

République de Côte d'Ivoire



Union-Discipline-travail

MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU PLAN
ET DU DEVELOPPEMENT



MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE
L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE



ENQUETE NATIONALE SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DES ENFANTS (ENSETE 2013)

RAPPORT DESCRIPTIF SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI
(RAPPORT FINAL)

avec l'appui technique de :



Août 2014

Préface

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi, adoptée en 2012, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est dotée d'un dispositif de collecte de données, qui prévoit de réaliser chaque année une enquête sur la situation de l'emploi, afin d'avoir des statistiques fiables et régulières sur le marché du travail.

L'Enquête sur la Situation de l'Emploi et le Travail des Enfants (ENSETTE 2013) s'inscrit dans ce dispositif et a bénéficié de l'implication de divers acteurs nationaux et de partenaires techniques et financiers à travers le cadre institutionnel mis en place qui est composé de deux organes : un comité de coordination et un comité technique.

Le **comité de coordination** était présidé par le Cabinet du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) et était composé d'un représentant de la Présidence de la République, de la Primature, du MEMEASFP, de l'AGEPE, de la Direction Générale de l'Emploi, de la Banque Mondiale et du BIT. Son rôle était de coordonner les activités du projet et de s'assurer de leur bonne marche. A cet effet, il s'est réuni chaque fois que de besoin et en particulier aux étapes suivantes : lancement de l'enquête, formation des agents et démarrage de la collecte, mi-parcours de la phase de collecte, fin de l'opération de collecte, traitement des données, rédaction des rapports (préliminaire et final), restitution et diffusion des résultats.

Le **comité technique** était composé des organismes suivants : INS, AGEPE, ENSEA, Banque Mondiale, PEJEDEC, BIT, PNUD. Le comité technique était piloté par l'INS qui à ce titre préparait les rapports nécessaires aux réunions du comité de coordination. Le comité technique avait pour rôle de suivre l'exécution technique de l'opération sur le terrain et de produire les rapports nécessaires aux réunions d'étapes du comité de coordination. Ainsi, pour les étapes ci-dessus indiquées, en ce qui concerne les réunions du comité de coordination, il a rendu disponible ces rapports. L'ENSEA était par ailleurs chargé du contrôle qualité de la collecte de données à travers une approche innovante de contre-enquête (Annexe 8).

Le processus participatif mis en place et l'appui technique de différents partenaires durant toutes les étapes de l'enquête, y compris l'élaboration des instruments, la formation des enquêteurs, la collecte, le contrôle qualité renforcé, l'apurement des données, l'analyse et la revue scientifique contribuent à la qualité et la fiabilité des résultats de l'ENSETTE2013. L'ENSETTE2013 peut ainsi servir d'enquête de référence en matière d'emploi pour la Côte d'Ivoire, mais également dans le cadre de l'application des nouvelles normes en matière de statistiques du travail dans la sous-région. De même, cet exercice permet de jeter les bases d'un dispositif pérenne de suivi du marché du travail.

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	16
CHAPITRE I : POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER	21
1.1. Définition et structure de la population en âge de travailler.....	21
1.2. Caractéristiques de la population en âge de travailler	23
1.3. Structure de la population en âge de travailler	24
1.4. Population en âge de travailler en emploi et sans emploi	28
CHAPITRE II : DESCRIPTION DE LA POPULATION EN EMPLOI.....	29
2.1. Caractéristiques générales de l'emploi	29
2.2. Caractéristiques de l'emploi salarié	33
2.3. Caractéristiques de l'emploi indépendant non agricole.....	38
2.4. Caractéristiques de l'emploi indépendant agricole	42
2.5. Aides familiaux rémunérés	45
2.6. Pluriactivité	47
2.7. Emploi à plein temps, à temps partiel volontaire et sous-emploi.....	50
2.8. Demande d'emploi élargie parmi les personnes en emploi.....	51
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES DES CHOMEURS	54
3.1. Durée du chômage	54
3.2. Aspirations des chômeurs	55
3.3. Mode de recherche d'emploi.....	57
CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION HORS MAIN D'ŒUVRE	59
4.1. La main-d'œuvre potentielle.....	60
4.2. Population au travail mais pas en emploi	61
4.3. Population des autres personnes hors main-d'œuvre	67
CHAPITRE V : LES ENFANTS ECONOMIQUEMENT OCCUPES	68
5.1. Généralités	68
5.2. Caractéristiques de l'activité économique des enfants	74
CONCLUSION	79
ANNEXES.....	80
Annexe 1. Lexique.....	81
Annexe 2. Structure de l'emploi selon les nouvelles normes internationales (XIXème CIST).....	84
Annexe 3. Comparaison des enquêtes 2012 et 2013 selon les anciennes normes	85
Annexe 4. Liste des principaux indicateurs du marché du travail.....	100
Annexe 5. Méthodologie et déroulement de l'enquête	101
Annexe 6. Représentativité et précision des résultats	103
Annexe 7. Calcul des pondérations ménages	104
Annexe 8. Contrôle qualité	106

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Population en âge de travailler (en % de la population totale) selon le sexe et le milieu de résidence	23
Tableau 1.2 : Répartition de la population en âge de travailler (en %) selon les caractéristiques des individus	23
Tableau 1.3 : Structure de la population en âge de travailler (en %) selon les caractéristiques des individus	24
Tableau 1.4 : Structure de la main d'œuvre (en %) selon les caractéristiques des individus	25
Tableau 1.5 : Répartition de la main d'œuvre (en %) selon les caractéristiques des individus	25
Tableau 1.6 : Répartition de la main d'œuvre en emploi (en %) selon les caractéristiques des individus	26
Tableau 1.7 : Répartition de la main d'œuvre au chômage (en %) selon les caractéristiques des individus	27
Tableau 1.8 : Répartition (en %) de la population hors main d'œuvre selon les caractéristiques des individus	27
Tableau 1.9 : Population en âge de travailler (en %) en emploi ou sans emploi selon les caractéristiques des individus	28
Tableau 2.1 : Répartition (%) des emplois par principaux types selon les caractéristiques des individus	30
Tableau 2.2 : Répartition (%) des emplois par branche d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques	32
Tableau 2.3 : Répartition (%) des emplois salariés selon les caractéristiques des individus	34
Tableau 2.4 : Répartition (en %) des emplois salariés par secteur d'activités selon les caractéristiques des individus	35
Tableau 2.5 : Salaire mensuel moyen des emplois salariés (en FCFA) selon les caractéristiques des individus	36
Tableau 2.6 : Répartition (en %) des emplois salariés par type de contrat selon les caractéristiques des individus	37
Tableau 2.7 : Temps de travail des salariés selon les caractéristiques des individus	38
Tableau 2.8 : Répartition (%) des emplois indépendants non agricole par branche selon les caractéristiques sociodémographiques	39
Tableau 2.9 : Répartition (%) des emplois indépendants non agricoles selon les caractéristiques des individus	39
Tableau 2.10 : Revenu mensuel moyen tiré de l'emploi indépendant non agricole (en FCFA) selon les caractéristiques des individus	40
Tableau 2.11 : Temps d'activités des emplois indépendants non agricole selon les caractéristiques des individus	41
Tableau 2.12 : Temps de travail par semaine des emplois indépendants non agricoles selon les caractéristiques des individus	42
Tableau 2.13 : Répartition de l'emploi indépendant agricole selon les caractéristiques sociodémographiques	42
Tableau 2.14 : Répartition (en %) des agriculteurs indépendants par type d'activités selon leurs caractéristiques individuelles	43
Tableau 2.15 : Temps de travail annuel, nature et type des emplois indépendants agricoles selon les caractéristiques des individus	44
Tableau 2.16 : Répartition (en %) des agriculteurs indépendants par temps de travail hebdomadaire	44
Tableau 2.17 : Répartition (%) des aides familiaux par branche d'activités selon les caractéristiques sociodémographiques	45
Tableau 2.18 : Répartition (%) des aides familiaux selon le temps de travail hebdomadaire	46
Tableau 2.19 : Pluriactivité et branches d'activités secondaires	48
Tableau 2.20 : Répartition (%) des pluriactifs par branche d'activités secondaires selon l'activité principale	48
Tableau 2.21 : Proportion de pluriactifs pratiquant une AGR ou l'agriculture	49
Tableau 2.22 : Répartition (en %) des emplois selon le temps de travail et les caractéristiques des individus	50
Tableau 2.23 : Répartition (en %) des personnes en emploi en quête d'un autre emploi selon les caractéristiques des individus	52
Tableau 2.24 : Personnes en emploi et demandeurs potentiels d'un autre emploi (en %) selon les caractéristiques des individus	53
Tableau 3.1 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon la durée au chômage	54
Tableau 3.2 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon leurs aspirations en matière d'emploi	55
Tableau 3.3 : Répartition des chômeurs par type de métier et d'organisation désiré selon les caractéristiques démographiques	57
Tableau 3.4 : Répartition (en %) des chômeurs par caractéristiques démographiques selon les canaux de recherche d'emploi	57
Tableau 4.1 : Proportion et composition (en %) de la population hors main-d'œuvre selon les caractéristiques des individus	60
Tableau 4.2 : Répartition (en %) de la population hors main-d'œuvre selon les caractéristiques des individus	61
Tableau 4.3 : Décomposition (%) de la population au travail mais pas en emploi	62
Tableau 4.4 : Population au travail de production pour consommation personnelle (en %) selon les caractéristiques des individus	63
Tableau 4.5 : Décomposition (%) de la population au travail pour consommation personnelle	63
Tableau 4.6 : Répartition (%) des agriculteurs de subsistance selon les caractéristiques des individus	64
Tableau 4.7 : Répartition (%) des autres travailleurs de production pour la consommation personnelle selon les caractéristiques des individus	64
Tableau 4.8 : Répartition (%) des autres travailleurs bénévoles selon les caractéristiques des individus	65
Tableau 4.9 : Répartition (%) des travailleurs en formation non selon les caractéristiques individuelles	66
Tableau 4.10 : Répartition (%) de la population des autres formes de travail de production selon les caractéristiques des individus	66
Tableau 4.11 : Proportion et répartition (en %) de la population des autres personnes hors main-d'œuvre selon les caractéristiques des individus	67
Tableau 5.1 : Occupation et milieu de résidence	68
Tableau 5.2 : Taux d'occupation économique des enfants âgés de 5-17 ans selon le sexe et le milieu de résidence	69
Tableau 5.3 : Répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon le statut d'occupation, le sexe et le groupe d'âge	69
Tableau 5.4 : Distribution des enfants astreints aux tâches ménagères selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence	70

Tableau 5.5 : Répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon le statut d'occupation et le sexe.....	71
Tableau 5.6 : Répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon le statut d'occupation, le groupe d'âge	72
Tableau 5.7 : Répartition des enfants économiquement occupés selon le sexe et la branche	75
Tableau 5.8 : Temps hebdomadaire moyen d'occupation économique des enfants	77

Annexes

Tableau 1 : Statistiques sur les contrôles du dénombrement et l'échantillonnage	107
Tableau 2 : Statistiques générales sur les contrôles des questionnaires remplis (% du total des questions).....	108
Tableau 3 : Erreurs les plus rencontrées durant la contre-enquête	111
Tableau 4 : Tableau de synthèse des résultats atteints après la contre-enquête	112

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphique 2.1 : Répartition (%) des personnes en emploi par type	29
Graphique 2.2 : Répartition (en %) des emplois selon la branche d'activité	31
Graphique 2.3 : Répartition (%) de la population en emploi par secteur institutionnel.....	32
Graphique 2.4 : Répartition (en %) des emplois salariés par branche d'activités	34
Graphique 2.5 : Proportion de pluriactifs selon l'emploi principal	47
Graphique 2.6 : Répartition (en %) des demandeurs potentiels d'emploi selon le motif de non recherche d'emploi	53

Graphique 5.1 : Proportion des enfants inoccupés selon le milieu de résidence	70
Graphique 5.2 : Temps hebdomadaire moyen des tâches ménagères selon le sexe et l'âge	71
Graphique 5.3 : Statut d'occupation des enfants de 15-17 ans selon l'âge.....	72
Graphique 5.4 : Scolarisation des enfants selon le groupe d'âge et le statut d'occupation	73
Graphique 5.5 : Scolarisation des enfants selon le sexe et leur statut d'occupation.....	73
Graphique 5.6 : Répartition des enfants de 5-17 ans économiquement occupés selon l'âge et le secteur d'activités	74
Graphique 5.7 : Répartition des enfants de 5-17 ans économiquement occupés par sexe et secteur d'activités	74
Graphique 5.8 : Ventilation des enfants économiquement occupés selon la branche d'activités, le sexe et le groupe d'âge	76
Graphique 5.9 : Répartition des enfants économiquement occupés selon le statut dans l'emploi et le sexe	76
Graphique 5.10 : Répartition des enfants économiquement occupés selon le statut dans l'emploi et le groupe d'âge	77
Graphique 5.11 : Temps hebdomadaire moyen d'occupation économique des enfants de 5-17 ans selon l'âge et le sexe.....	78

Figure 1.1 : Résumé de la structure de l'emploi en Côte d'Ivoire selon les normes internationales.....	22
--	----

Figure 4.1 : Décomposition de la population hors main d'œuvre	59
---	----

Annexes

Graphique 1 : Structure par âge et sexe de la population en 2012	91
Graphique 2 : Structure par âge et sexe de la population en 2013	91
Graphique 3 : Structure par âge et sexe de la population en 2012	92
Graphique 4 : Structure par âge et sexe de la population en 2013	92
Graphique 5 : Structure par âge et sexe de la population en 2012	93
Graphique 6 : Structure par âge et sexe de la population en 2013	93
Graphique 7 : Structure par âge et sexe de la population en 2012 redressée.....	94
Graphique 8 : Structure par âge et sexe de la population en 2013 redressée.....	94
Graphique 9 : Structure par âge et sexe de la population en 2013 redressée.....	95
Graphique 10 : Structure par âge et sexe de la population en 2012 redressée.....	95
Graphique 11 : Structure par âge et sexe de la population en 2012 redressée.....	96
Graphique 12 : Structure par âge et sexe de la population 2013 redressée	96
Graphique 13 : Structure par âge et sexe de la population en 2012	97
Graphique 14 : Structure par âge et sexe de la population en 2013	97
Graphique 15 : Statistique sur la récurrence d'erreurs par module du questionnaire ménage à Abidjan.....	108
Graphique 16 : Statistique sur la récurrence d'erreurs par module du questionnaire ménage à l'intérieur du pays	109
Graphique 17 : Statistique Abidjan sur la récurrence d'erreurs par module du questionnaire individuel à Abidjan	109
Graphique 18 : Statistique Intérieur sur la récurrence d'erreurs par module du questionnaire individuel à l'intérieur du pays	110

SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigle	Définition
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGR	Activités génératrices de revenus
AGEFOP	Agence Nationale de la Formation Professionnelle
AGEPE	Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque Mondiale
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CDE	Convention relative aux Droits de l'Enfant
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CISP	Classification internationale type selon la situation professionnelle
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITP	Classification internationale type des professions
CMCI	Chambre des Métiers de Côte d'Ivoire
CSP _{Pro}	Census and Survey Processing System (logiciel)
DCPE	Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique
DGE	Direction Générale de l'Emploi
DR	District de Recensement
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DLTE	Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants
DUT	Diplôme Universitaire Technique
ENSEA	Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée
ENSETE	Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants
EEMCI	Enquête nationale sur l'Emploi auprès des Ménages en Côte d'Ivoire
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDFP	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle
FMI	Fonds Monétaire International
ICMT	Indicateurs clés du marché du travail
INFS	Institut National de Formation Sociale
INIE	Institut Ivoirien de l'Entreprise
INS	Institut National de la Statistique
NAEMA	Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PEJEDEC	Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences
PFS	Plateforme de Services
PND	Plan National de Développement
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCN	Système de comptabilité nationale
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SP	Situation professionnelle
SPSS	Statistical Package for Social Sciences (logiciel)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
ZD	Zone de Dénombrement

[A]. Contexte, portée et méthodes

L'enquête sur la situation de l'emploi et le travail des enfants de 2013 (ENSET2013) s'inscrit dans le dispositif de suivi des indicateurs du marché du travail mis en place par l'Etat de Côte d'Ivoire en juin 2012. Cette enquête a été conduite par un comité technique dirigé par l'Institut National de la Statistique qui était placée sous la supervision d'un comité de coordination piloté par le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP). Elle comportait un volet sur la situation de l'emploi et un volet sur le travail des enfants.

L'objectif général de cette enquête, dans son volet emploi, est de connaître la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire pour l'année 2013. Plus spécifiquement, il s'agit :

- Connaître la répartition de la population en âge de travailler par rapport au travail ;
- Connaître les caractéristiques de l'emploi et du chômage ;
- Produire les principaux indicateurs du marché du travail.

L'enquête a été financée par l'Etat de Côte d'Ivoire et la Banque Mondiale (à travers le PEJEDEC) pour le volet emploi et le BIT pour le volet travail des enfants. Elle a en outre bénéficié de l'appui technique de la Banque Mondiale et du BIT.

Comment les données ont été collectées ?

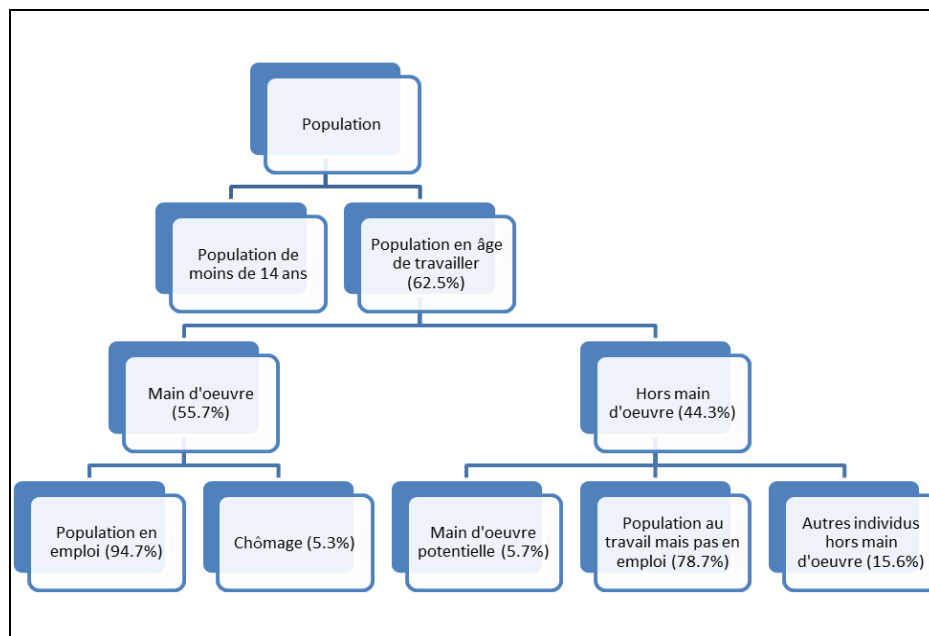
L'enquête a porté sur un échantillon de 12 000 ménages repartis sur l'ensemble du territoire national obtenus après tirage proportionnelle de 600 zones d'enquêtes et tirage systématique de 20 ménages dans chacune des zones d'enquête (après avoir recensé l'ensemble des ménages qui vivent dans cette zone). Les données ont été collectées en Février 2014. La qualité de ces données a été assurée par les dispositions techniques prises par l'INS et le contrôle qualité effectué par l'ENSEA.

Ce rapport présente une analyse descriptive des données de l'enquête. Il applique les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST tenue en octobre 2013 à Genève. L'application de ces nouvelles normes produit des données de référence pour les statistiques d'emploi à utiliser dans le futur et facilitera la comparaison avec les données appliquant les nouvelles normes. Cependant, des estimations pour les principaux indicateurs du marché du travail ont été faites à partir des anciennes normes afin de voir leur évolution entre 2012 et 2013 après avoir pris une série de dispositions pour rendre comparables les enquêtes de 2012 et 2013.

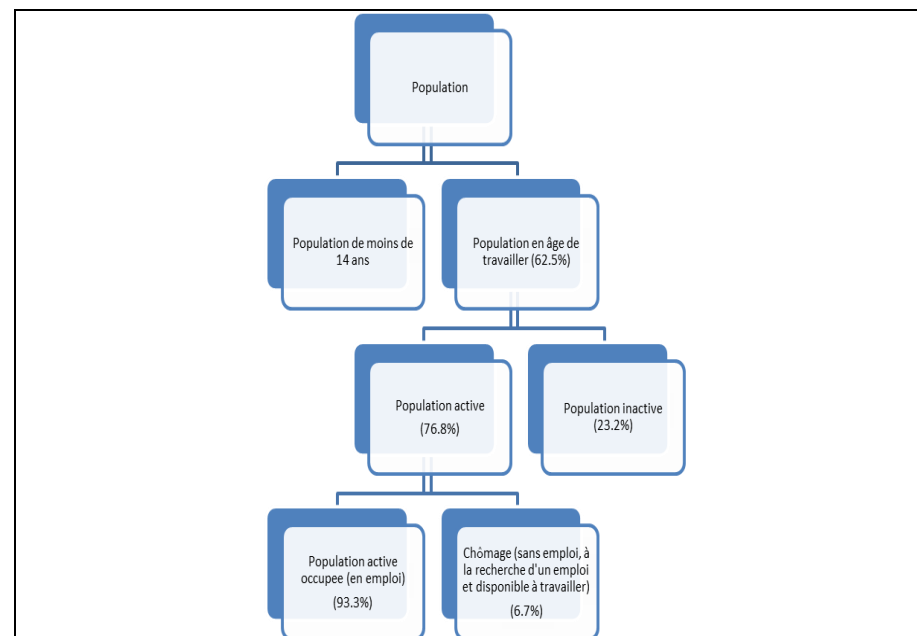
Il est organisé en cinq chapitres. Le premier chapitre décrit la population en âge de travailler, le second chapitre porte sur la population en emploi, le troisième sur le chômage et le quatrième sur les caractéristiques des individus hors main d'œuvre. Le dernier chapitre est consacré à la situation des enfants économiquement occupés (un rapport spécifique sur le travail des enfants a été aussi élaboré).

[B]. Anciennes normes versus nouvelles normes

Des différences existent entre les deux normes. Par exemple, selon les anciennes normes, la plupart des travailleurs non rémunérés et les producteurs d'aliments de subsistance font partie de la population en emploi. En revanche, selon les nouvelles normes, ces travailleurs non rémunérés et producteurs d'aliments de subsistance sont considérés comme étant hors main-d'œuvre.



1a : Nouvelles normes



1.b : Anciennes normes

Ces changements dans la composition de la main-d'œuvre affectent aussi bien le chômage (qui est la part de la main d'œuvre qui n'a pas d'emploi) que la main-d'œuvre (nouvelle norme) qui s'apparente à la population active (ancienne norme) mais qui lui reste structurellement inférieure. . Cependant, les normes internationales sur les statistiques du travail et de l'emploi illustrent que la problématique de l'emploi ne se résume pas seulement au chômage puisqu'il n'affecte que faiblement la main-d'œuvre mais s'étend aussi à une grande partie de la population en emploi et même à celle qui se trouve hors main d'œuvre pour ce qui est des nouvelles normes, en particulier les travailleurs non rémunérés pour leur consommation personnelle. Les indicateurs, dans la suite du rapport, sont calculés à partir des nouvelles normes (les questions de comparaison avec les anciennes normes sont jointes en annexe).

[C]. La population en âge de travailler : importance, structure et composition... ..

La population en âge de travailler (personne âgée d'au moins 14 ans) représente 62,5 % de la population. Et, 63% des hommes (61% des femmes) sont en âge de travailler. En outre, 70% de la population d'Abidjan est en âge de travailler. Cette population est majoritairement composée de ruraux (53,5% même si le quart réside à Abidjan), d'hommes (51,4%), de personnes relativement jeunes (à peine 6,3% a plus de 60 ans) et de personnes faiblement instruites (70% ont au plus le niveau primaire). La population en âge de travailler comprend la main d'œuvre et les personnes hors main d'œuvre.

C.1. La main-d'œuvre

La main-d'œuvre (composée des personnes en emploi et de celles au chômage) est estimée à 8 070 764 personnes en février 2014, soit 55,7% de la population en âge de travailler. Elle est dominée par les hommes (57,1%), est peu qualifiée (75% ont au plus le niveau primaire), vit pour la plupart en milieu rural (54,4%), et est composée essentiellement de personnes dont l'âge est compris entre 25 et 59 ans (75,2%). La main-d'œuvre comprend les personnes en emploi (94,7% de cette main d'œuvre) et les personnes au chômage¹ qui représentent 5,3% de la main d'œuvre :

- **Personnes en emploi** : elles sont environ 7 644 539 personnes, dont 57,1% d'hommes (et 42,9% de femmes), qui sont majoritairement des ruraux (54,4% mais 22,7% d'entre eux résident dans la seule ville d'Abidjan), relativement jeunes (les trois quarts ont entre 25 et 59 ans) et faiblement instruits (environ 75% ont au plus le niveau primaire).
- **Les personnes au chômage** : il y a environ 426 225 chômeurs dont une grande partie se retrouve à Abidjan (43,9% des chômeurs, soit un taux de chômage de 11%). Ces chômeurs sont, en majorité, des femmes (53,4% des chômeurs, soit 6,6% des femmes au chômage), des jeunes (avec un taux de chômage respectif de 9,6% pour les 14-24 ans et de 5,9% pour les 25-35 ans, les 14-35 ans font près des trois quarts des chômeurs) et des personnes faiblement instruites (près de 52% d'entre eux ont au plus le niveau primaire mais 13% des chômeurs ont fait des études supérieures).

C.2. La population hors main-d'œuvre

La population hors main-d'œuvre représente 44,3% de la population en âge de travailler. La part de la population hors main-d'œuvre est relativement plus élevée parmi les femmes (55,6%) et les personnes sans niveau d'instruction (45,5%).

¹ (Personne sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour l'emploi dans les 15 prochains jours).

[D]. Description de la population en emploi

Les personnes en emploi représentent 94,7% de la main d'œuvre et 52,7% de la population en âge de travailler.

D.1. Les emplois présentent les caractéristiques suivantes :

- [1.] **Principales formes d'emploi** : Les emplois indépendants non agricoles représentent 37,0% des emplois exercés en février 2014 tandis que 29,6% des emplois sont des indépendants agricoles. Au total, près des 3 quarts de la population en emploi exerce donc des emplois non-salariés (74,6% en incluant les aides familiaux).

Les hommes exercent davantage des emplois indépendants agricoles (35,3%) alors que les femmes sont plus des indépendants non agricoles (52,6%). Par ailleurs, seulement 25,4% des emplois sont des emplois salariés (et 33,9% des emplois occupés par les hommes sont salariés contre 13,8% chez les femmes) et ne sont pas agricoles (21,5%).

- [2.] **Branche d'activités** : L'agriculture demeure la branche d'activité la plus pourvoyeuse d'emplois avec 43,5% des emplois. Elle est suivie par les services (26,4%) et le commerce (17,6%). La part de l'industrie dans l'ensemble des emplois n'est que de 12,5%.

- [3.] **Secteur d'activités** : Les entreprises informelles non agricoles (46,3%) et les entreprises agricoles traditionnelles (42,4%) occupent 6 776 536 de personnes, soit 88,6% de l'ensemble des emplois. Seulement 3,3% des emplois sont offerts par les entreprises privées formelles.

- [4.] **Secteur institutionnel** : 88,7% des emplois sont fournis par les entreprises agricoles traditionnelles (42,4%) et les entreprises informelles non agricoles (46,3%). Seulement 3,3% des emplois se trouvent dans des entreprises privées formelles.

- [5.] **Emploi salarié** : Seuls 25,4% des emplois sont salariés et sont essentiellement non agricoles (environ 8 emplois salariés sur 10 sont non agricoles contre 2 emplois agricoles sur 10). En milieu urbain, les emplois salariés sont principalement non agricoles (97,5%) alors qu'en milieu rural, c'est l'agriculture qui fournit le plus d'emplois salariés (44,9%). Les femmes occupent relativement plus d'emplois salariés non agricoles (91,1% contre 82,8% pour les hommes).

Secteur d'activités : Environ 6 emplois salariés sur 10 sont dans le secteur des services. La part des services dans l'emploi salarié est plus importante chez les femmes (71,0%) que chez les hommes (57,5%). En milieu rural, l'emploi salarié est plus dans l'agriculture que dans les autres secteurs. Il est au contraire plus concentré dans les services en milieu urbain (69,6%), davantage à Abidjan (71,9%). Les salariés les plus âgés sont moins présentes dans les secteurs industrie (11,6%) et commerce (6,1%) alors que leur part est plus élevée dans le secteur des services (70,8%). L'agriculture occupe une part importante des salariés de 60 ans et plus (26,4%).

Revenu mensuel moyen : il est estimé à 105 731 FCFA. Il est plus faible chez les femmes salariées (78 482 FCFA), en milieu rural (71 004 FCFA), chez les personnes les moins instruites (45 331 pour les non instruits) et chez les jeunes (38 307 pour les 14-24 ans). Plus de 30% des salariés ont un salaire inférieur au SMIG.

Type de contrat : Moins du tiers des salariés (31,0%) ont un contrat écrit. Les hommes salariés ont plus de contrats écrits que les femmes salariées (31,8% contre 28,5%). Les salariés en milieu urbain bénéficient plus de contrats écrits que ceux du milieu rural. Les salariés adultes ont plus de contrats écrits que les jeunes (46,1% contre 22,4%).

Durée du travail : Les salariés passent en moyenne près de 10 mois en activité dans l'année. Dans l'ensemble, 44,9% de salariés travaillent plus de 48 heures par semaine contre 20,2% qui travaillent entre 40 et 48 heures et 34,9% moins de 40 heures.

- [6.] **Emploi indépendant non agricole :** Environ 37% des emplois sont des indépendants non agricoles et quasiment informels (99,5%).

Secteur d'activités : Les emplois indépendants non agricoles se répartissent par secteur d'activités et par ordre d'importance de la manière suivante : 38,0% dans le commerce, 27,1% dans les services, 23,3% dans l'industrie et 11,6% dans des activités secondaires liées à l'agriculture.

Le revenu mensuel moyen tiré de l'emploi indépendant non agricole (AGR) est estimé à 57 657 FCFA. Il est plus faible chez les femmes (36 300 FCFA), en milieu rural (53 715 FCFA). Les travailleurs dans l'emploi indépendant non agricole âgés de 36 ans et plus ont des revenus moyens mensuels plus élevés (70 656 FCFA).

Durée du travail : Les indépendants non agricoles passent en moyenne plus de 10 mois en activité dans l'année. Les jeunes de 14-35 ans et les personnes de niveau supérieur dans cette forme d'emploi sont en activité en moyenne relativement moins que les autres. Une part importante (44,9%) des travailleurs indépendants non agricoles est concernée par une durée élevée de travail hebdomadaire et ceux de sexe masculin en sont les plus touchés (53,5%). Le phénomène est plus urbain que rural (53,8% à Abidjan, 49,4% dans les autres milieux urbains et 34,0% en milieu rural).

- [7.] **Emploi indépendant agricole :** 29,6% des emplois sont des indépendants agricoles. Près de 4 hommes en emploi sur 10 sont en emploi indépendant agricole contre seulement 2 sur 10 chez les femmes. Ce type d'emploi est plus exercé par les personnes de 36-59 ans (48,7%) et celles d'un faible niveau d'instruction (60,6%).

Secteur d'activités : L'agriculture (66,1% d'agriculteurs possèdent au moins une parcelle de terre) et l'élevage (27,1% d'éleveurs parmi les agriculteurs indépendants) sont les principales activités exercées par les agriculteurs indépendants. Les autres activités agricoles incluent la pêche (2,3%), la chasse (2,5%), l'apiculture (1,4%) ou la production de vin de palme (2,7%).

Durée du travail : les agriculteurs indépendants, tous en emploi informel et généralement travailleurs permanents, passent en moyenne près de 11 mois en activité au cours de l'année. La majorité (53,8%) d'entre eux ont travaillé moins de quarante heures durant la semaine de référence en février 2014 et cela est plus marqué chez les femmes que chez les hommes (66,3% contre 47,9%).

- [8.] **Aides familiaux :** Près de 8,0% des personnes en emploi sont des aides familiaux et 73,5% d'entre eux sont dans l'agriculture. En milieu urbain, ils exercent plus dans le commerce (37,6% à Abidjan et 23,8% dans les autres milieux urbains) et les services (36,7% à Abidjan et 38,5% dans les autres milieux urbains). La quasi-totalité d'entre

eux (90,0%) sont des employés permanents (seulement 10% de manière occasionnelle) mais ils travaillent majoritairement moins de 40 heures par semaine.

D.2. En emploi et exerçant d'autre activités (la pluriactivité)

- [9.] Près d'une personne sur cinq (18,7%) en emploi est pluriactive. Cette pluriactivité est plus le fait des hommes (20,0%) que des femmes (17,6%) et est plus fréquente en milieu rural (25,7%) qu'en milieu urbain (7,2% à Abidjan et 11,7% dans les autres milieux urbains). Par ailleurs, les agriculteurs indépendants ou salariés sont plus prompts à exercer au moins une seconde activité.
- [10.] L'agriculture est le principal secteur pourvoyeur d'emplois pour les activités secondaires (49,0%). Par ailleurs, 3 pluriactifs sur 10 exercent la seconde activité dans la même branche que la première. Les AGR sont plus exercées en milieu urbain (59,3% à Abidjan et 57,1% dans les autres milieux urbains) par les pluriactifs alors qu'en milieu rural ceux-ci sont plus dans l'agriculture (44,9%).
- [11.] Environ 1 pluriactif sur 2 exerce dans les activités génératrices de revenus (emplois indépendants non agricoles) alors qu'environ 4 sur 10 d'entre eux exercent des activités agricoles (emplois indépendants agricoles). Les femmes se retrouvent plus dans les AGR (72,5% contre 43,2% chez les hommes).

D.3. Emploi permanent versus emploi occasionnel

- [12.] La majorité (57,6%) des personnes en emploi travaillent à plein temps, observation plus marquée chez les hommes (62,0%) que chez les femmes (51,5%), en milieu urbain (70,0%) qu'en milieu rural (47,9%) et chez les plus âgés (58,2%) que chez les plus jeunes (57,0%). La part d'emplois à plein temps est également plus élevée pour les personnes les plus instruites (63,3%).
- [13.] Environ 11% de la population en emploi travaille volontairement à temps partiel, tendance plus marquée chez les femmes (13,2%) que chez les hommes (9,2%), en milieu rural (15,6%) qu'en milieu urbain (4,8%).
- [14.] Environ 1 personne sur 5 en emploi est concernée par le sous-emploi lié à la durée de travail, tendance plus marquée en milieu rural (22,2%), chez les plus jeunes (20,5%) et chez les plus instruits (23,8%).
- [15.] Près d'un tiers des personnes en emploi sont soit à la recherche d'un autre emploi (12,2%), soit à tout le moins disponibles pour en occuper un autre (19,5%).

[E]. Description de la population au chômage

- [1.] En février 2014, le chômage touche 5,3% de la main d'œuvre. 7 chômeurs sur 10 sont concernés par un chômage de longue durée. Les chômeurs ont une préférence pour les emplois indépendants (51,4%), permanents à plein temps (88,8%) et dans le secteur privé (76,5%). La plupart d'entre eux ne désirent pas d'emploi correspondant à leur métier (52,4%).
- [2.] Les hommes au chômage souhaitent travailler plus dans le public (24,4%) ou dans le secteur privé (32,1%) tandis que les femmes aimeraient bien travailler dans d'autres types d'organisation privées (certainement informelles) (36,6%).

- [3.] En milieu urbain, une part plus importante de chômeurs désire travailler dans d'autres types d'organisations privées (certainement informelles) (48,6%). Il en est de même en milieu rural (57,6%). Par ailleurs, plus le niveau d'instruction est élevé et plus les chômeurs désirent travailler dans le public.
- [4.] Les relations personnelles constituent le moyen privilégié de recherche d'emploi pour la quasi-totalité des chômeurs (81,1%).

[F]. Description de la population hors main-d'œuvre

La population hors main-d'œuvre est principalement composée (74,8%) de personnes au travail (mais pas en emploi) pour la consommation personnelle (producteurs d'aliments de subsistance, autres travaux de production pour la consommation personnelle). Cette population comprend aussi bien la main d'œuvre potentielle (5,6%) que les autres individus hors main d'œuvre (19,6%).

F.1. Population au travail mais pas en emploi

La population au travail mais pas en emploi est composée de 77% de personnes au travail de production pour la consommation personnelle, de 0,6% de travailleurs bénévoles, de 5,3% de personnes au travail en formation non rémunérée, et de 17,2% de personnes dans les autres formes de travail de production.

- [1.] **Population au travail pour la consommation personnelle** : il s'agit principalement de personnes qui font de l'agriculture de subsistance ou des travaux ménagers (elles font 77% de la population au travail mais pas en emploi). Cette population est dominée par les femmes (58,7%), composée de beaucoup de jeunes (74,2%), vivant principalement en milieu rural (62,9%) et relativement moins instruite (44,0% de sans instruction). Cette population comprend deux sous populations :
 - **Les producteurs d'aliments de subsistance** représentent 45,4% de la population au travail pour la consommation personnelle. Cette part est plus élevée parmi les hommes (52,8%), en milieu rural (67,4%), parmi les personnes âgées de 36-59 ans (69,6%), et les non instruits (66,2%) ;
 - **La population au travail de production pour la consommation personnelle autre que les producteurs d'aliments de subsistance** est estimée à 54,6% de la population au travail pour la consommation personnelle. Cette population est plus importante parmi les femmes (59,8%), à Abidjan (93,2%), parmi les personnes âgées de 14-24 ans (70,8%).
- [2.] **Les travailleurs bénévoles** : ne représentent que 0,6% de la population au travail mais pas en emploi. Il s'agit essentiellement d'hommes (64,9%) vivant en milieu urbain (61,8%) en grande partie, âgés de 25-59 ans (79,4%) et ayant un bon niveau d'études (17,6% du niveau supérieur).
- [3.] **Les travailleurs en formation non rémunérés** : composée de stagiaires, apprentis, etc. non rémunérés, cette population représente 5,3% de la population au travail mais pas en emploi. Elle est composée d'hommes (60,0%), en majorité jeune (97,7), vivant pour la plupart en milieu urbain (75,0%) et d'un faible niveau d'instruction (29,1% sans instruction et 46,6% de niveau primaire).

- [4.] **La population dans des autres formes de travail de production** : représente 17,2% de la population au travail mais pas en emploi.

F.2. Main d'œuvre potentielle

Elle représente 5,6% de la population hors main d'œuvre et comprend principalement les individus qui n'ont pas cherché du travail mais qui sont disponibles pour travailler (88% de la main d'œuvre potentielle). La main-d'œuvre potentielle est essentiellement féminine (76,3%) et relativement concentrée en milieu urbain (67,9%).

F.3. Autres individus hors main d'œuvre

Il s'agit de tous les autres individus qui ne travaillent pas et cette population représente 19,6% de la population hors main d'œuvre. Elle est composée majoritairement d'hommes (59,5%), résidant en milieu urbain (69,2%), âgés de 14-24 ans (65,5%) et de plus de 60 ans (19,1%) et ayant un niveau d'instruction relativement moyen (46,5% de niveaux secondaire).

[G]. Les enfants économiquement occupés

G.1. Ampleur de l'activité économique des enfants

Environ 28,2% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement occupés. Le phénomène touche aussi bien les filles (30,5%) que les garçons (25,7%), et existe tant dans les zones rurales (33,4%) que dans les villes (21,0%). Il concerne 20,9% des enfants âgés de 5-13 ans et son ampleur atteint 48,1% pour les enfants âgés de 14-17 ans. En particulier, la proportion de filles économiquement occupées est plus importante que celle des garçons : de 4,6% en milieu rural, le surcroît de travail des filles économiquement occupées atteint 6,5% dans les villes ivoiriennes, l'écart atteignant même les 8,2 points de pourcentage à Abidjan.

G.2. Caractéristiques de l'activité économique des enfants

- [1.] **Secteurs d'activités** : les enfants économiquement occupés sont concentrés dans deux secteurs d'activité : le secteur agricole (53,4%) et le secteur des services (35,6%), l'industrie n'occupant que 11,0% des enfants économiquement occupés. Cependant, il est relevé une légère démarcation entre les moins de 14 ans, plus dans l'agriculture (plus de 6 sur 10 dans les services pour 3 sur 10 dans l'industrie) et les 14-17 ans chez qui l'activité économique est plus visible dans l'agriculture (47,0%) et les services (39,6%).

Par ailleurs, les filles sont plus nombreuses dans les services : plus de 4 filles sur 10 y sont occupées pour une seule sur 10 d'entre elles dans le secteur industriel. En revanche pour les garçons, l'agriculture reste le principal secteur d'exercice de l'activité économique, les services n'occupant que 26,6% d'entre eux et pour 12,0% dans l'industrie.

- [2.] **Statut des enfants dans le travail** : Le statut du travail fait apparaître une forte proportion d'aides familiaux tant de filles (72,8%) que de garçons (59,5%). Cependant, plus de 12% d'entre eux travaillent pour leur propre compte aussi bien

dans l'agriculture (5,0%) qu'en dehors (7,3%). Si les jeunes hommes semblent accéder à la terre (6,9%), c'est en dehors de ce secteur que les jeunes filles s'affirment (9,2%). Par ailleurs, que le salariat reste faible, puisqu'il ne concerne que 8% des enfants âgés de 5-17 ans. En outre, l'apprentissage semble être un fait masculin.

- [3.] **Intensité du travail** : En moyenne, entre 5 et 13 ans, les enfants économiquement occupés travaillent 30 heures par semaine, quand dans le même temps, les enfants de 14 ans et plus y consacrent 40 heures, soit l'équivalent d'une semaine de travail réglementé pour des adultes. Et, selon le sexe, globalement les garçons (37 heures) travaillent davantage que les filles (34 heures) en termes de nombre d'heures de travail. Le passage d'une forme de travail à une autre s'accompagne d'une intensification du travail en moyenne de deux heures par semaine.
- [4.] **Travail des enfants et scolarisation** : Environ 28,2% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement occupés et leur taux de scolarisation scolaire se situe à 67,2% (53,9% se consacrant uniquement à l'école et 13,3% étant à l'école et au travail). Cette situation tend à se dégrader davantage avec l'âge : dès l'âge de 11 ans la proportion d'enfants uniquement scolarisés tend à décroître en même temps que leur implication dans les activités économiques prend de l'ampleur, la part d'élèves travailleurs tendant à stagner voir à décroître.

En outre, si la scolarisation des enfants est plus importante que leur implication dans les activités économiques jusqu'à l'âge de 13 ans, elle tend à s'effondrer au-delà de cette limite d'âge. Ce ne sont plus, en effet, que 41,8% des enfants de 14-17 ans qui ont pour unique activité l'école, la proportion d'enfants uniquement occupés aux activités économiques passant de 8,7% entre 5-13 ans à 31,8% pour les 14-17 ans, soit 3,6 fois.

Le pourcentage d'enfants scolarisés est de l'ordre de 47,2% parmi les enfants économiquement occupés alors qu'il se situe à 75,0% pour les enfants non économiquement occupés. Cet écart tend à se creuser davantage lorsque l'on s'intéresse aux enfants de 14-17 ans : 33,8% contre 80,6%, soit près de 46,8 points de pourcentage d'écart.

Par ailleurs, l'implication des enfants dans les activités économiques renforce le désavantage relatif des filles en matière de scolarisation : alors que le travail contracte le taux de scolarisation des garçons de 20,1%, il affecte négativement le niveau de scolarisation des filles de 24,4 points de pourcentage.

En définitive, l'entrée sur le marché du travail en Côte d'Ivoire est précoce : 28,2% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont impliqués dans les activités économiques, soit un peu moins de deux millions de filles et de garçons. Parmi ces enfants, il y a environ 911 664 âgés de 14-17 ans qui sont économiquement occupés. Cette implication dans les activités économiques dès le jeune âge se fait au détriment de leur scolarisation, et donc de l'accumulation de capital humain, pourtant indispensable au renforcement à une insertion professionnelle réussie.

CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

L'emploi constitue à l'heure actuelle une préoccupation mondiale et une priorité nationale pour la Côte d'Ivoire. Il s'avère ainsi nécessaire, voire indispensable, de produire régulièrement l'information sur le marché du travail en vue d'assurer le suivi des actions en matière de promotion de l'emploi. A cet effet, le 12 juin 2012, le Gouvernement ivoirien a adopté une communication en Conseil des Ministres portant sur la réalisation annuelle d'une enquête emploi par l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE), à compter de l'année 2013, avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS).

En vue de mettre à jour les indicateurs de l'emploi, une enquête-emploi auprès des ménages a été réalisée en 2012 sur un échantillon de 11 600 ménages tirés de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire. Cette enquête a été réalisée avec un appui financier de la Banque Mondiale. Par ailleurs, l'AGEPE a bénéficié, pour la réalisation de cette enquête, de l'appui technique de l'INS, de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et du Bureau international du travail (BIT).

L'enquête nationale sur la situation de l'emploi et le travail des enfants en 2013 (ENSETTE 2013) a été entreprise selon un processus participatif impliquant divers acteurs. Les aspects techniques relatifs à la réalisation de cette enquête ont été confiés à l'INS, notamment le plan de sondage et sa mise en œuvre, la collecte, la saisie et le traitement des données, avec l'implication effective de l'AGEPE et l'appui technique de la Banque Mondiale, du BIT et de l'ENSEA. L'AGEPE a coordonné l'ensemble des activités liées à l'enquête. En outre, divers acteurs ont participé à la conduite de cette enquête sous l'égide du Comité de Coordination dont le Programme des nations unies pour le développement (PNUD). L'ENSETTE 2013 a également reçu un appui financier du BIT ainsi que du projet PEJEDEC financé par la Banque Mondiale.

L'objectif général du présent rapport est de connaître la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire pour l'année 2013. Plus spécifiquement, il vise les objectifs suivants :

- Connaître la répartition de la population en âge de travailler par rapport au travail ;
- Connaître les caractéristiques de la population en emploi et des chômeurs ;
- Connaître la répartition de la population hors main-d'œuvre ;
- Produire des informations sur les enfants économiquement occupés ;
- Produire les principaux indicateurs du marché du travail et apprécier leur niveau en 2013.

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 12 000 ménages tiré de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire national sur la base du dernier recensement de la population et de l'habitation qui date de l'année 1998 (voir annexe 4). Les données de l'enquête ont été collectées en février 2014. Le présent rapport contient une analyse descriptive des données de l'enquête. Ce rapport descriptif sur la situation de l'emploi est le premier du genre à appliquer les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST tenue en octobre 2013 à Genève. L'application des nouvelles normes produit des données de référence pour les statistiques du travail à utiliser dans le futur et elle facilitera la comparaison avec les données appliquant les nouvelles normes.

Les aspects techniques liés à la réalisation de l'enquête sont présentés en annexe. Ainsi, l'annexe 5 détaille la méthodologie et le déroulement de l'enquête, l'annexe 6 décrit la représentativité et la précision des résultats, l'annexe 7 présente le calcul des pondérations au niveau des ménages et l'annexe 8 spécifie l'approche méthodologique du contrôle qualité dans le cadre de l'ENSETE2013 et les résultats obtenus. Il est à noter que les pondérations et estimations d'effectifs de population dans l'ENSETE 2013 sont réalisées sur la base des projections démographiques officielles fondées sur les résultats du RGPH 1998. Ainsi, une mise à jour des résultats – en particulier les estimations d'effectif – sera nécessaire une fois les résultats du RGPH 2014.

Le processus participatif mis en place et l'appui technique de différents partenaires durant toutes les étapes de l'enquête, y compris l'élaboration des instruments, la formation des enquêteurs, la collecte, le contrôle qualité renforcé, l'apurement et l'analyse des données ainsi que la revue scientifique contribuent à la qualité et la fiabilité des résultats de l'ENSETE 2013. L'ENSETE 2013 peut ainsi servir d'enquête de référence en matière d'emploi pour la Côte d'Ivoire, mais également dans le cadre de l'application des nouvelles normes en matière de statistiques du travail dans la sous-région. De même, cet exercice permet de jeter les bases d'un dispositif pérenne de suivi du marché du travail.

Bien que le caractère primordial de l'emploi soit reconnu par tous, il n'existe à l'heure actuelle pas d'indicateurs consensuels pour en faire le diagnostic, notamment dans les pays en voie de développement. En effet, l'indicateur le plus souvent cité pour caractériser la situation de l'emploi est le taux de chômage. Cependant, au regard de la définition internationale du chômage, cet indicateur n'est pas le plus pertinent dans les pays en développement en général et en particulier en Côte d'Ivoire. Les taux de chômage calculés selon cette définition tendent à être plus faibles dans ces derniers en comparaison de ceux des pays développés.

Conscient de cette réalité, le Bureau international du travail (BIT) a inscrit à l'ordre du jour de la 18^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) tenue en octobre-novembre 2008 à Genève une discussion sur la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Il s'est agi de discuter de la possibilité de définir un ou plusieurs indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de main-d'œuvre, en plus ou en remplacement du taux de chômage, avec pour objectif de produire des statistiques reflétant mieux la réalité des pays en développement. La résolution issue de cette CIST a proposé l'inscription à l'ordre du jour de la 19^{ème} CIST de la définition d'indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

La 19^{ème} CIST, tenue en octobre 2013, a fait une révision significative des normes en matière de statistiques de l'emploi. La première innovation de cette Conférence a été de prendre en compte toutes les formes de travail productif dans les statistiques du travail. La deuxième innovation est que, conformément aux recommandations de la 18^{ème} CIST, la 19^{ème} a proposé des indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, en complément du taux de chômage.

Il semble ainsi indiqué, en premier lieu de présenter ces normes dans ce rapport, dans la mesure où l'ENSETE2013 constitue la première enquête qui produit les indicateurs selon les nouvelles normes en Côte d'Ivoire. Dans cette partie, la définition des concepts sera faite tout en donnant la répartition de la population en âge de travailler selon les nouvelles normes.

L'une des composantes importantes de la population en âge de travailler est la population en emploi. Du fait que nombre d'acteurs du marché du travail se réfèrent au taux de chômage pour apprécier la situation de l'emploi, le nombre de personnes en emploi et leur part dans la population active acquiert une importance particulière. Cependant, plus que le nombre de personnes en emploi et leur part, les caractéristiques de l'emploi renseignent sur la situation de l'emploi notamment dans les pays en voie de développement. En effet, les marchés du travail y sont caractérisés par une dominance de l'économie informelle comprenant le secteur informel et l'emploi informel. Ainsi, dans ces pays, le vrai défi demeure comment accroître la capacité d'absorption du secteur dit moderne ou formel. Dans ce dernier, de faible portée, la sécurité de l'emploi et du revenu, les conditions de travail, le niveau de revenu y sont généralement meilleurs. Les motifs d'insatisfaction de l'emploi sont ainsi nombreux pour la population en emploi, allant de la situation de sous-emploi lié à la durée du travail à celle de rémunération insuffisante en passant par celles d'emploi inadéquat du point de vue des qualifications professionnelles et des conditions de travail. Ainsi, nombre de personnes en emploi souhaiteraient certainement occuper un autre emploi pour l'une ou l'autre de ces raisons. L'analyse des caractéristiques de l'emploi permettra sans nul doute de renseigner davantage sur la qualité de l'emploi occupé, au-delà du nombre absolu de personnes en emploi.

La population au chômage, qui constitue l'autre composante de la main-d'œuvre mérite une attention particulière. En effet, elle représente l'ensemble des personnes qui bien qu'à la recherche d'un emploi et disponibles immédiatement n'en possèdent pas. Son volume et sa part dans la main-d'œuvre sont de tout temps de moindre importance dans les pays en développement comme la Côte d'Ivoire. Cependant, une analyse des chômeurs permet d'en ressortir les caractéristiques essentielles qui permettent de mieux caractériser le marché du travail. En effet, la part du chômage de longue durée, le taux de chômage selon les variables sociodémographiques, les aspirations des chômeurs et leurs modes de recherche d'emploi sont autant de caractéristiques qui permettent de mieux cerner le marché du travail, notamment dans les pays en développement.

Selon les nouvelles normes des statistiques du travail, la population en âge de travailler est composée de deux catégories principales : la main-d'œuvre et la population hors main-d'œuvre. Le premier chapitre permettra certainement de présenter la répartition globale de la population en âge de travailler selon ces deux catégories, mais il semble utile de connaître les caractéristiques de la deuxième composante. En effet, cette population se compose de sous-catégories assez importantes qu'il est nécessaire de bien analyser. Il s'agit notamment de la main-d'œuvre potentielle, des différentes formes de travail autres que l'emploi, et des autres populations hors main-d'œuvre. Cette analyse permettra en effet de bien comprendre pourquoi ces catégories de population se retrouvent hors main-d'œuvre, certaines situations pouvant être expliquées par l'incapacité du marché du travail à offrir de l'emploi. Il est au demeurant aussi important de bien connaître les populations n'ayant aucun lien avec le marché du travail.

Bien que la convention 138 sur l'âge minimum légal au travail ait été ratifiée par la Côte d'Ivoire et les différentes activités de lutte contre le travail des enfants menées par le Gouvernement, les phénomènes de travail des enfants et d'enfants économiquement occupés demeurent des réalités sur le marché du travail ivoirien. Cette enquête avait un volet travail des enfants bien fourni ayant permis de réaliser un rapport sur la question. Dans le rapport emploi, comme dans les précédents et les futurs, il convient de produire des statistiques sur les enfants économiquement occupés.

Enfin, ce rapport ne peut se réaliser sans un résumé de la situation de l'emploi par les principaux indicateurs. Les données pour les produire étant disséminées dans les différents chapitres du rapport, il a semblé indiqué de présenter ces indicateurs principaux en annexe.

Le présent rapport présente une analyse descriptive des données de l'enquête selon les cinq parties suivantes : la population en âge de travailler vis-à-vis du travail, description de la population en emploi, description de la population au chômage, description de la population hors main d'œuvre, le travail des enfants.

SITUATION DE L'EMPLOI EN COTE D'IVOIRE EN 2013 ²

²Le rapport descriptif est un produit du comité technique de l'ENSETE 2013. Au rapport descriptif, s'ajoutera une série de produits secondaires pour approfondir certaines thématiques.

1.1. Définition et structure de la population en âge de travailler

Le présent rapport descriptif sur la situation de l'emploi est le premier du genre à appliquer les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST d'octobre 2013. La figure 1.1 donne une vue d'ensemble de la structure de la population en âge de travailler selon ces nouvelles normes et aussi les anciennes normes. L'annexe 1 fournit un lexique des termes clefs, ainsi qu'une description plus précise de la décomposition de la population en âge de travailler selon les normes de la 19^{ème} CIST. Selon ces normes, la population en âge de travailler est composée de deux sous-populations :

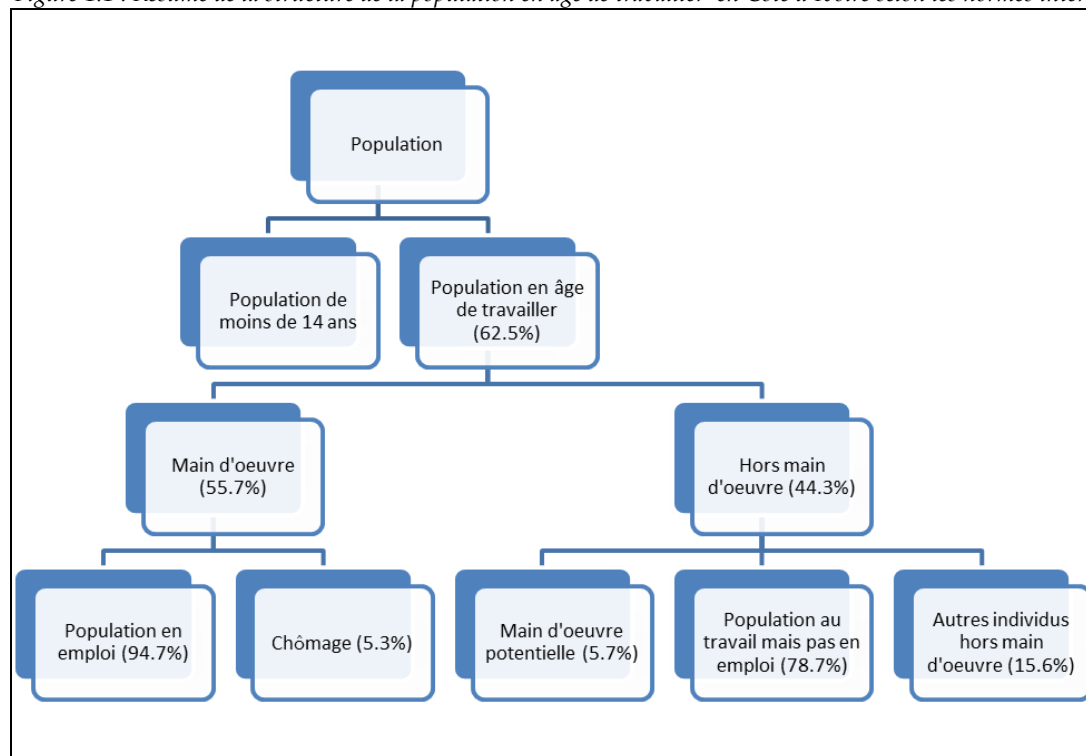
- **La main-d'œuvre** : qui comprend les personnes en emploi et les chômeurs (i.e. personne sans emploi, à la recherche d'un emploi et actuellement disponible).
- **La population hors main-d'œuvre** : comprend la main d'œuvre potentielle, les personnes au travail mais pas en emploi et, les autres individus hors main d'œuvre. *La main d'œuvre potentielle* comprend les individus sans emploi, qui cherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles à travailler immédiatement, ou les individus sans emploi, qui disponibles à travailler immédiatement mais qui ne cherche pas d'emploi. *Les personnes au travail mais pas en emploi* sont celles qui réalisent des activités productives pour la consommation personnelle (travaux ménagers ou agriculture de subsistance) ou d'autres types de travaux non rémunérés. *Les autres individus hors main d'œuvre* concernent tous les autres individus qui ne travaillent pas.

Il est important de noter que les statistiques du travail selon les nouvelles normes internationales ne sont pas comparables avec les statistiques dérivées des anciennes normes internationales.

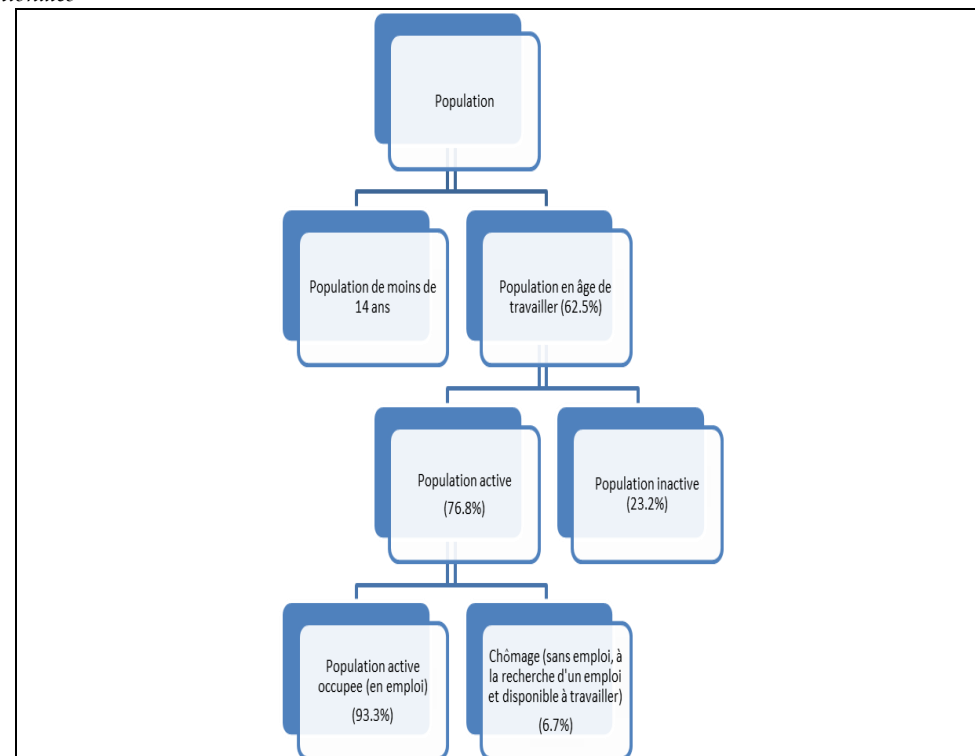
Des différences entre les deux normes sont bien réelles et entraînent pour une même population donnée, des écarts très importants pour les mêmes indicateurs dans certains cas. Par exemple, selon les anciennes normes, la plupart des travailleurs non rémunérés et les producteurs d'aliments de subsistance font partie de la population en emploi. Par contre, selon les nouvelles normes, ces travailleurs non rémunérés et producteurs d'aliments de subsistance sont considérés comme étant hors main-d'œuvre. Ces changements dans la composition de la main-d'œuvre affectent aussi bien le chômage (qui est la part de la main d'œuvre qui n'a pas d'emploi) que la main-d'œuvre (nouvelle norme) qui s'apparente à la population active (ancienne norme) mais qui lui reste structurellement inférieure.

Les nouvelles normes internationales sur les statistiques du travail et de l'emploi illustrent que la problématique de l'emploi ne se résume pas seulement au chômage puisqu'il n'affecte que faiblement la main-d'œuvre, notamment dans les pays en voie de développement. En effet, une partie de la population se trouve hors main d'œuvre, en particulier en travaillant sans rémunération pour leur consommation personnelle et sans avoir d'emploi. En ce sens, la réelle problématique de l'emploi concerne également la large part de cette population occupée dans des emplois peu productifs.

Figure 1.1 : Résumé de la structure de la population en âge de travailler en Côte d'Ivoire selon les normes internationales



1a : Nouvelles normes



1.b : Anciennes normes

1.2. Caractéristiques de la population en âge de travailler

Environ 6 personnes sur 10 font parties de la population en âge de travailler dominée par les jeunes et les personnes non instruites.....

Tableau 1.1 : Population en âge de travailler (en % de la population totale) selon le sexe et le milieu de résidence

	Population en âge de travailler (en % de la population totale)
Sexe	
Homme	63,1
Femme	61,9
Milieu de résidence	
Abidjan	70,9
Urbain autre	66,1
Rural	58,2
Ensemble	62,5

Source : Ensete 2013

La population en âge de travailler est estimée à 14 501 118 sur une population totale projetée de 23 202 871, soit une proportion de 62,5%. Cette proportion est de 63,1% chez les hommes et de 61,9% chez les femmes (Tableau 1.1). En milieu urbain, elle est de 68,2% (70,9% dans la ville d'Abidjan et 66,1% dans les autres villes) alors qu'elle est de 58,2% en milieu rural. Cette différence entre milieux de résidence s'explique en partie par une proportion plus importante d'enfants de 0-14 ans dans la population rurale.

Tableau 1.2 : Répartition de la population en âge de travailler (en %) selon les caractéristiques des individus

	Population en âge de travailler
Milieu de résidence	
Abidjan	21,4
Urbain autre	25,1
Rural	53,5
Sexe	
Homme	51,4
Femme	48,6
Groupe d'âge	
14-24 ans	35,1
25-35 ans	28,1
36-59 ans	30,5
Plus de 60 ans	6,3
niveau d'instruction	
sans instruction	44,8
Primaire	26,2
Secondaire	24,5
Supérieur	4,5

Source : Ensete 2013

La population en âge de travailler est constituée de 51,4% d'hommes et de 48,6% de femmes (Tableau 1.2) et réside majoritairement en milieu rural (53,5% contre 25,1% dans les autres villes et 21,4% à Abidjan). Elle est relativement jeune avec 35,1% de la population en âge de travailler qui a entre 14 et 24 ans, et 63,2% dont l'âge varie entre 14 et 35 ans. Sur la base des projections de population, ce sont environ 367 000 personnes qui ont rejoint la population en âge de travailler en février 2014 par rapport à novembre 2012. Par ailleurs, il convient d'indiquer que 44,8% de cette population est sans instruction et que seulement 4,5% a atteint le niveau supérieur de l'enseignement général.

1.3. Structure de la population en âge de travailler

La population en âge de travailler en Côte d'Ivoire est majoritairement constituée de main-d'œuvre (55,7%) même si plus de 4 individus sur 10 sont hors main-d'œuvre (44,3%). Il est à noter que les femmes sont plus hors main d'œuvre (50,8%) que les hommes (38,2%). En milieu urbain (hors Abidjan), près d'une personne sur deux (49,3%) est hors main d'œuvre alors que cette proportion est beaucoup plus faible à Abidjan (41%) et en milieu rural (43,3%).

Tableau 1.3 : Structure de la population en âge de travailler (en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Population en âge de travailler	
	Main-d'œuvre	Hors main d'œuvre
Milieu de résidence		
Abidjan	59	41
Urbain autre	50,7	49,3
Rural	56,7	43,3
Sexe		
Homme	61,8	38,2
Femme	49,2	50,8
Groupe d'âge		
14-24	32,3	67,7
25-35	68,4	31,6
36-59	72,5	27,5
60+	47,9	52,1
Education		
sans instruction	59,7	40,3
Primaire	57,4	42,6
Secondaire	44,8	55,2
Supérieur	65,9	34,1
Ensemble	55,7	44,3

Source : Ensete 2013

La proportion de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler est de 61,8% chez les hommes contre 49,2% chez les femmes. Cette proportion est plus importante à Abidjan (59,7%) et en milieu rural (56,7%) que dans les autres villes (50,7%). Elle est plus élevée dans les groupes d'âge de 25-35 ans (68,4%) et de 36-59 ans (72,5%) et à contrario plus faible dans les groupes d'âges de 14-24 ans (32,3%) et des 60 ans et plus (47,9%). Par niveau d'instruction, la part de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler est de 65,9% chez les personnes ayant le niveau supérieur, de 59,7% chez celles n'ayant aucune instruction, de 57,4 % chez les personnes de niveau primaire et de 44,8% chez celles de niveau secondaire.

La proportion de personnes hors main-d'œuvre est estimée à 50,8% chez les femmes alors qu'elle est de 38,2% chez les hommes. Cette proportion de personnes hors-main d'œuvre est plus importante dans les autres villes (49,3%) qu'à Abidjan (41,0%) et en milieu rural (43,3%). La plus forte proportion de population hors main-d'œuvre s'observe chez les personnes de niveau secondaire (55,2%) tandis qu'elle est de 42,6% pour celles de niveau primaire, de 34,1% pour celles de niveau supérieur et de 40,3% pour les sans instruction.

1.3.1. Main-d'œuvre

La main-d'œuvre, composée des personnes en emploi et de celles au chômage, est estimée à 8 070 764 personnes en février 2014, ce qui représente 55,7% de la population totale en âge de travailler. La population en emploi est estimée quant à elle en février 2014, à 7 644 539 personnes, soit 94,7% de la main d'œuvre.

A cette même date, la population au chômage est estimée à 426 225 personnes, soit 5,3% de la main d'œuvre (qui représente en fait le taux de chômage).

Le taux de chômage est plus élevé à Abidjan (avec 11,0%) et dans les autres villes (6,8%) qu'en milieu rural (2,3%). Par ailleurs, il est plus élevé chez les femmes (6,6%) que chez les hommes (4,3%). Il est beaucoup plus important dans le groupe d'âge 14-24 ans (9,6 %) et dans une moindre mesure dans le groupe d'âge 25-35 ans (5,9 %) que chez les 36-59 ans (3,1%) et les personnes de 60 ans et plus (1,2%).

Tableau 1.4 : Structure de la main d'œuvre (en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Décomposition de la main d'œuvre	
	main d'œuvre en emploi (en %)	Taux de chômage
Sexe		
Homme	95,7	4,3
Femme	93,4	6,6
Milieu de résidence		
Abidjan	89,1	10,9
Urbain autre	93,2	6,8
Rural	97,7	2,3
Groupe d'âge		
14-24	90,4	9,6
25-35	94,1	5,9
36-59	96,9	3,1
60+	98,8	1,2
Education		
sans instruction	97,4	2,6
Primaire	94,9	5,1
Secondaire	91,0	9,0
Supérieur	87,8	12,2
Ensemble	94,7	5,3

Source : Ensete 2013

Les hommes constituent une part plus importante que les femmes dans la main-d'œuvre (57,1% contre 42,9%). Par ailleurs, 54,4% de la main-d'œuvre vit en milieu rural, 22,7% à Abidjan et 22,9% dans les autres villes. En outre, près des trois quarts de la main d'œuvre a entre 25 et 59 ans (34,5% pour les 25-35 ans et 39,7% pour les 36-59 ans). Enfin, les personnes sans niveau d'instruction représentent 48,0% de la main d'œuvre tandis que celle de niveau supérieur ne font que 5,4% de celle-ci. Il faut aussi noter que 27% de la main d'œuvre est constituée de personnes de niveau primaire et 19,7% de niveau secondaire.

Tableau 1.5 : Répartition de la main d'œuvre (en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Contribution (en %) à la main d'œuvre
Milieu de résidence	
Abidjan	22,7
Urbain autre	22,9
Rural	54,4
Sexe	
Homme	57,1
Femme	42,9
Groupe d'âge	
14-24	20,4
25-35	34,5
36-59	39,7
60+	5,4
Education	
sans instruction	48,0
Primaire	27,0
Secondaire	19,7
Supérieur	5,4

Source : Ensete 2013

1.3.3.1. La main-d'œuvre en emploi

La quasi-totalité de la main d'œuvre (94,7%) est en emploi. La population en emploi est faiblement instruite (49,2% sans instruction) et se retrouve un peu plus en milieu rural (56,1%). Toutefois, la part de la population en âge de travailler en emploi est de 52,7%.

Tableau 1.6 : Répartition de la main d'œuvre en emploi (en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Contribution (en %) à la main d'œuvre en emploi
Milieu de résidence	
Abidjan	21,3
Urbain autre	22,5
Rural	56,1
Sexe	
Homme	57,6
Femme	42,4
Groupe d'âge	
14-24	19,5
25-35	34,3
36-59	40,6
60+	5,7
Education	
sans instruction	49,2
Primaire	27,0
Secondaire	18,9
Supérieur	5,0

Source : Ensete 2013

La main d'œuvre en emploi représente plus de 94% cette population. Cette main d'œuvre en emploi est majoritairement masculine (57,6%) et se retrouve principalement dans les groupes d'âge de 36 à 59 ans (40,6%) et de 25 à 35 ans (34,3%). De plus, la main d'œuvre en emploi réside en milieu rural (56,1%) même si plus d'une personne sur cinq en emploi est dans la seule ville d'Abidjan (22,5%).

Les personnes n'ayant jamais été à l'école occupent une part relativement plus importante de la population en emploi (49,2%). Les personnes de niveau primaire représentent quant à elles 27,0% tandis que celles de niveau secondaire représentent 18,9% et celles de niveau supérieur, 5,0%.

1.3.3.2. La population au chômage

Le chômage touche 5,3% de la main d'œuvre, soit 426 225 chômeurs qui se retrouvent en milieu urbain et principalement à Abidjan (46,9%).

On retrouve plus de chômeurs à Abidjan (199 771 personnes, soit 46,8% des chômeurs) que dans les autres villes (29,4%) et en milieu rural (23,8%). En outre, les femmes (53,4% des chômeurs) sont plus nombreuses que les hommes au chômage (46,6%). Les jeunes de 14-35 ans représentent plus des trois quarts des chômeurs dont 37% pour ceux qui ont entre 14 et 24 ans et 38,4% pour ceux qui sont âgés de 25 à 35 ans. La majorité des chômeurs sont sans instruction (24%) ou ont un niveau primaire (27,2%). Il faut indiquer que 13% des chômeurs ont fait des études supérieures et 35,3% ont le niveau secondaire.

Tableau 1.7 : Répartition de la main d'œuvre au chômage(en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Contribution (en %) à la main d'œuvre au chômage
Milieu de résidence	
Abidjan	46,9
Urbain autre	29,4
Rural	23,8
Sexe	
Homme	46,6
Femme	53,4
Groupe d'âge	
14-24	37,0
25-35	38,4
36-59	23,4
60+	1,2
Education	
sans instruction	24,5
Primaire	27,2
Secondaire	35,3
Supérieur	13,0

Source : Ensete 2013

1.3.2. Population hors main-d'œuvre

Environ 6 430 354 de personnes sont hors main d'œuvre. Les femmes (55,7%) et les jeunes de moins de 24 ans (53,7%) sont plus nombreux dans la population hors main d'œuvre, de même que les personnes sans instruction (40,8%). Cette population hors main d'œuvre réside en milieu rural (52,2%).....

Tableau 1.8 : Répartition (en %) de la population hors main d'œuvre selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Contribution (en %) à la population hors main d'œuvre
Milieu de résidence	
Abidjan	19,8
Urbain autre	27,9
Rural	52,2
Sexe	
Homme	44,3
Femme	55,7
Groupe d'âge	
14-24	53,7
25-35	20
36-59	18,9
60+	7,4
Education	
sans instruction	40,8
Primaire	25,2
Secondaire	30,5
Supérieur	3,5

Source : Ensete 2013

La population hors main d'œuvre est composée de trois groupes de population : la main-d'œuvre potentielle, la population engagée dans les autres formes de travail et les autres personnes hors main-d'œuvre.

La population hors main-d'œuvre est estimée en février 2014 à 6 430 354 personnes, soit 44,3% de la population en âge de travailler (Tableau 1.3). Les femmes (55,7%) sont plus nombreuses que les hommes (44,3%) dans la population hors main-d'œuvre. Elle réside principalement en milieu rural (52,2%) et la ville d'Abidjan en compte 19,8% et les autres villes, 27,9%.

Près de la moitié des personnes hors main d'œuvre sont âgées de 14 à 24 ans et 20% de 25 à 35 ans. En outre, 40,8% sont sans instruction et plus de 55% ont atteint au plus le niveau secondaire dont 25,2% le niveau primaire et 30,5% le niveau secondaire.

1.4. Population en âge de travailler en emploi et sans emploi

Globalement, la part de la population en emploi dans la population en âge de travailler est de 52,7%. Les individus hors main-d'œuvre constituent la majorité de la population sans emploi.

Comme indiqué dans les sections précédentes, la majorité de la main-d'œuvre a un emploi, et le taux de chômage est faible. Cependant, en considérant l'ensemble des personnes sans emploi (population hors main d'œuvre à laquelle on ajoute les chômeurs), il ressort que ces personnes représentent 47,3% de la population en âge de travailler.

La notion de chômage ne semble plus suffire pour décrire la situation des individus vis-à-vis de l'emploi, surtout dans le contexte économique ivoirien marqué par une forte contribution du secteur informel dans la production nationale. Ainsi, d'autres indicateurs semblent plus pertinents, notamment ceux relatifs à la qualité de l'emploi.

Tableau 1.9 : Population en âge de travailler (en %) en emploi ou sans emploi selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Population en âge de travailler (en %)	
	sans emploi	en emploi
Milieu de résidence		
Abidjan	47,5	52,5
Urbain autre	52,8	47,2
Rural	44,6	55,4
Sexe		
Homme	40,9	59,1
Femme	54,0	46,0
Groupe d'âge		
14-24	70,8	29,2
25-35	35,6	64,4
36-59	29,8	70,2
60+	52,6	47,4
Education		
sans instruction	41,8	58,2
Primaire	45,5	54,5
Secondaire	59,2	40,8
Supérieur	42,1	57,9
Ensemble	47,3	52,7

Source : Ensete 2013

La part de la population en âge de travailler en emploi est plus élevée parmi les hommes (59,1%) que parmi les femmes (46,0%). Cette part est également plus élevée en milieu rural (55,4%) qu'à Abidjan (47,2%) et dans les autres villes (52,5%). La probabilité d'être en emploi est plus faible parmi les jeunes de 14 à 24 ans (29,2%), et plus élevée parmi les adultes de 25 à 35 ans (64,4%) et les adultes de 36 à 59 ans (70,2%). Finalement, le taux d'emploi est plus élevé parmi les individus sans niveau (58,2%) et ceux du niveau supérieur (57,9%).

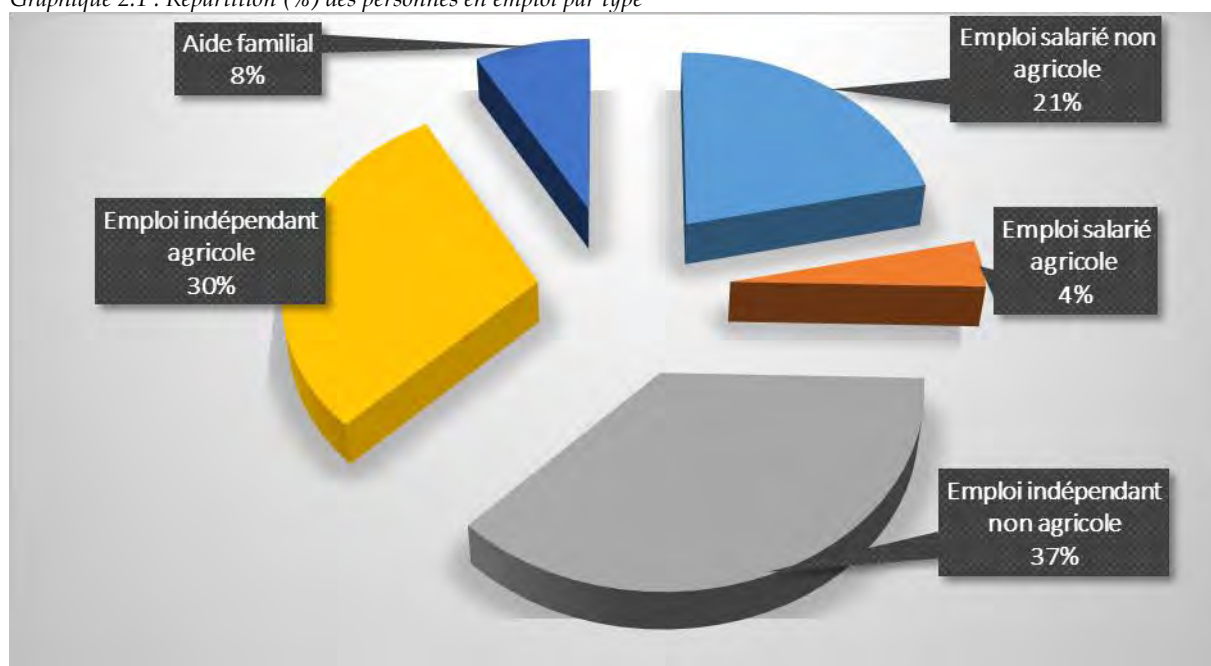
2.1. Caractéristiques générales de l'emploi

2.1.1. Principaux types d'emplois

Les emplois indépendants non agricoles représentent 37,0% des emplois exercés en février 2014 et les emplois indépendants agricoles 29,6% des emplois. Au total, près des trois quarts des emplois sont non-salariés (74,6% en incluant les aides familiaux).

Alors que les hommes exercent plus des emplois indépendants agricoles (35,3%), les femmes, par contre, sont plus présentes dans les emplois indépendants non agricoles (52,6%). Seuls 25,4% des emplois sont des emplois salariés, la plupart hors du secteur agricole (21,5%). Par ailleurs, 33,9% des emplois occupés par les hommes sont salariés, contre seulement 13,8% des emplois occupés par les femmes.

Graphique 2.1 : Répartition (%) des personnes en emploi par type



Source : Ensete 2013

Plus de la moitié (58,5%)³ des 7 644 539 emplois estimés en février 2014 sont des emplois non agricoles. Les emplois salariés représentent 25,4% des emplois dont 21,5% sont non agricoles et 3,9% sont agricoles. En outre, 66,6% des emplois sont des emplois indépendants avec 37% qui ne sont pas agricoles. Quant aux aides familiaux, ils constituent 8,0% des emplois.

Des disparités apparaissent selon les caractéristiques des individus (Tableau 2.1). En effet, alors que les hommes exercent plus des emplois indépendants dans l'agriculture (35,3% contre 21,9% de femmes), les femmes, par contre, sont plus importantes dans les emplois indépendants non agricoles (52,6% contre 25,5% chez les hommes). Par ailleurs, les emplois salariés sont plus occupés par les hommes que les femmes : 28,1% d'hommes salariés non agricoles (contre 12,6% de femmes) et 5,8% d'hommes salariés dans l'agriculture (contre seulement 1,2% de femmes).

³ Ce chiffre ne comprend pas la part des aides familiaux en emploi non agricole

En milieu urbain, les emplois salariés non agricoles (45,4% à Abidjan et 39,4% dans les autres villes) et les emplois indépendants non agricoles (resp. 50,6% et 52,4%) sont plus fréquents. En revanche, les emplois les plus exercés en milieu rural sont les emplois indépendants agricoles (49,9%) et dans une moindre mesure, les emplois indépendants non agricoles (25%).

Pour les jeunes de 14-24, la structure de l'emploi est plus diversifié : ils sont à 33,6% dans l'emploi salarié (dont 27,1% non agricole), 30% dans l'emploi indépendant non agricole et surtout près de 19% sont des aides familiaux et 18% qui sont des agriculteurs indépendants. La structure est presque la même pour les personnes âgées de 24 à 35 ans : 40,1% sont des indépendants non agricoles, 24,9% sont des indépendants agricoles et 28% sont salariés (dont 23,4% de salariés non agricoles). En revanche, les personnes de plus de 35 ans occupent surtout des emplois indépendants : 38,2% des 35 à 59 ans sont des indépendants non agricoles et 35,5% sont des indépendants agricoles. Ces proportions sont respectivement 32,8% et 48,1% pour les personnes de plus de 60 ans.

Près de 70% des personnes de niveau supérieur occupent un emploi salarié (dont 69,2% sont des salariés non agricoles) et 24,5% sont des indépendants non agricoles. Celles qui ont un niveau secondaire sont dans l'emploi salarié (40,9% dont 37,1% de salariés non agricoles) ou dans l'emploi indépendant (34,6% des emplois sont non agricoles 19,3% sont agricoles). A contrario, les personnes de faible niveau d'instruction occupent surtout des emplois indépendants : 37,9% des non instruits sont des indépendants non agricoles et 37,6% sont des indépendants agricoles. Ces proportions sont respectivement de 38,8% et 30,4% pour les personnes de niveau secondaire.

Tableau 2.1 : Répartition (%) des emplois par principaux types selon les caractéristiques des individus

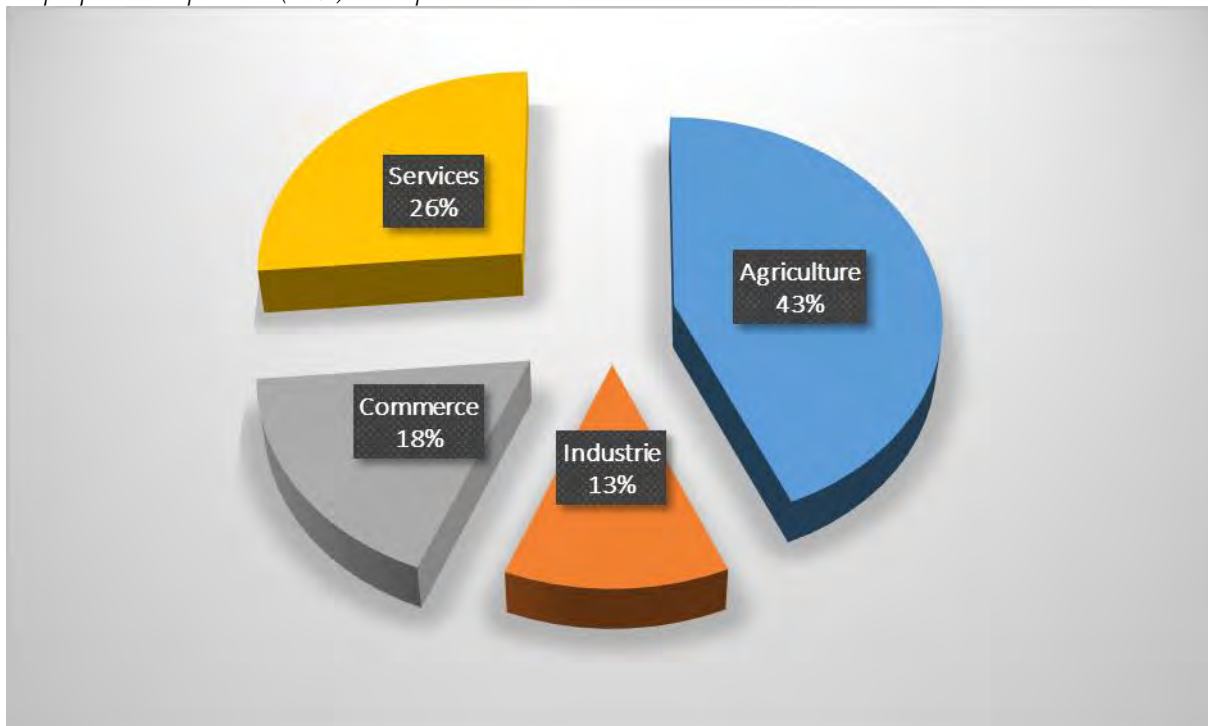
Caractéristiques sociodémographiques	Emploi salarié non agricole	Emploi salarié agricole	Emploi indépendant non agricole	Emploi indépendant agricole	Aide familial	Total
Milieu de résidence						
Abidjan	45,3	0,2	50,5	0,6	3,4	100
Urbain autre	33,6	1,7	54,0	6,6	4,1	100
Rural	7,5	6,2	25,0	50,0	11,3	100
Sexe						
Homme	28,1	5,8	25,5	35,3	5,3	100
Femme	12,6	1,2	52,6	21,9	11,7	100
Groupe d'âge						
14-24	27,1	6,5	30,2	17,4	18,8	100
25-35	23,4	4,6	40,1	24,9	7,0	100
36-59	19,7	2,4	38,2	35,5	4,2	100
60+	3,9	1,6	32,8	58,1	3,6	100
Education						
sans instruction	10,2	4,3	37,9	37,6	10,0	100
Primaire	18,6	3,7	38,8	30,4	8,5	100
Secondaire	37,1	3,8	34,6	19,3	5,2	100
Supérieur	69,2	0,8	24,5	3,8	1,7	100
Ensemble	21,5	3,9	37,0	29,6	8,0	100

Source : Ensete 2013

2.1.2. Emploi par branche d'activité

L'agriculture demeure la branche d'activité la plus pourvoyeuse d'emplois avec 43,5% des emplois. Elle est suivie par les services (26,4%) et le commerce (17,6%) alors que la part de l'industrie dans l'ensemble des emplois n'est que de 12,5%.

Graphique 2.2 : Répartition (en %) des emplois selon la branche d'activité



Source: Ensete2013

L'analyse par branche d'activités est faite selon un regroupement en quatre principaux secteurs : Agriculture, Industrie, Commerce et Services à partir de la NAEMA⁴. Les hommes (48,7%) exercent plus dans l'agriculture que les femmes (36,4%). En revanche, les femmes (23,5%) sont plus dans le commerce que les hommes (13,2%). Dans l'industrie et les services, la répartition est peu différenciée suivant le sexe (Tableau 2.2).

Par ailleurs, l'agriculture concentre 8 fois plus d'emplois en milieu rural (71,4%) qu'en milieu urbain (2,4% à Abidjan et 12,6% dans les autres villes). En revanche, les emplois dans l'industrie, le commerce et les services, sont 4 fois plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, 39,3% des emplois sont dans les services pour le milieu urbain (hors Abidjan) 49,0% dans la ville d'Abidjan.

L'agriculture emploie 1,2 fois plus de personnes de 36 ans et plus (dont 45,7% pour les 36-59 ans et 69,8% pour les plus de 60 ans) que leurs cadets de 14-35 ans (40,1% pour les 14-24 ans et 38,5% pour les 25-35 ans). En revanche, l'industrie, le commerce et les services emploient plus des personnes de 14-35 ans que leurs aînés de 36 ans et plus.

La proportion de l'emploi agricole décroît avec le niveau d'instruction. Ainsi, elle passe de 55% pour les personnes non instruites et 43,6% pour celles de niveau primaire à 29,5% pour celles de niveau secondaire et seulement 6,9% pour celles de niveau supérieur. Ces tendances sont inversées dans les services. En effet, les personnes de niveau supérieur sont surtout dans les services (73,7% des emplois) alors que cette proportion n'est que 16,5% pour les

⁴ Nomenclature des Activités des Etats Membre d'Afristat

personnes non instruites, 24,4% pour celles de niveau primaire et 37,9 pour celles de niveau secondaire.

Tableau 2.2 : Répartition (%) des emplois par branche d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques

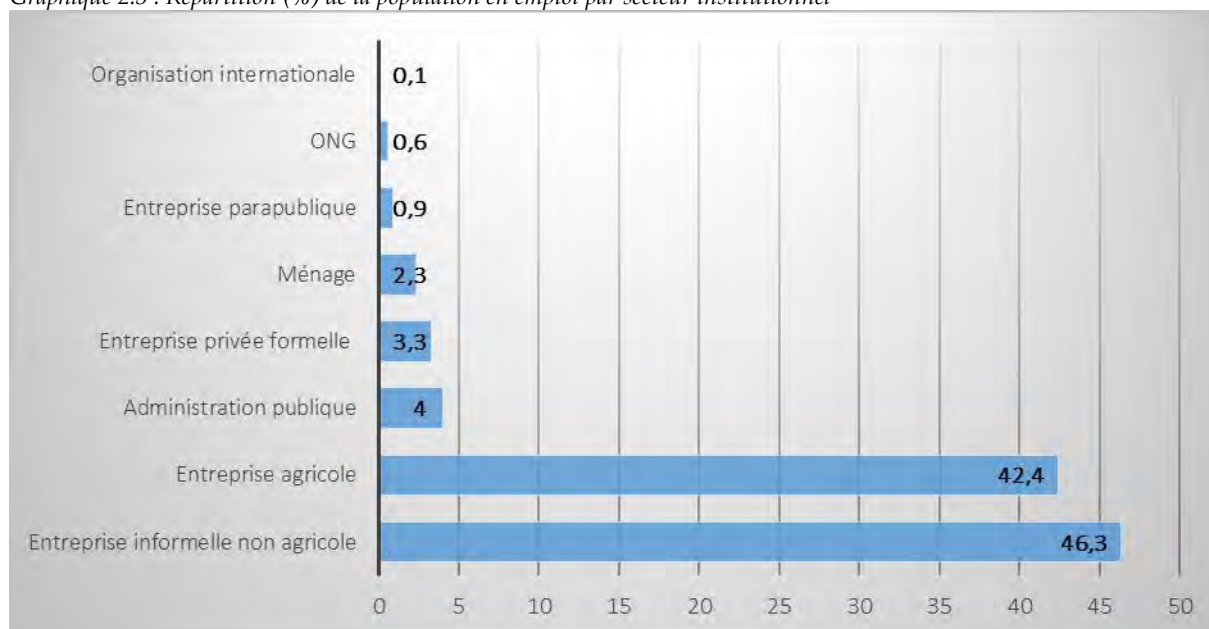
Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activités				Total
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	
Milieu de résidence					
Abidjan	2,4	20,5	28,1	49	100
Urbain autre	12,6	20,3	27,9	39,3	100
Rural	71,4	6,4	9,5	12,7	100
Sexe					
Homme	48,7	12,2	13,2	25,8	100
Femme	36,4	12,9	23,5	27,2	100
Groupe d'âge					
14-24	40,1	13,2	16,9	29,7	100
25-35	38,5	13,3	20,2	28	100
36-59	45,7	11,9	16,4	26	100
60+	69,8	8,8	12,5	8,9	100
Education					
sans instruction	55	10,9	17,6	16,5	100
Primaire	43,6	13,8	18,3	24,4	100
Secondaire	29,5	15,3	17,3	37,9	100
Supérieur	6,9	8,4	11	73,7	100
Ensemble	43,5	12,5	17,6	26,4	100

Source : Ensete 2013

2.1.3. Emploi par secteur institutionnel

Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois sont les entreprises informelles non agricoles (46,3%) et les entreprises agricoles traditionnelles (42,4%) qui concentrent 6 776 536, soit 88,7% des emplois. Seules 3,3% des emplois sont offerts par les entreprises privées formelles et 5% par le secteur public.

Graphique 2.3 : Répartition (%) de la population en emploi par secteur institutionnel



Source : Ensete 2013

Le secteur institutionnel est appréhendé dans cette étude à travers l'unité de production dans laquelle l'emploi principal est exercé, et des questions subsidiaires permettant de saisir les emplois formels ou informels. Ainsi, les catégories suivantes ont-elles été constituées : les entreprises informelles non agricoles, les entreprises agricoles, l'administration publiques et

entreprises publiques, les entreprises formelles privées, les ménages, les organisations à but non lucratif (ONG) et les organisations internationales.

Le secteur informel non agricole, avec 3 537 722 emplois, représente 46,3% des emplois. Ces emplois sont détenus majoritairement par des femmes (56,3%). Il fait 74,5% des emplois dans la ville d'Abidjan et 73,2% des emplois dans les autres villes. En milieu rural, par contre, le secteur informel non agricole fournit 24,8% des emplois. En moyenne, 4 personnes sur 10 travaillent dans ce secteur quel que soit leur niveau d'instruction : ils sont 41,8% des non instruits à être dans l'informel non agricole, 49,7% des personnes de niveau primaire aussi sont dans l'informel non agricole ainsi que 51,4% des personnes de niveau secondaire et 43,7% des personnes de niveau supérieur.

Les entreprises agricoles emploient 3 238 814 personnes, soit 42,4% de l'ensemble des emplois. Ces emplois sont plus exercés par les hommes (48,2%) et plus en milieu rural (70,6%). Les personnes sans niveau d'instruction (53,5%) et celles du niveau primaire (42,9%) sont en proportion plus importante dans ce secteur, comparativement au niveau secondaire (28,3%) ou supérieur (5,9%).

Environ 381 292 personnes travaillent dans l'administration publique et les entreprises parapubliques, soit 5,0% des emplois. Les hommes (6,5%) sont plus nombreux que les femmes (3,0%) dans ces emplois. Ces emplois sont localisés en milieu urbain (8,0% alors qu'ils font 2,6% des emplois ruraux) et sont occupés par les personnes de niveau supérieur (32,4% de personnes de niveau supérieur occupés qui y exercent leurs activités contre 10,3% pour le niveau secondaire, 1,9% pour le niveau primaire et 1,0% pour les sans niveau d'instruction).

Les entreprises privées formelles emploient environ 251 897 personnes, soit 3,3% des emplois. Les personnes qui occupent ces emplois sont surtout les hommes (4,6%), les personnes ayant le niveau supérieur (15,1%) et aussi celles qui résident à Abidjan (9%).

Quant aux emplois dans les ménages, ils sont estimés à 176 803, soit 2,3% des emplois. Ils sont principalement exercés par les femmes (avec 4,1% des femmes en emploi), les personnes de 14-24 ans (5,3%) et celles de 25-35 ans (2,1%) et sont plus localisés à Abidjan (6,3%). Par ailleurs, les organisations à but non lucratif emploient 48 348 personnes, soit 0,6% des emplois et les organisations internationales emploient 9 664 personnes, soit 0,1% des emplois.

2.2. Caractéristiques de l'emploi salarié

2.2.1. Emploi salarié agricole versus emploi salarié non agricole

Les emplois salariés non agricoles font 84,7% des emplois salariés (contre 15,3% d'emplois salariés agricoles). Si la quasi-totalité des emplois salariés sont non agricoles à Abidjan (99,5%) et dans les autres villes (95,1%), en milieu rural par contre, près de 45% des emplois salariés sont agricoles. Près de 9 emplois salariés sur 10 occupés par les femmes sont non agricoles et cette proportion est de 82,3% chez les hommes.

A l'exception des personnes de plus de 60 ans pour lesquelles l'emploi salarié agricole représente près de 30% des emplois salariés, pour les autres groupes d'âge, cette proportion varie de 19,4% pour les jeunes de 14-24 ans à 16,6% pour les personnes de 24-35 ans et 10,3% pour celles de 35-59 ans.

Par ailleurs, l'emploi salarié agricole décroît avec le niveau d'instruction. Sa proportion passe de 29,4% chez les personnes non instruites et 16,6% chez celles de niveau primaire à respectivement 9,4 et 1,2% chez les personnes de niveau secondaire et celles de niveau supérieur.

Tableau 2.3 : Répartition (%) des emplois salariés selon les caractéristiques des individus

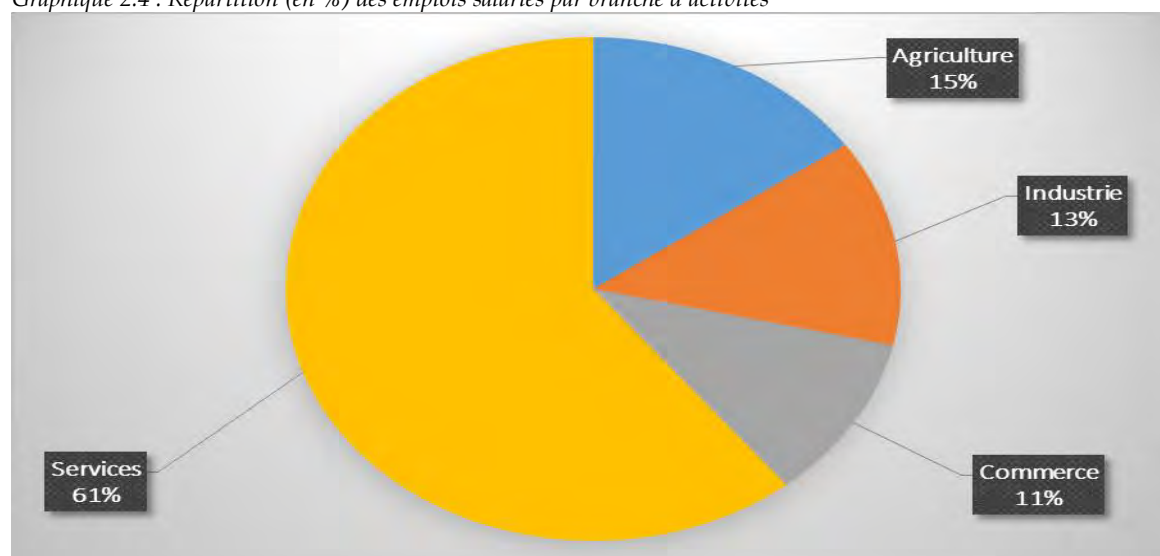
Caractéristiques sociodémographiques	Emploi salarié agricole	Emploi salarié non-agricole	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	0,5	99,5	100
Urbain autre	4,9	95,1	100
Rural	44,8	55,2	100
Milieu de résidence 2			
Urbain	2,5	97,5	100
Rural	44,8	55,2	100
Sexe			
Masculin	17,2	82,8	100
Féminin	8,9	91,1	100
Groupe d'âge			
Age 14-24	19,4	80,6	100
Age 25-35	16,6	83,4	100
Age 36-59	10,3	89,7	100
Age 60+	29,5	70,5	100
Groupe d'âge 2			
Age 14-35	17,7	82,3	100
Age 36+	11	89	100
Niveau éducatif			
Sans instruction	29,4	70,6	100
Primaire	16,6	83,4	100
Secondaire	9,4	90,6	100
Supérieur	1,2	98,8	100
Ensemble	15,3	84,7	100

Source : Ensete 2013

2.2.2. Emploi salarié par secteur d'activités

Environ six emplois salariés sur dix (60,8%) sont dans le secteur des services. La part des services dans l'emploi salarié est plus importante chez les femmes (71,8%) que chez les hommes (57,5%). En milieu rural, l'emploi salarié est plus dans l'agriculture (42,8%) que dans les autres secteurs. Il est au contraire plus concentré dans les services en milieu urbain (69,6%), et davantage à Abidjan (71,9%).

Graphique 2.4 : Répartition (en %) des emplois salariés par branche d'activités



Source : Ensete 2013

L'analyse par branche d'activités est faite selon un regroupement en quatre principaux secteurs : Agriculture, Industrie, Commerce et Services à partir de la NAEMA⁵.

Environ six emplois salariés sur dix (60,8%) sont dans les services et l'agriculture ne fournit que 15,3% des emplois salariés tout comme l'industrie et le commerce qui font respectivement 13,3% et 10,6% des emplois salariés. En milieu urbain, en général, les emplois salariés sont dans les services (72% des emplois salariés à Abidjan et 66,6% dans les autres villes) alors qu'en milieu rural, ils sont autant dans les services (40,7%) que dans l'agriculture (42,8%).

Les femmes salariées exercent principalement dans les services (78,8% des emplois salariés occupés par les femmes) et très peu dans le commerce (9,3%) et dans l'agriculture (9,0%). En revanche, chez les hommes, même si les emplois salariés sont majoritairement dans les services (qui font près de 52% des emplois salariés chez les hommes), il faut signaler que près de 17% des emplois salariés sont fournis par l'agriculture et 14,3% par l'industrie.

Chez les jeunes de moins de 35 ans, bien que les services fournissent une grande partie des emplois (51,9% et 57,4% resp. chez les 14-24 ans et 25-35 ans) les autres secteurs fournissent au moins un emploi salarié sur dix. Chez les plus de 36 ans, les personnes salariées exercent très peu dans le commerce (seulement 6,1% des emplois salariés) et plus de 7 emplois salariés sur 10 sont dans les services.

Si les emplois occupés par les personnes non instruites sont dans les services (47,1%) et accessoirement dans l'agriculture (28,2%), par contre les emplois salariés occupés par les personnes de niveau supérieur sont essentiellement dans les services (88,4%) de même que celles de niveau secondaire (près de 7 emplois sur 10).

Tableau 2.4 : Répartition (en%) des emplois salariés par secteur d'activités selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activités				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Total
Milieu de résidence					
Abidjan	0,8	14,7	12,5	71,9	100
Urbain autre	6,4	15,9	11,2	66,6	100
Rural	42,8	8,8	7,8	40,7	100
Milieu de résidence 2					
Urbain	3,3	15,2	11,9	69,6	100
Rural	42,8	8,8	7,8	40,7	100
Sexe					
Masculin	17,1	14,3	11,0	57,5	100
Féminin	9,0	9,9	9,3	71,8	100
Groupe d'âge					
Age 14-24	17,5	16	14,7	51,9	100
Age 25-35	17,4	13,1	12,2	57,4	100
Age 36-59	11	11,7	6,2	71,1	100
Age 60+	26,4	10,1	2,8	60,7	100
Groupe d'âge 2					
Age 14-35	17,4	14,2	13,2	55,1	100
Age 36+	11,5	11,6	6,1	70,8	100
Niveau d'instruction					
Sans instruction	28,2	12,3	12,4	47,1	100
Primaire	15,9	17,9	13,9	52,4	100
Secondaire	10,4	14,7	10,0	64,9	100
Supérieur	2,0	4,9	4,7	88,4	100
Ensemble	15,3	13,3	10,6	60,8	100

Source : Ensete 2013

⁵ Nomenclature des Activités des Etats Membre d'Afristat

2.2.3. Salaire mensuel moyen

Le salaire mensuel moyen tiré de l'emploi salarié est estimé à 105 731 FCFA. Il est plus faible chez les femmes salariées (78 482 FCFA) que chez les hommes (114 526 FCFA), en milieu rural (71 004 FCFA) qu'en milieu urbain (119 034 FCFA). Chez les personnes les moins instruites, ce salaire est de 45 331 FCFA et de 38 307 FCFA chez les jeunes de 14-24 ans.

Tableau 2.5 : Salaire mensuel moyen des emplois salariés (en FCFA) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Salaire mensuel moyen	% salariés dont le salaire est inférieur au SMIG
Milieu de résidence		
Abidjan	124 615	27,8
Autres villes	112 131	32,0
Ensemble Urbain	119 034	29,7
Rural	71 004	34,2
Sexe		
Masculin	114 526	27,9
Féminin	78 482	41,7
Groupe d'âge 1		
Age 14-24	38 307	41,5
Age 25-35	87 583	31,9
Age 36-59	158 691	22,2
Age 60+	156 597	37,8
Groupe d'âge 2		
Age 14-35	70 017	35,8
Age 36+	158 626	22,7
Niveau éducatif		
Sans instruction	45 331	37,8
Primaire	63 041	33,5
Secondaire	99 153	23,6
Supérieur	243 471	9,6
Ensemble	105 731	31,1

Source : Ensete 2013

Le salaire mensuel moyen des salariés est estimé à 105 731 FCFA. Il existe une forte disparité du salaire selon le sexe et selon le milieu de résidence. En effet, le salaire mensuel moyen des hommes est estimé à 114 526 FCFA contre 78 482 FCFA chez les femmes, soit un écart de plus de 30 000 FCFA. L'écart entre les salariés du milieu urbain (119 034 FCFA) et ceux du milieu rural (71 004 FCFA) est quant à lui d'environ 48 000 FCFA. Le salaire mensuel moyen des salariés est relativement plus élevé à Abidjan où il est estimé à 124 615 FCFA que dans les autres villes (112 131 FCFA).

Quand ils sont salariés, les jeunes de moins de 35 ans sont nettement moins bien rémunérés que leurs aînés. Leur salaire mensuel moyen est de 38 307 FCFA pour les 14-24 ans et de 87 583 FCFA pour les 25-35 ans alors qu'il est de 158 691 FCFA pour les personnes de 36-59 ans et de 156 597 FCFA pour les personnes de 60 ans et plus.

Le salaire mensuel moyen augmente avec le niveau d'instruction. Alors que ce salaire n'est que de 45 331 FCFA pour les personnes sans instruction et de 63 041 FCFA pour celles de niveau primaire, il est de 99 153 FCFA pour les personnes de niveau secondaire et atteint 243 471 FCFA pour les personnes de niveau supérieur.

Par ailleurs il ressort que près d'un tiers (31,1%) des salariés ont un salaire mensuel moyen en dessous du SMIG. Cette proportion varie par sexe. Ainsi, ce sont 41,7% de femmes qui ont un salaire mensuel moyen en dessous du SMIG contre 27,9% des hommes. Très peu (9,6%) de personnes de niveau d'instruction supérieur sont rémunérées en dessous du SMIG.

2.2.4. Type de contrat de travail

Moins du tiers des salariés (31,0%) ont un contrat écrit. Cette proportion est plus importante chez les hommes que chez les femmes salariées (31,8% contre 28,5%), en milieu urbain qu'en milieu rural (34,2% contre 23,7%). Les salariés adultes (46,1%) ont plus de contrats écrits que les jeunes (22,4%).

Tableau 2.6 : Répartition (en %) des emplois salariés par type de contrat selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Contrat écrit	Contrat verbal	Sans contrat
Milieu de résidence			
Abidjan	38,5	33,3	18,9
Autres villes	28,8	38,1	25,9
Rural	23,7	45,5	18,2
Sexe			
Masculin	31,8	39,1	20,9
Féminin	28,5	36,3	20,8
Groupe d'âge			
Age 14-24	10,8	50,2	28,1
Age 25-35	30,2	42,2	19,3
Age 36-59	46,6	26,2	17,2
Age 60+	33,6	30,1	25,9
Niveau éducatif			
Sans éducation	12,0	52,9	24,0
Primaire	18,2	47,4	25,2
Secondaire	41,5	31,9	19,4
Supérieur	65,1	14,8	12,5
Ensemble	31,0	38,5	20,9

Source : Ensete 2013

Les emplois salariés font peu l'objet de contrat écrit. En effet, moins du tiers des contrats des emplois salariés (31,1%) sont écrits contre 38,5% de contrats verbaux. Un salarié sur cinq (20,9%) ne dispose d'aucun contrat de travail.

Même si la différence est faible, les femmes salariées semblent moins bénéficier de contrats de travail formels que les hommes. La proportion de femmes salariées bénéficiant de contrats de travail formels est de 28,5% contre 31,8% pour les hommes. La part des contrats écrits est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (34,2% contre 23,7%). Cette part l'est encore plus à Abidjan (38,5%). Cependant, il y a moins de salariés qui ne bénéficient d'aucun contrat de travail en milieu rural (18,2%) qu'en milieu urbain (22,1%).

Les salariés les plus jeunes bénéficient peu de contrats de travail écrits (22,4% pour les 14-35 ans contre 46,1% chez les 36 ans et plus). Par ailleurs, la proportion de salariés disposant d'un contrat de travail écrit est aussi importante que le niveau d'instruction est élevé : 65,1% pour le supérieur, 41,5%, pour le secondaire, 18,2% pour le primaire et 12% pour sans niveau.

2.2.5. Temps de travail

Les salariés passent en moyenne près de 10 mois (9,9) en activité dans l'année. Dans l'ensemble, 44,9% de salariés travaillent plus 48 heures par semaine contre 20,2% qui travaillent entre 40 et 48 heures et 34,9% moins de 40 heures.

Les femmes (9,3 mois), les jeunes de 14-24 ans (9,6 mois) et les salariés de niveau secondaire et supérieur (9,6 mois) travaillent moins que les autres. Tous ou presque consacrent cinq jours et demi (5,4) à leurs activités dans la semaine.

Les hommes travaillent plus longtemps que les femmes en ce qui concerne les tranches horaires de travail par semaine des salariés : 53,5% d'hommes travaillent plus de 48 heures

contre 39,4% de femmes. En outre, 51,5% de salariés en milieu urbain travaillent plus de 48 heures contre 34,0% de salariés en milieu rural. Par ailleurs, une part plus importante de jeunes salariés de 14-24 ans (35,6% sont au-delà de 48 heures hebdomadaires) met moins de temps au travail par rapport aux salariés âgés de 36 ans et plus (47,4%).

Tableau 2.7 : Temps de travail des salariés selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre moyen de mois travaillés dans l'année	Nombre moyen de jours travaillés dans la semaine	Nombre d'heures de travail par semaine			
			Moins de 40 heures	[40 - 48] heures	Plus de 48 heures	Total
Milieu de résidence						
Abidjan	9,9	5,3	24,5	21,7	53,8	100
Autres villes	10	5,5	30,7	19,9	49,4	100
Rural	9,8	5,4	46,7	19,3	34	100
Sexe						
Masculin	10,1	5,4	26,6	20	53,5	100
Féminin	9,3	5,5	40,3	20,4	39,4	100
Groupe d'âge						
Age 14-24	9,1	5,3	44,1	20,3	35,6	100
Age 25-35	9,9	5,4	34	20	46	100
Age 36-59	10,5	5,4	30,9	20,8	48,3	100
Age 60+	10,1	5,3	44,1	16,4	39,5	100
Niveau d'instruction						
Sans éducation	10,2	5,6	36,4	19,4	44,3	100
Primaire	10,1	5,6	34,4	20,2	45,4	100
Secondaire	9,6	5,2	31,7	22,3	46	100
Supérieur	9,6	5	38,6	19,7	41,7	100
Ensemble	9,9	5,4	34,9	20,2	44,9	100

Source : Ensete 2013

2.3. Caractéristiques de l'emploi indépendant non agricole

L'emploi indépendant non agricole comprend tous les travailleurs à compte propre dont l'activité n'est pas agricole et /ou qui exercent une Activité Génératrice de Revenus (AGR).

2.3.1. Secteurs d'activité

L'analyse de l'emploi indépendant non agricole par branche d'activités est faite selon un regroupement en trois principales branches : Industrie, Commerce et Services à partir des branches d'activités de la NAEMA.

Les emplois indépendants non agricoles se répartissent par branches d'activités et par ordre d'importance de la manière suivante : 38,0% dans le commerce, 27,1% dans les services, 23,3% dans l'industrie et 11,6% dans l'agriculture.

Le commerce et les services occupent un peu plus les femmes (40,3% pour le commerce et 30,4% pour les services) que les hommes (34,5% pour le commerce et 22,2% pour les services). En revanche, la part des indépendants dans le secteur de l'industrie et l'agriculture est plus importante chez les hommes (27,2% pour l'industrie et 16,1% pour l'agriculture) que chez les femmes (20,7% pour l'industrie et 8,6% pour l'agriculture).

Les travailleurs indépendants de 60 ans et plus, comparativement aux 14-35 ans, sont plus présents dans l'agriculture (23,4% contre 10,6%) et moins présents dans les services (15,1% contre 29,0%).

Près de la moitié des personnes exerçant des activités indépendantes non agricoles de niveau supérieur se retrouvent dans les services (46,2%). Cette part est d'environ 36% pour les

indépendants de niveau primaire et secondaire et 22,9% pour les sans niveau d’instruction. En revanche, il y a beaucoup plus d’indépendants de niveau d’instruction secondaire dans l’industrie (25,4%) que d’indépendants de niveau supérieur (17,8%).

Tableau 2.8 : Répartition (%) des emplois indépendants non agricole par branche selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activités				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Total
Milieu de résidence					
Abidjan	3	25,4	41,7	29,9	100
Urbain autre	5,3	26,2	42,3	26,3	100
Rural	23,8	19,2	31,4	25,7	100
Sexe					
Masculin	16,1	27,2	34,5	22,2	100
Féminin	8,6	20,7	40,3	30,4	100
Groupe d'âge					
Age 14-24	12,9	21,3	33,5	32,3	100
Age 25-35	9,6	23,1	39,8	27,6	100
Age 36-59	11,5	24,1	38,2	26,2	100
Age 60+	23,4	24,3	37,2	15,1	100
Niveau d'instruction					
Sans instruction	14,6	22,8	39,8	22,9	100
Primaire	9,2	23,9	36,3	30,6	100
Secondaire	9,1	25,4	36,1	29,5	100
Supérieur	6,3	17,8	29,7	46,2	100
Ensemble	11,6	23,3	38	27,1	100

Source : Ensete 2013

2.3.2. Type d’emploi

La quasi-totalité des emplois indépendants non agricoles est informelle (99,5%)...

Les emplois indépendants non agricoles sont, dans leur ensemble, informels (99,5%). Quel que soit la caractéristique sociodémographique considérée, l’emploi indépendant non agricole est essentiellement informel.

Tableau 2.9 : Répartition (%) des emplois indépendants non agricoles selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Type		
	Emploi indépendant non agricole formel	Emploi indépendant non agricole informel	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	1,0	99,0	100
Autres villes	0,5	99,5	100
Rural	0,1	99,9	100
Sexe			
Masculin	0,9	99,1	100
Féminin	0,2	99,8	100
Groupe d'âge			
Age 14-24	0,3	99,7	100
Age 25-35	0,2	99,8	100
Age 36-59	0,7	99,3	100
Age 60+	1,2	98,8	100
Niveau d'instruction			
Sans instruction	0,2	99,8	100
Primaire	0,8	99,2	100
Secondaire	0,7	99,3	100
Supérieur	1,5	98,5	100
Ensemble	0,5	99,5	100

Source : Ensete 2013

2.3.3. Revenu mensuel moyen

Le revenu mensuel moyen tiré de l'emploi indépendant non agricole (AGR) est estimé à 57 657 FCFA. Il est plus faible chez les femmes (36 300 FCFA) que chez les hommes (98 306 FCFA), en milieu rural (53 715 FCFA) qu'en milieu urbain (53 715 FCFA). Les travailleurs dans l'emploi indépendant non agricole âgés de 36 ans et plus ont les revenus mensuels moyens les plus élevés (70 656 FCFA).

Le revenu mensuel moyen est calculé à travers les bénéfices (revenus moins coûts) de l'activité indépendante, imputé à son propriétaire⁶.

Le revenu mensuel moyen des personnes exerçant un emploi indépendant non agricole est estimé à 57 657 FCFA. Tout comme chez les salariés, les hommes (98 306 FCFA) ont un revenu mensuel trois fois supérieur à celui des femmes (36 300 FCFA). La différence de revenu entre travailleurs indépendants du milieu urbain et rural est plus faible que chez les salariés (59 801 FCFA en milieu urbain contre 53 715 FCFA en milieu rural).

Par ailleurs, le bénéfice tiré de ce type d'emploi est plus élevé chez les personnes âgées de 36-59 ans (70 656 FCFA) que chez les 14-35 ans (46 312 FCFA).

Tout comme chez les salariés, le niveau d'instruction semble avoir un lien avec le revenu mensuel moyen tiré des activités indépendantes non agricoles. Ce revenu est relativement plus élevé chez les non instruits (51 586 FCFA) que chez ceux de niveau primaire (45 815 FCFA) mais par contre très en deçà chez les personnes de niveau secondaire (80 242 FCFA) et chez celles de niveau supérieur (81 702 FCFA).

Tableau 2.10 : Revenu mensuel moyen tiré de l'emploi indépendant non agricole (en FCFA) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Revenu mensuel moyen
Milieu de résidence	
Abidjan	70 792
Autres villes	50 344
Rural	53 715
Sexe	
Masculin	98 306
Féminin	36 300
Groupe d'âge	
Age 14-24	33 442
Age 25-35	51 997
Age 36-59	71 321
Age 60+	64 523
Niveau d'instruction	
Sans instruction	51 586
Primaire	45 815
Secondaire	80 242
Supérieur	81 702
Ensemble	57 657

Source : Ensete 2013

⁶ Lorsqu'il y a plusieurs propriétaires pour les activités indépendantes, le bénéfice est divisé par le nombre de propriétaires avant de leur être imputé

2.3.4. Temps de travail

Les personnes occupées dans l'emploi indépendant non agricole passent en moyenne 10,5 mois en activité dans l'année. En dehors des jeunes de 14-35 ans et des personnes de niveau d'instruction supérieur dont la durée moyenne de travail annuelle est de 9 mois, les autres travailleurs dans cette forme d'emploi consacrent au moins 10 mois par an à leurs activités.

Le nombre moyen de jours d'activité par semaine est de 5,7. Il est pratiquement le même pour les hommes que pour les femmes, mais plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (5,8 contre 5,4). Le nombre moyen de jours d'activités par semaine est plus faible pour les personnes de niveau d'instruction supérieur (5,3) que pour les personnes des autres niveaux d'instruction.

Tableau 2.11 : Temps d'activités des emplois indépendants non agricole selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Temps d'activités	
	Nombre moyen de mois d'activités au cours des 12 derniers mois	Nombre moyen de jours d'activités au cours des 7 derniers jours
Milieu de résidence		
Abidjan	10,4	5,8
Urbain autre	10,5	5,9
Rural	10,5	5,4
Sexe		
Masculin	10,6	5,7
Féminin	10,4	5,6
Groupe d'âge		
Age 14-24	9,7	5,6
Age 25-35	10,3	5,7
Age 36-59	10,9	5,7
Age 60+	10,9	5,6
Niveau d'instruction		
Sans instruction	10,7	5,8
Primaire	10,5	5,6
Secondaire	10	5,6
Supérieur	9,3	5,3
Ensemble	10,5	5,7

Source : Ensete 2013

Environ 44,9% des indépendants travaillent plus de 48 heures par semaine contre 20,2% qui travaillent entre 40 et 48 heures au travail et 34,9% qui consacrent moins de 40 heures par semaine à leurs activités.

La proportion de travailleurs indépendants consacrant plus de 48 heures à leurs activités est plus élevée chez les hommes (53,5%) que chez les femmes (39,4%). Cette proportion est plus importante en milieu urbain (51,5%) qu'en milieu rural (34,0%) et singulièrement dans la ville d'Abidjan (53,8%). Qu'ils soient jeunes ou adultes, plus de 4 travailleurs sur 10 consacrent plus 48 heures à leurs activités : 42,8% chez les jeunes de 14-24 ans et 47,4% chez les 36 ans et plus.

Tableau 2.12 : Temps de travail par semaine des emplois indépendants non agricoles selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'heures de travail par semaine			
	Moins de 40 heures	[40 - 48] heures	Plus de 48 heures	Total
Milieu de résidence				
Abidjan	24,5	21,7	53,8	100
Autres villes	30,7	19,9	49,4	100
<i>Ensemble Urbain</i>	27,8	20,7	51,5	100
Rural	46,7	19,3	34,0	100
Sexe				
Masculin	26,6	20,0	53,5	100
Féminin	40,3	20,4	39,4	100
Groupe d'âge				
Age 14-35	37,1	20,1	42,8	100
Age 36+	32,3	20,3	47,4	100
Groupe d'âge 2				
Age 14-24	44,1	20,3	35,6	100
Age 25-35	34,0	20,0	46,0	100
Age 36-59	30,9	20,8	48,3	100
Age 60+	44,1	16,4	39,5	100
Niveau d'instruction				
Sans instruction	36,4	19,4	44,3	100
Primaire	34,4	20,2	45,4	100
Secondaire	31,7	22,3	46,0	100
Supérieur	38,6	19,7	41,7	100
Ensemble	34,9	20,2	44,9	100

Source : Ensete 2013

2.4. Caractéristiques de l'emploi indépendant agricole

Cette sous-section s'intéresse à l'emploi indépendant agricole, c'est-à-dire les agriculteurs à compte propre et les employeurs agricoles. Le terme agriculteur indépendant sera souvent utilisé dans les commentaires pour désigner l'emploi indépendant agricole.

En février 2014, environ 2 115 472 de personnes sont des agriculteurs indépendants, soit 30,7% de l'emploi total. Concentré essentiellement en milieu rural (95,0%), l'emploi indépendant agricole est majoritairement occupé par les hommes (68,9%) et est exercé le plus souvent par des personnes sans niveau d'instruction ou de niveau primaire (87,5%) appartenant pour la plupart aux groupes d'âge de 25-35 ans (29,0%) ou 36-59 ans (49,9%).

Tableau 2.13 Répartition de l'emploi indépendant agricole selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Part (%)
Milieu de résidence	
Abidjan	0,4
Autres villes	5,0
Rural	94,6
Sexe	
Masculin	68,6
Féminin	31,4
Groupe d'âge	
Age 14-24	11,5
Age 25-35	28,8
Age 36-59	48,7
Age 60+	11,1
Niveau d'instruction	
Sans instruction	60,6
Primaire	26,8
Secondaire	11,9
Supérieur	0,6

Source : Ensete 2013

2.4.1. Activités des agriculteurs indépendants

Selon l'ENSETTE 2013, deux tiers des agriculteurs indépendants (66,1%) exploitent leur propre parcelle. Cette réalité est presque identique quel que soit le milieu de résidence où environ six agriculteurs sur dix sont occupés sur une parcelle leur appartenant.

Tableau 2.14 : Répartition (en %) des agriculteurs indépendants par type d'activités selon leurs caractéristiques individuelles

Caractéristiques sociodémographiques	% indépendants agricoles possédant une parcelle (terre)	% indépendants agricoles pratiquant :				
		L'élevage	La pêche	L'apiculture (miel)	La chasse	La production de vin de palme
Milieu de résidence						
Abidjan	59,8	0	0	0	0	0
Urbain autre	57,5	14	1,9	0,1	0,9	0,7
Rural	59,7	27,8	2,3	1,5	2,5	2,8
Sexe						
Masculin	66,1	32	3	2	3,6	3,9
Féminin	45,3	16,1	0,6	0,1	0	0
Groupe d'âge						
Age 14-24	46	17,8	3,4	1,9	2,7	1,9
Age 25-35	58	27,2	2,7	2,7	3,7	3,3
Age 36-59	61,5	28,6	2,1	0,9	2,2	3
Age 60+	69,1	29,1	0,8	0	0,2	0,7
Niveau d'instruction						
Sans instruction	58,1	28,3	1,7	1,4	1,9	1,7
Primaire	58,9	25,6	2,8	1,8	2,8	4,2
Secondaire	69,6	24,5	4,5	0,4	4,9	4,4
Supérieur	61,3	22,6	0	10,1	0,6	10,1
Ensemble	66,1	27,1	2,3	1,4	2,5	2,7

Source : Ensete 2013

Par contre, 66,1% des hommes agriculteurs indépendants exploitent leur propre parcelle alors que cette proportion est de 45,3% chez les femmes. Ces disparités sont aussi observées selon l'âge des agriculteurs indépendants. Ainsi, 46,0% des agriculteurs indépendants de 14-24 ans sont propriétaires de leur parcelle contre respectivement 58,0%, 61,1% et 69,1% chez les 25-35 ans, 36-59 ans et 60 ans et plus. Par ailleurs, 69,6% des agriculteurs indépendants de niveau secondaire sont propriétaires de leur parcelle alors que cette proportion est de 61,3% de ceux de niveau supérieur, de 58,1% des non instruits et 58,9% des agriculteurs indépendants de niveau primaire.

En dehors des cultures pratiquées sur les parcelles, les agriculteurs indépendants pratiquent également la pêche, l'élevage, la chasse, l'apiculture ou encore la production de vin de palme. L'élevage (27,1%) est la seconde activité exercée par les agriculteurs indépendants. Les différences entre hommes et femmes dans les autres types d'activités chez les agriculteurs sont notables. Seules 16,1% des agriculteurs femmes pratiquent l'élevage contre 32,0% d'agriculteurs hommes. Par ailleurs, l'élevage est essentiellement pratiqué en milieu rural (27,8%) et accessoirement dans les autres villes (14%). Il est pratiqué par les personnes de plus de 24 ans (en moyenne près de trois personnes sur dix). Il faut noter que 28,3% des agriculteurs indépendants non instruits font de l'élevage et cette proportion est de 25,6% chez ceux de niveau primaire.

2.4.2. Saisonnalité et type d'emplois indépendants agricoles

Les agriculteurs indépendants passent en moyenne 10,9 mois en activité au cours de l'année. Et ils sont 65,7% qui consacrent toute l'année entière à leurs activités dont plus des trois

quarts (78,7%) qui exercent leur activité pendant plus de 10 mois. Par ailleurs, les agriculteurs indépendants travaillent en moyenne 5,3 jours par semaine.

Quant à la nature de l'emploi, il ressort que la quasi-totalité des agriculteurs indépendants exercent cet emploi de façon permanente : soit 95,8% contre seulement 4,2% d'emplois indépendants agricoles occasionnels.

Tableau 2.15 : Temps de travail annuel, nature et type des emplois indépendants agricoles selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre moyen de mois travaillés au cours de l'année	Nombre moyen de jours de travaillés au cours d'une semaine	Nature et type d'emplois	
			% Emplois permanents	% Emplois occasionnels
Milieu de résidence				
Abidjan	11,1	5,4	90,3	9,7
Urbain autre	10,7	5,3	92,1	7,9
Rural	11,0	5,3	96,0	4,0
Sexe				
Masculin	11,1	5,3	96,9	3,1
Féminin	10,6	5,1	93,3	6,7
Groupe d'âge				
Age 14-24	10,7	5,3	95,8	4,2
Age 25-35	10,8	5,2	95,8	4,2
Age 36-59	11,0	5,3	95,8	4,2
Age 60+	11,1	5,0	96,1	3,9
Niveau éducatif				
Sans instruction	11,0	5,3	95,5	4,5
Primaire	11,0	5,2	96,8	3,2
Secondaire	10,6	5,1	95,8	4,2
Supérieur	11,1	5,3	96,1	3,9
Ensemble	10,9	5,3	95,8	4,2

Source : Ensete 2013

2.4.3. Temps de travail hebdomadaire

Tableau 2.16 : Répartition (en %) des agriculteurs indépendants par temps de travail hebdomadaire

Caractéristiques sociodémographiques	% d'agriculteurs indépendants travaillant par semaine :			
	Moins de 40 heures	[40 - 48] heures	Plus de 48 heures	Total
Milieu de résidence				
Abidjan	27,9	9,4	62,7	100
Urbain autre	41,9	35,5	22,5	100
Rural	54,3	32,5	13,2	100
Sexe				
Masculin	47,9	36,3	15,8	100
Féminin	66,3	24,4	9,3	100
Groupe d'âge				
Age 14-24	56,7	33,1	10,1	100
Age 25-35	55,3	30,9	13,8	100
Age 36-59	50,5	34,7	14,8	100
Age 60+	59,8	27,1	13,1	100
Niveau d'instruction				
Sans instruction	51,8	33,5	14,7	100
Primaire	56	31,4	12,6	100
Secondaire	57,6	32,7	9,7	100
Supérieur	69,1	21,5	9,4	100
Ensemble	53,8	32,8	13,5	100

Source : Ensete 2013

Plus de la moitié (53,8%) des agriculteurs indépendants travaillent moins de 40 heures durant la semaine de référence, quand 13,5% travaillent plus de 48 heures et le tiers (32,3%) exerce leurs activités entre 40-48 heures. A l'exception de la ville d'Abidjan où 62,7% des

agriculteurs indépendants travaillent plus de 48 heures, les tendances globales observées restent quasiment inchangées quelle que soient les caractéristiques individuelles des agriculteurs indépendants, à savoir qu'ils travaillent majoritairement moins de 40 heures par semaine.

2.5. Aides familiaux

Il est important d'indiquer que seuls les aides familiaux rémunérés font partie de la main d'œuvre, les aides familiaux non rémunérés faisant partie de la population hors main d'œuvre (au travail mais pas en emploi). Et, 8,0% des personnes en emploi sont des aides familiaux rémunérés. Les femmes, les jeunes de 14 à 24 ans et les personnes sans instruction vivant en milieu rural constituent l'essentiel des aides familiaux rémunérés.

2.5.1. Branches d'activités

Les aides familiaux exercent pour 75,2% d'entre eux dans l'agriculture. En milieu rural, ils sont 89,5% qui font de l'agriculture alors que cette proportion est nulle à Abidjan et de 26,2% dans les autres villes. A Abidjan, les aides familiaux travaillent dans le commerce (37,6%), les services (36,8%) et dans une moindre mesure dans l'industrie (25,6%). Dans les autres villes, à part l'agriculture, les aides familiaux sont aussi présents dans les services (38,5%) et le commerce (23,8%).

Les femmes (70,6%) et aussi les hommes (77%) qui sont des aides familiaux sont dans l'agriculture. Par ailleurs, si les aides familiaux non instruits (80,9%) et de niveau primaire (74,2%) sont dans l'agriculture, ceux par contre qui ont le niveau supérieur sont plus dans les services (38,4%) et dans l'industrie (33,7%).

Tableau 2.17 : Répartition (%) des aides familiaux par branche d'activités selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activités				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Total
Milieu de résidence					
Abidjan	0,0	25,6	37,6	36,8	100
Urbain autre	26,2	11,5	23,8	38,5	100
Rural	89,5	2,8	3,0	4,7	100
Sexe					
Masculin	70,6	7,4	11,2	10,8	100
Féminin	77	4,8	6,7	11,6	100
Groupe d'âge					
Age 14-24	69,3	7,3	9,5	13,9	100
Age 25-35	74,5	4,9	10,1	10,6	100
Age 36-59	84,9	3,7	3,9	7,5	100
Age 60+	80,7	6,8	5,3	7,2	100
Niveau d'instruction					
Sans instruction	80,9	4,2	5,5	9,5	100
Primaire	74,2	5,7	11,3	8,8	100
Secondaire	54,4	9,5	14,4	21,7	100
Supérieur	0,0	33,7	27,9	38,4	100
Ensemble	75,2	5,5	8,3	11,0	100

Source : Ensete 2013

2.5.2. Temps de travail des aides familiaux

Prêt de 90% des aides familiaux sont des employés permanents (donc 10% sont en emploi occasionnel) et travaillent majoritairement moins de 40 heures (53,2% d'entre eux) par semaine tandis que 19,2% d'entre eux travaillent plus de 48 heures par semaine.

A Abidjan, par contre 55,3% des aides familiaux travaillent plus de 48 heures par semaines et ils sont seulement 12,4% qui le font en milieu rural (et 58,7% qui travaillent moins de 48 heures). Dans les autres villes, 42,% des aides familiaux travaillent plus de 48 heures et 35,4% moins de 40 heures par semaine.

Si la majorité des aides familiaux hommes travaillent au moins 40 heures par semaine (36,7% qui font 40-48 heures et 22,8% plus de 48 heures), les aides familiaux femmes par contre travaillent moins de 40 heures par semaine (61% d'entre elles).

Les aides familiaux de 25-59 ans consacrent en grande partie moins de 40 heures par semaine à leurs activités (54,7% pour les aides familiaux âgés de 25-35 ans et 59,5% pour les 36-59 ans). Il convient de noter aussi que 35,2% des aides familiaux âgés de plus de 60 ans consacrent plus de 48 heures à leurs activités par semaine.

Les aides familiaux de niveau supérieur consacrent plus de temps à leurs activités (ils sont 56,4% qui font plus de 48 heures par semaine) que les non instruits (dont 53,7% font moins de 40 heures), les aides familiaux de niveau primaire (54%) et secondaire (50,9%).

Tableau 2.18 : Répartition (%) des aides familiaux selon le temps de travail hebdomadaire

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'heures de travail par semaine			Total
	Moins de 40 heures	[40 - 48] heures	Plus de 48 heures	
Milieu de résidence				
Abidjan	25,8	18,9	55,3	100
Urbain autre	35,4	22,3	42,4	100
Rural	58,7	29,0	12,4	100
Sexe				
Masculin	40,5	36,7	22,8	100
Féminin	61,0	21,9	17,2	100
Groupe d'âge				
Age 14-24	49,6	31,2	19,3	100
Age 25-35	54,7	26,3	19,0	100
Age 36-59	59,5	22,8	17,7	100
Age 60+	49,5	15,3	35,2	100
Niveau d'instruction				
Sans instruction	53,7	29,3	16,9	100
Primaire	54,0	26,4	19,6	100
Secondaire	50,9	21,8	27,3	100
Supérieur	17,5	26,1	56,4	100
Ensemble	53,2	27,6	19,2	100

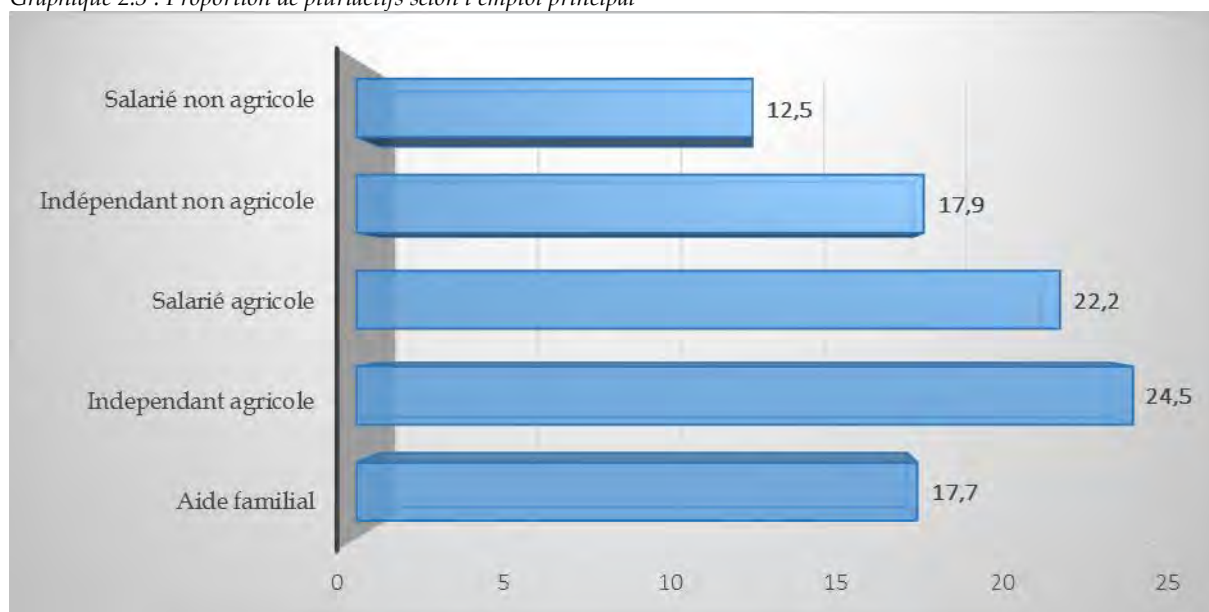
Source : Ensete 2013

2.6. Pluriactivité

En février 2014, 1 305 604 personnes en emploi ont au moins une activité secondaire, soit 18,7% du nombre total des personnes en emploi. Cette pluriactivité⁷ concerne plus les hommes (20%) que les femmes (17,6%) et est plus fréquente en milieu rural (25,7%) qu'en milieu urbain (9,6%).

Les agriculteurs indépendants sont les plus prompts à exercer au moins un emploi secondaire (ils sont 24,5% qui sont pluriactifs), de même que les salariés agricoles (22,2%) et dans une moindre mesure les aides familiaux (17,7%). Par contre, ceux qui n'exercent pas leurs activités dans l'agriculture ont un taux de pluriactivité moins important : 12,5% des salariés non agricoles et 17,9% des indépendants non agricoles sont pluriactifs.

Graphique 2.5 : Proportion de pluriactifs selon l'emploi principal



Source : Ensete 2013

Le taux de pluriactivité (Tableau 2.18) est plus élevé en milieu rural (25,7%) que dans les autres villes (11,7%) et à Abidjan (7,2%). Les pluriactifs sont principalement dans l'agriculture en milieu rural (53,2%) et dans les autres villes (46,8%) alors qu'à Abidjan ils sont surtout dans les services (39,8% des pluriactifs à Abidjan).

Les hommes sont légèrement plus pluriactifs que les femmes (20% contre 17,6% de femmes pluriactifs). Les hommes sont beaucoup plus dans l'agriculture (51,5%) et l'industrie (19,8%) et les femmes aussi sont dans l'agriculture (44,9%) mais dans le commerce (21,2%) et les services (17,9%).

Le taux de pluriactivité est plus élevé chez les personnes de 25-35 ans (19,2% et de 36-59 ans (21,7%) que chez de jeunes de moins de 24 ans (14,1%) et les personnes de plus de 60 ans (14,9%). Les personnes de plus de 60 ans qui sont pluriactives sont dans l'agriculture (56%) et l'industrie (23,3%) de même que celles qui ont 36-59 ans (respectivement 50,8% et 19,8%). Les jeunes de moins de 24 ans sont aussi dans l'agriculture (46,6%) mais dans les services (22,5%) alors que les personnes âgées de 25-36 ans sont dans le commerce (19%), les services (18,1%) et surtout aussi dans l'agriculture (46,3%).

⁷ L'enquête ne s'est intéressée qu'à la première activité secondaire

Les personnes de niveau supérieur ont le taux de pluriactivité le plus faible (12,5%) comparativement aux personnes non instruites (19,9%), de niveau primaire (20%) et secondaire (18%). Les personnes de niveau supérieur pluriactives sont dans l'agriculture (35,4%), les services (29,4%) et le commerce (22,2%) alors les autres personnes sont essentiellement dans l'agriculture pour les personnes non instruites (51,1%), de niveau primaire (49%) et de niveau secondaire (47,4% mais aussi dans le commerce avec 24,8%).

Tableau 2.19 : Pluriactivité et branches d'activités secondaires

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de pluriactifs	Branches de l'activité secondaire				
		Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Total
Milieu de résidence						
Abidjan	7,2	6,5	27,1	26,6	39,8	100
Urbain autre	11,7	46,8	15,2	17,2	20,8	100
Rural	25,7	53,2	18,1	14,8	14,0	100
Sexe						
Masculin	20,0	51,5	19,8	12,6	16,1	100
Féminin	17,6	44,9	16,1	21,2	17,9	100
Groupe d'âge						
Age 14-24	14,1	46,6	16,1	14,8	22,5	100
Age 25-35	19,2	46,3	16,6	19,0	18,1	100
Age 36-59	21,7	50,8	19,8	14,8	14,6	100
Age 60+	14,9	56,0	23,3	8,2	12,5	100
Niveau d'instruction						
Sans instruction	19,9	51,1	18,4	18,7	11,8	100
Primaire	20,0	49,0	18,5	14,9	17,7	100
Secondaire	18,0	47,4	18,7	9,1	24,8	100
Supérieur	12,7	35,4	13,0	22,2	29,4	100
Ensemble	18,7	48,9	18,3	16	16,8	100

Source : Ensete 2013

2.6.1. Branches d'activités principales et secondaires

Tableau 2.20 : Répartition (%) des pluriactifs par branche d'activités secondaires selon l'activité principale

Branches d'activité secondaire	Branches d'activité principale				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Total
Agriculture	22,5	7,1	9,1	10,4	49
Industrie	13,3	1,7	1,2	2,0	18,3
Commerce	10,9	1,2	1,4	2,5	15,9
Services	9,2	1,2	1,8	4,6	16,8
Total	55,8	11,2	13,5	19,5	100
Profil colonne					
Agriculture	40,2	63,1	67,3	53,2	49,0
Industrie	23,9	15,3	9,0	10,3	18,3
Commerce	19,5	10,7	10,5	12,6	15,9
Services	16,4	11,0	13,3	23,8	16,8
Total	100	100	100	100	100

Source : Ensete 2013

Seuls 30,2% des pluriactifs exercent la seconde activité dans la même branche que la première.

Par ailleurs, 40,2% des personnes pluriactives dont l'activité principale est dans l'agriculture sont dans la même branche pour l'activité secondaire. Respectivement 63,1%, 67,3% et 53,2% de pluriactifs se retrouvent dans l'agriculture pour l'activité secondaire alors que leur activité principale est dans l'industrie, le commerce et les services.

2.6.2. Les activités génératrices de revenus et l'agriculture dans la pluriactivité

Les pluriactifs possèdent majoritairement (54,8% d'entre eux) des activités génératrices de revenus (emplois indépendants non agricoles) et des activités agricoles (emplois indépendants agricoles).

A Abidjan, les personnes pluriactives ont globalement des AGR (59,3%) et très peu de parcelles agricoles (3,5% d'entre eux). Dans les autres villes, la situation est presque similaire avec 57,1% des pluriactifs qui ont une AGR et 23,6% une parcelle agricole. En milieu rural, par contre, les pluriactifs ont aussi bien une AGR (54%) qu'une parcelle agricole (44,9%).

Les femmes pluriactives sont plus orientées vers les AGR (72,5%) que vers l'agriculture (27,7%) contrairement aux hommes qui possèdent aussi bien une AGR (43,2%) qu'une parcelle agricole (46,2%).

La proportion de pluriactifs possédant une AGR varie de 51,4% chez les jeunes de moins de 24 ans à 57,4% chez les 25-35 ans. Par contre, ils sont beaucoup moins orientés vers l'agriculture, à l'exception des plus de 60 ans dont 55,1% possèdent une parcelle agricole et 53,9% ont une AGR et des 36-59 ans dont 45% ont aussi une parcelle agricole.

Les pluriactifs les moins instruits (sans instruction et niveau primaire) possèdent en majorité une AGR (57,4% pour les deux). Ceux du niveau primaire ont aussi, en grande partie, une parcelle agricole (43,4%). D'autres parts, si les pluriactifs de niveau secondaire sont à la fois dans les AGR (46,4%) et dans l'agriculture (40,3%), il faut noter que ceux du niveau supérieur sont plus dans les AGR (45,3%) que dans l'agriculture (20,1% ont une parcelle agricole).

Tableau 2.21 : Proportion de pluriactifs pratiquant une AGR ou l'agriculture

Caractéristiques sociodémographiques	Pluriactifs possédant une AGR (en %)	Pluriactifs possédant une parcelle agricole (en %)
Milieu de résidence		
Abidjan	59,3	3,5
Urbain autre	57,1	23,6
Rural	54,0	44,9
Sexe		
Masculin	43,2	46,2
Féminin	72,5	27,7
Groupe d'âge		
Age 14-24	51,4	25,7
Age 25-35	57,4	34,0
Age 36-59	54,0	45,0
Age 60+	53,9	55,1
Niveau d'instruction		
Sans instruction	57,4	38,0
Primaire	57,4	43,4
Secondaire	46,4	40,3
Supérieur	45,3	20,1
Ensemble	54,8	54,8

Source : Ensete 2013

2.7. Emploi à plein temps, à temps partiel volontaire et sous-emploi

Tableau 2.22 : Répartition (en%) des emplois selon le temps de travail et les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Catégorie d'emploi par rapport au temps de travail		
	plein temps	temps partiel volontaire	Sous- emploi
Milieu de résidence			
Abidjan	72,6	3,6	13,3
Autres villes	67,5	5,9	16,2
Ensemble urbain	70,0	4,8	14,8
Rural	47,9	15,6	22,2
Sexe			
Masculin	62,0	9,2	19,7
Féminin	51,5	13,2	18,0
Groupe d'âge			
Age 14-35	57,0	10,9	20,5
Age 36+	58,2	10,9	17,2
Groupe d'âge 2			
Age 14-24	54,4	11,5	22,4
Age 25-35	58,5	10,6	19,4
Age 36-59	60,0	9,9	17,3
Age 60+	45,5	17,8	16,7
Niveau d'instruction			
Sans instruction	55,3	11,9	18,2
Primaire	57,9	12,1	18,0
Secondaire	60,7	8,7	21,1
Supérieur	63,3	6,0	23,8
Ensemble	57,6	10,9	19,0

Source : Ensete 2013

2.7.1. Emploi à plein temps

Parmi les personnes en emploi en février 2014, 4 399 661 travaillent à plein temps, soit 57,6%. Cette proportion varie selon les caractéristiques sociodémographiques. En effet, 62,0% des hommes en activité occupent un emploi à plein temps contre 51,5% des femmes. En milieu urbain, 70% des emplois sont à plein temps dont 72,6% à Abidjan et 67,5% dans les autres villes. Cette proportion est seulement de 47,9% en milieu rural.

Les emplois à plein temps sont plus fréquents chez les personnes âgées de 36-59 ans (60,7%) et chez celles de 25-35 ans (58,5%) et aussi chez les personnes de niveau supérieur (63,3%) ainsi que chez celles de niveau secondaire (60,7%).

2.7.2. Emploi à temps partiel volontaire

En février 2014, 832 631 personnes en emploi travaillent volontairement à temps partiel, soit 10,9% des emplois. Ce genre d'emplois est plus répandu chez les femmes (13,2%) que chez les hommes (9,2%). Les emplois à temps partiel volontaire sont 3,2 fois plus importants en milieu rural (15,6%) qu'en milieu urbain (4,8%). Dans la ville d'Abidjan la proportion des emplois à temps partiel volontaire est de 3,6%.

La proportion des personnes en emploi à temps partiel volontaire varie selon l'âge. Elle est de 11,5% chez les jeunes de 14-24 ans, 10,6% chez les 25-35 ans et 9,9% chez les 36-59 ans. Elle est plus élevée chez les 60 ans et plus (17,8%). Par ailleurs, plus le niveau d'instruction est élevé, moins les emplois à temps partiel volontaire sont importants. La proportion de ces emplois passe de 11,9% pour les sans niveau d'instruction à 8,7% pour le niveau secondaire, puis tombe à 6,0% pour le supérieur.

2.7.3. Sous-emploi lié au temps de travail

Environ une personne sur cinq en emploi (19,0%) est concernée par le sous-emploi lié à la durée de travail. Il y a presque autant d'hommes (19,7%) que de femmes (18,0%) en sous-emploi lié au temps de travail. C'est en milieu rural (22,2% d'actifs occupés en sous-emploi) que le sous-emploi lié à la durée du travail est plus répandu (contre 14,8% en milieu urbain). Il est de 13,3% à Abidjan. Par ailleurs, le sous-emploi lié au temps de travail diminue avec l'âge, allant de 22,4% chez les actifs occupés âgés de 14-24 ans à 16,7% chez ceux de 60 ans et plus.

En plus, il y a autant d'actifs occupés sans instruction en sous-emploi (18,2%) que d'actifs occupés de niveau primaire en sous-emploi (18,0%). Par contre, le sous-emploi lié au temps de travail touche davantage les personnes les plus instruites : 21,1% d'actifs occupés de niveau secondaire sont en sous-emploi et 23,8% pour ceux de niveau supérieur.

2.8. Demande d'emploi élargie parmi les personnes en emploi

L'analyse de la population hors main-d'œuvre a permis de mettre en évidence que le taux d'emploi ou ratio emploi-population apprécie mieux la proportion de la population en âge de travailleur qui détient un emploi. Un tel indicateur est certainement plus pertinent pour l'analyse du marché du travail dans les pays en développement où le taux de chômage calculé selon la définition standard reste généralement faible.

Le taux de chômage représente la proportion des chômeurs dans la main-d'œuvre totale composée des chômeurs et des personnes en emploi. Selon la résolution sur les statistiques du travail de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit (BIT, 2013). Ces personnes sont constituées de deux catégories dont la première désigne les personnes en emploi « au travail », c'est-à-dire celles qui ont travaillé une heure au moins dans un poste de travail.

La définition des personnes en emploi inclue donc nécessairement toutes les personnes insatisfaites de leur situation d'emploi au regard des conditions de travail, de la rémunération ou d'autres facteurs. En réalité, nombre de personnes identifiées comme en emploi désireraient une autre situation d'emploi pour une meilleure rémunération, pour de meilleures conditions de travail, pour mieux utiliser leurs aptitudes professionnelles, etc.

La notion de demande d'emploi élargie parmi les personnes en emploi introduite ici a pour but d'apprécier la situation d'insatisfaction de ces personnes à travers leur recherche d'emploi et leur recherche potentielle d'emploi bien qu'étant en emploi.

2.8.1. Demandeurs d'emploi

La définition du chômeur en fait naturellement un demandeur d'emploi dans la mesure où le deuxième critère indique qu'il doit avoir cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines. Cependant, toute personne en âge de travailler ayant pris des dispositions spécifiques pour obtenir un emploi, qu'elle en dispose ou pas peut être considérée comme demandeur d'emploi. Les demandeurs d'emploi dont il est question ici sont tous ceux qui, bien qu'en emploi, ont recherché un autre emploi au cours de la période référence.

Environ 12,2% des personnes en emploi sont à la recherche d'un autre emploi.

Le nombre des personnes en emploi et qui en recherchent un autre est estimé à 930 860, soit 12,2% de l'ensemble des actifs en emploi. Cette proportion est de 13,8% chez les hommes contre 10,0% chez les femmes. Elle est plus élevée en milieu urbain (16,5% et singulièrement 21,4% à Abidjan) qu'en milieu rural (8,4%). De 14,0% chez les 14-35 ans, elle passe à 10,1% chez les personnes âgées de plus de 36 ans. Par ailleurs, 17,1% des personnes en emploi de niveau d'instruction supérieur aspirent à un autre emploi contre 12,6% chez ceux du niveau secondaire.

Les principales raisons évoquées qui poussent ces personnes en emploi à rechercher un autre emploi sont : i) l'accroissement du revenu actuel (71,9%), ii) l'accès à un emploi plus intéressant (49,9%), iii) l'amélioration des conditions de travail (45,1%) et iv) l'incertitude de l'emploi actuel (32,6%).

Tableau 2.23 : Répartition (en %) des personnes en emploi en quête d'un autre emploi selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	% de personnes en emploi mais en quête d'un autre emploi
Milieu de résidence	
Abidjan	21,4
Urbain autre	12,1
Rural	8,4
Sexe	
Masculin	13,8
Féminin	10,0
Groupe d'âge	
Age 14-24	12,7
Age 25-35	14,7
Age 36-59	10,7
Age 60+	5,9
Niveau d'instruction	
Sans instruction	11,8
Primaire	11,5
Secondaire	12,6
Supérieur	17,1
Ensemble	12,2

Source : Ensete 2013

2.8.2. Demandeurs potentiels d'emploi

Cette partie analyse les personnes en emploi qui, bien que n'ayant pas cherché du travail au cours de la période de référence, seraient disponibles pour en occuper un autre, si elles en avaient l'opportunité.

Le nombre total de ces personnes est estimé à 4 311 078, soit 56,2% de la population totale en emploi. Vu l'importance de cette proportion, il est important d'examiner les raisons pour lesquelles ces personnes n'auraient pas cherché un autre emploi (Graphique 2.6).

Ainsi, 35% d'entre elles, soit 1 496 714 de personnes, n'ont pas recherché un emploi parce qu'elles ne pensent pas pouvoir en trouver un avec leur niveau de qualification (8%) ou que les opportunités d'emploi sont rares (24%), ou encore qu'elles ont cherché en vain un autre emploi (3%). Leur part est de 19,5% dans la population totale en emploi.

La proportion de femmes en emploi et potentiellement à la recherche d'un autre emploi est légèrement plus importante (20,2%) que celles des hommes (19,1%). Cette part est de 20,0%

en milieu urbain contre 19,3% en milieu rural. Elle est de 21,9% dans les autres villes et de 18,1% à Abidjan.

Graphique 2.6 : Répartition (en %) des demandeurs potentiels d'emploi selon le motif de non recherche d'emploi



Source : Ensete 2013

Elle est plus importante pour les jeunes de 14-35 ans (22,9%) que pour les 36 ans et plus (15,7%), un peu plus élevée pour les 25-35 ans (23,4%) que pour les 14-24 ans (22,1%). Enfin, elle est de 17,3% pour les 36-59 ans et beaucoup plus faible pour les 60 ans et plus (4,1%). En outre, cette proportion est plus élevée chez les personnes de niveau primaire (22,8%) que chez celles sans instruction (19,9%) et beaucoup plus faible chez celles qui ont un secondaire et supérieur (respectivement 18,0% et 17,7%).

Tableau 2.24 : Personnes en emploi et demandeurs potentiels d'un autre emploi (en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Part de demandeurs potentiels d'emploi
Milieu de résidence	
Abidjan	18,1
Urbain autre	21,9
Rural	19,0
Sexe	
Masculin	19,1
Féminin	20,2
Groupe d'âge	
Age 14-24	22,1
Age 25-35	23,4
Age 36-59	17,3
Age 60+	4,1
Niveau d'instruction	
Sans éducation	19,9
Primaire	22,8
Secondaire	18,0
Supérieur	17,7
Ensemble	19,5

Source : Ensete 2013

Au total, en considérant les 19,5% ci-dessus comme demandeurs potentiels d'emploi, il y a environ 31,7% des personnes en emploi et qui sont soit à la recherche d'un autre emploi (12,2%), soit potentiellement à la recherche d'un autre emploi (19,5%).

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES DES CHOMEURS

Il s'agit dans cette section d'analyser en fonction des caractéristiques individuelles, la durée du chômage, les aspirations des chômeurs et les canaux utilisés par ceux-ci pour la recherche d'emploi. Pour rappel, le taux de chômage représente la proportion des chômeurs dans la main-d'œuvre totale composée des chômeurs et des personnes en emploi. Un individu est considéré comme chômeur s'il n'a pas d'emploi, est à la recherche d'un emploi et actuellement disponible à travailler.

3.1. Durée du chômage

7 chômeurs sur 10 sont concernés par un chômage de longue durée... ..

Tableau 3.1 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon la durée au chômage

Caractéristiques sociodémographiques	Durée du chômage			Total
	Moins de 1 an	Entre 1 et 3ans	Plus de 3 ans	
Milieu de résidence				
Abidjan	28,7	26,1	45,2	100
Urbain autre	22,1	29,3	48,5	100
Rural	19,4	27,5	53,2	100
Sexe				
Masculin	23,6	26,9	49,5	100
Féminin	24,6	27,8	47,6	100
Groupe d'âge				
Age 14-24	28,8	34,0	37,1	100
Age 25-35	23,9	24,8	51,4	100
Age 36-59	19,1	22,3	58,6	100
Age 60+	1,2	16,3	82,5	100
Niveau éducatif				
Sans instruction	26,7	26,6	46,7	100
Primaire	22,9	28,5	48,6	100
Secondaire	20,1	31,7	48,2	100
Supérieur	34,3	19,0	46,7	100
Ensemble	24,2	27,4	48,3	100

Source : Ensete 2013

Le chômage de longue durée concerne tous les chômeurs ayant passé au moins une année au chômage. De ce point de vue, la quasi-totalité des chômeurs sont des chômeurs de longue durée en Côte d'Ivoire.

Le marché du travail en Côte d'Ivoire se caractérise par un chômage de longue durée. En effet, de façon générale, il ressort que les chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis 47,4 mois en moyenne, soit environ 4 ans. Par ailleurs, à peu près 7 chômeurs sur 10 sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an et près de la moitié (48,3%) d'entre eux est sans emploi depuis plus de 3 ans. Et c'est surtout chez les hommes (49,5%), les ruraux (53,2%), les personnes de plus de 36 ans (60,1%) ainsi que celles de niveau supérieur (34,3%) que se trouvent plus les chômeurs de plus de 3 ans.

3.2. Aspirations des chômeurs

Une préférence pour les emplois indépendants permanents à plein temps dans le secteur privé.

Ainsi, la majorité des chômeurs aspirent à un emploi permanent à plein temps (88,8%), correspondant à un autre métier que celui qu'ils ont appris (51,4%), de préférence dans des entreprises privées (76,5%).

[a]. Forme d'emploi désiré (salarié ou indépendant)

Les chômeurs désirant un emploi indépendant (51,4%) sont légèrement plus nombreux que les chômeurs désirant un emploi salarié (48,6%). Cependant, ces résultats d'ensemble voilent quelques différences selon les caractéristiques sociodémographiques. Alors que la plupart des hommes sont attirés par l'emploi salarié (57,7%), c'est plutôt l'emploi indépendant qui intéresse les femmes (56,2%). L'analyse selon le milieu de résidence révèle que plus de la moitié des citadins au chômage (53,6%) ont une préférence pour l'emploi salarié contrairement à ceux vivant en milieu rural où environ 6 chômeurs sur 10 aspirent à des emplois indépendants. A Abidjan, où se concentre la majorité des chômeurs, ces derniers désirent pour la plupart, un emploi salarié (61,5%). Pour ce qui est du niveau d'instruction, alors que les chômeurs sans instruction ou de niveau primaire aimeraient occuper des emplois indépendants (75,7% et 57,5% respectivement), ceux de niveau secondaire ou supérieur préfèrent des emplois salariés (62,0% et 90,4% respectivement).

[b]. Nature d'emploi désiré

Quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge, et le niveau d'instruction, les chômeurs désirent un emploi permanent à plein temps.

Tableau 3.2 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon leurs aspirations en matière d'emploi

Caractéristiques sociodémographiques	Forme d'emploi désiré		Nature d'emploi désiré		
	Salarié	Indépendant	permanent à plein temps	permanent à temps partiel	temporaire
Milieu de résidence					
Abidjan	61,5	38,5	89,9	7,3	2,8
Urbain autre	41,8	58,2	87,1	10,6	2,3
Rural	36,4	63,6	88,7	8,1	3,2
Sexe					
Masculin	57,7	42,3	93	5	2
Féminin	43,8	56,2	86,4	10,4	3,2
Groupe d'âge					
Age 14-24	51,1	48,9	87	9,7	3,3
Age 25-35	48,4	51,6	90,6	7,5	1,9
Age 36-59	45,1	54,9	89,1	7,8	3,1
Age 60+	52	48	76,8	13,7	9,5
Niveau d'instruction					
Sans instruction	24,3	75,7	86,3	10,9	2,8
Primaire	43,5	56,5	88,4	8,5	3,1
Secondaire	62	38	89,8	8,1	2,1
Supérieur	90,4	9,6	91,6	4,2	4,2
Ensemble	48,6	51,4	88,8	8,4	2,8

Source : Ensete 2013

[c]. Type de métier désiré (emploi correspondant au métier ou pas)

La plupart des chômeurs désirent un emploi ne correspondant pas nécessairement à leur métier (52,4%). Des différences apparaissent quand cet indicateur est désagrégé selon les caractéristiques des individus. En effet, les hommes désirent davantage un emploi correspondant à leur métier (52,1%) contrairement aux femmes (45,0%).

Alors qu'en milieu urbain les chômeurs se répartissent équitablement entre ces préférences, en milieu rural, la majorité des chômeurs recherchent un emploi ne correspondant pas nécessairement à leur métier (59,1%). A Abidjan, une légère majorité de chômeurs désire un emploi correspondant à leur métier par rapport aux autres milieux urbains (51,4% contre 49,1%).

Selon le groupe d'âge, les jeunes de 14-35 ans désirent moins un emploi correspondant à leur métier (46,2% dont 37,2% de jeunes de moins de 24 ans) par rapport aux chômeurs de 36 ans et plus (51,6%). Enfin, plus le niveau d'instruction est élevé, plus les chômeurs désirent un emploi correspondant à leur métier. La part des chômeurs désirant un emploi correspondant à leur métier est en effet de 74,4% pour les chômeurs de niveau d'instruction supérieur et de 43,5% chez les chômeurs sans aucun niveau d'instruction.

[d]. Type d'organisation désiré

Les hommes au chômage aimeraient davantage travailler dans le public que les femmes (24,4% contre 14,5%). Il en est de même pour le secteur privé (32,1% contre 21,6%) et pour les exploitations agricoles (6,6% contre 3,0%). Ces dernières en revanche aimeraient davantage travailler dans le type d'organisation autre privé (59,0%) par rapport aux hommes.

En milieu urbain, une part plus importante de chômeurs désire travailler dans le public (19,9%) et le privé (26,7%) par rapport au milieu rural (respectivement 13,1% et 21,8%). En revanche, en milieu rural, les chômeurs désirent travailler davantage dans les types d'organisation «autre privé» (57,6%) qu'en milieu urbain (48,6%). Selon l'âge, aucune différence majeure n'est observée dans les préférences des chômeurs pour le type d'organisation.

En revanche, plus le niveau d'instruction est élevé plus les chômeurs désirent travailler dans le public. En effet, 52,9% des chômeurs de niveau supérieur recherchent un emploi dans le public alors que cette part n'est que de 6,1% pour les sans instruction. Cette observation est la même pour le secteur privé (39,3% pour le niveau supérieur contre 17,0% pour les sans niveau). Par ailleurs, plus le niveau d'instruction est élevé, moins les chômeurs désirent un emploi dans les organisations de type « autre privé » (5,4% pour ceux de niveau supérieur contre 69,1% pour les sans niveau d'instruction).

Tableau 3.3 : Répartition des chômeurs par type de métier et d'organisation désiré selon les caractéristiques démographiques

Caractéristiques sociodémographiques	% de chômeurs selon le type de métier désiré		% de chômeurs selon le type d'organisation désiré				
	correspondant à votre métier	correspondant à un autre métier	Public	Privé	Autre privé	Exploitation agricole	Ménage
Milieu de résidence							
Abidjan	51,4	48,6	24,3	30,6	41,3	2,1	1,6
Autres Villes	49,1	50,9	14,2	21,5	58,4	4,7	1,3
Ensemble Urbain	50,4	49,6	19,9	26,7	48,6	3,2	1,5
Rural	40,9	59,1	13,1	21,8	57,6	6,7	0,9
Sexe							
Masculin	52,1	47,9	24,4	32,1	36,6	6,6	0,2
Féminin	45,0	55,0	14,5	21,6	59,0	3,0	1,9
Groupe d'âge 1							
Age 14-35	46,2	53,8	18,3	25,9	50,4	4,0	1,4
Age 36+	51,6	48,4	16,7	23,4	53,8	4,9	1,1
Groupe d'âge 2							
Age 14-24	37,2	62,8	15,7	28,6	50,5	3,2	2,1
Age 25-35	54,6	45,4	20,8	23,3	50,4	4,9	0,7
Age 36-59	52,6	47,4	16,7	22,3	55,4	4,5	1,2
Age 60+	36,2	63,8	18,2	45,9	22,5	13,3	0,0
Niveau d'instruction							
Sans instruction	43,5	56,5	6,1	17	69,1	6,5	1,3
Primaire	42,4	57,6	6,9	29,1	57,9	3,8	2,3
Secondaire	48,5	51,5	30,5	27,4	38,0	3,3	0,8
Supérieur	74,4	25,6	52,9	39,3	5,4	2,4	0,0
Ensemble	47,6	52,4	17,9	25,2	51,3	4,3	1,3

Source : Ensete 2013

3.3. Mode de recherche d'emploi

Les relations personnelles comme moyen privilégié de recherche d'emploi (81,1%)

Tableau 3.4 : Répartition (en %) des chômeurs par caractéristiques démographiques selon les canaux de recherche d'emploi

Caractéristiques sociodémographiques	% de chômeurs selon les canaux de recherche d'emploi utilisés				
	relation personnelle (parent ou ami)	directement auprès des employeurs	petites annonces (journaux, radio etc.)	AGEPE	agence privée de placement
Milieu de résidence					
Abidjan	80,4	42,8	26,2	7,9	12,4
Autres villes	81,8	31,1	15,4	1,7	4,3
Ensemble urbain	81,0	38	21,8	5,4	9,1
Rural	81,4	23,5	8,3	3,2	2,5
Sexe					
Masculin	85,7	42,9	25,9	6,7	9,3
Féminin	78,5	29,0	13,8	3,7	6,2
Groupe d'âge 1					
Age 14-35	81,0	33,7	18,4	4,8	6,9
Age 36+	81,3	34,8	17,6	4,6	8,7
Groupe d'âge 2					
Age 14-24	79,7	30,7	16,7	2,6	5,0
Age 25-35	82,3	36,6	20,0	6,9	8,7
Age 36-59	83,0	34,9	18,0	4,8	9,1
Age 60+	56,8	33,8	10,9	3,1	2,7
Niveau d'instruction					
Sans instruction	82,1	20,9	4,1	2,3	3,5
Primaire	80,5	27,4	8,9	2,2	6,4
Secondaire	79,3	43,3	28,8	3,7	6,9
Supérieur	84,2	55,3	52,3	23,6	22,5
Ensemble	81,1	34,0	18,1	4,8	7,3

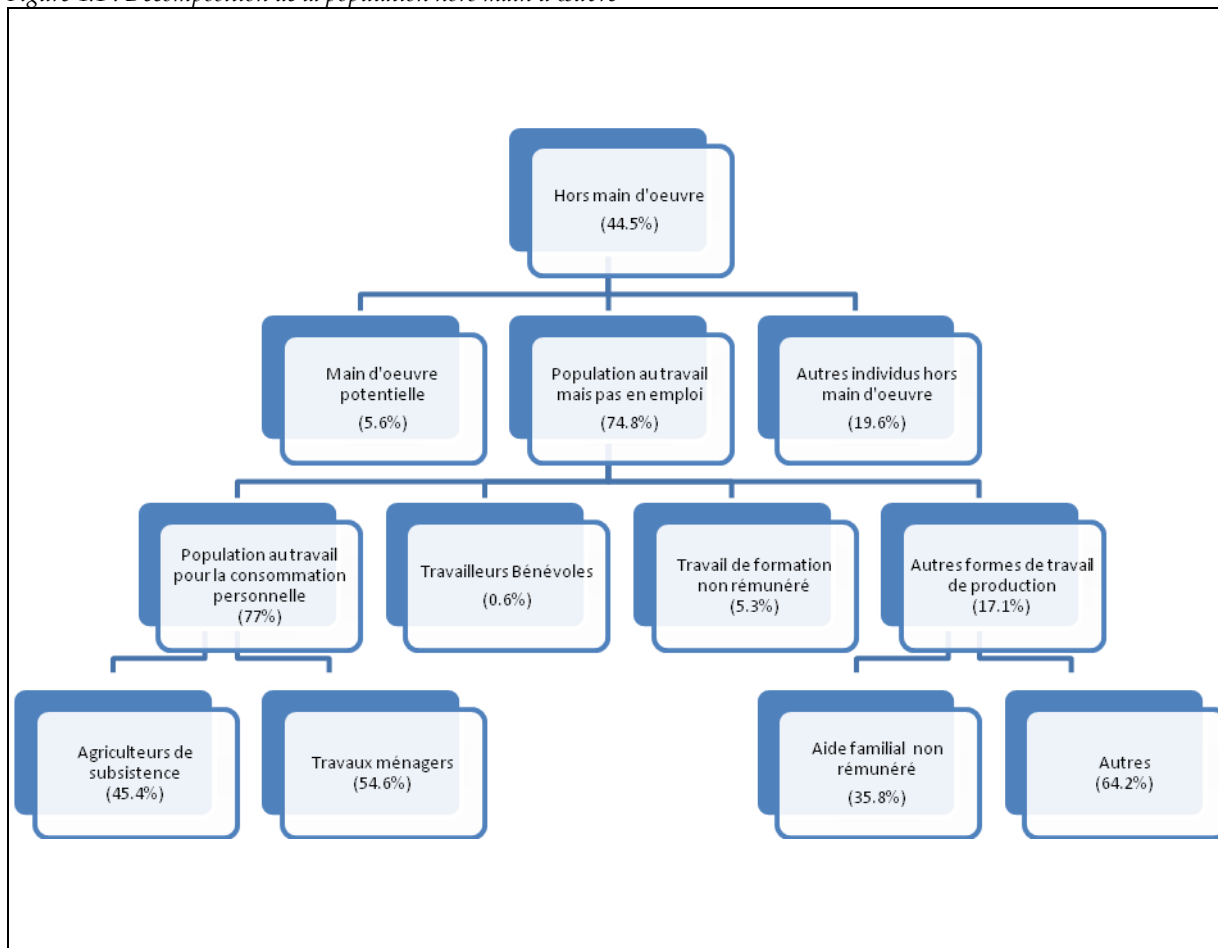
Source : Ensete 2013

Les relations personnelles constituent le moyen le plus utilisé par les chômeurs pour rechercher un emploi et ce, quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction. Dans l'ensemble, environ 8 chômeurs sur 10 utilisent ce canal pour obtenir un emploi. La proportion des chômeurs qui fréquentent les agences d'intermédiation est assez faible : 4,8% et 7,3 % ont recours respectivement à l'AGEPE et aux agences privées de placement.

CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION HORS MAIN D'ŒUVRE

Ce chapitre détaille la composition de la population hors main d'œuvre. La figure 4.1 présente les différents sous-groupes de la population hors main d'œuvre : main d'œuvre potentielle, population au travail mais pas en emploi et autres individus hors main d'œuvre. Le tableau 4.1 fournit la désagrégation de ces sous-groupes selon les caractéristiques des individus.

Figure 4.1 : Décomposition de la population hors main d'œuvre



La main d'œuvre potentielle représente 5,6% de la population hors main d'œuvre. La population au travail mais pas en emploi représente 74,4% de la population hors main d'œuvre. Elle inclue les individus qui travaillent mais n'ont pas d'emploi, c'est-à-dire qu'ils réalisent des activités productives pour la consommation personnelle (travaux ménagers ou agriculture de subsistance) ou d'autres types de travaux non rémunérés. La population au travail mais pas en emploi est composée de plusieurs sous-groupes :

- Population au travail pour la consommation personnelle (agriculteurs de subsistance et travaux ménagers) ;
- Travailleurs Bénévoles ;
- Travail de formation non rémunéré ;
- Autres formes de travail de production (Aide familial non rémunéré et autres).

Les autres individus hors main d'œuvre sont tous les autres individus qui ne travaillent pas et représentent 19,6% de la population hors main d'œuvre.

Tableau 4.1 : Proportion et composition (en %) de la population hors main-d'œuvre selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	% de la population hors main-d'œuvre	Décomposition de la population hors main d'œuvre (en %)		
		Main-d'œuvre potentielle	population au travail non en emploi	Autres hors main-d'œuvre
Milieu de résidence				
Abidjan	41,2	10,8	59,4	29,8
Autres villes	49,8	6,1	67,1	26,8
Rural	43,1	3,5	84,1	12,4
Sexe				
Masculin	38,4	2,9	73,0	24,1
Féminin	50,9	7,7	76,2	16,1
Groupe d'âge				
14-24	67,8	4,0	72,9	23,1
25-35	31,7	9,8	79,9	10,2
36-59	27,8	6,9	82,3	10,9
60+	51,9	2,1	55,5	42,4
Education				
Sans instruction	40,4	5,1	79,9	15,0
Primaire	42,7	7,2	78,7	14,2
Secondaire	55,5	4,5	67,8	27,8
Supérieur	34,2	9,6	59,2	31,1
Ensemble	44,5	5,6	74,8	19,6

Source : Ensete 2013

4.1. La main-d'œuvre potentielle

La main d'œuvre potentielle représente 5,6% de la population hors main d'œuvre. Environ 88% de la main d'œuvre potentielle comprend des individus qui n'ont pas cherché d'emploi mais sont disponibles pour en occuper un. La main-d'œuvre potentielle est essentiellement féminine (76,3%) et relativement concentrée en milieu urbain (67,9%).

La main d'œuvre potentielle est composée de personnes hors main-d'œuvre qui remplissent l'un ou l'autre des deux critères suivants :

- avoir cherché un emploi au cours des 30 derniers jours mais pas disponible pour en occuper un dans les 15 prochains jours ;
- n'avoir pas cherché un emploi au cours des 30 derniers jours mais disponible pour en occuper un dans les 15 prochains jours.

La main d'œuvre potentielle est estimée à 363 604 personnes, soit 5,6% de la population hors main-d'œuvre et 2,5% de la population en âge de travailler. La grande majorité de la main d'œuvre potentielle (88%) comprend des personnes n'ayant pas cherché d'emploi mais disponibles. Une part plus faible (12%) comprend des personnes qui ont cherché un emploi mais qui ne sont pas disponibles.

La proportion de la main-d'œuvre potentielle féminine (7,7%) est plus élevée que celle de la main-d'œuvre potentielle masculine (2,9%) (Tableau 4.2). Ainsi, près des trois quarts de la main d'œuvre potentielle est constituée de femmes.

La proportion de la main-d'œuvre potentielle d'Abidjan (10,8%) est plus importante que celle des autres villes (6,1%) et celle du milieu rural (3,5%). Ainsi, la main-d'œuvre potentielle est plus concentrée en milieu urbain dans son ensemble (67,9%), dont 37,8% à Abidjan et 33,1% dans les autres villes. La proportion de la main-d'œuvre potentielle des 25-

35 ans (9,8%) est plus élevée que dans les groupes d'âge. Cette proportion est de 6,9% pour les 36-59 ans, de 4,0% pour les 14-24 ans et de 2,1% pour les 60 ans et plus. Dès lors, la main d'œuvre potentielle est principalement jeune avec 73,4% des 14-35 ans.

Selon le niveau d'instruction, la plus forte proportion de main-d'œuvre potentielle est observée chez les personnes de niveau supérieur (9,6%). Cette proportion est de 7,2% pour le niveau primaire, de 5,1% pour les sans niveau et de 4,5% pour le niveau secondaire. Les personnes ayant au plus le niveau primaire sont plus nombreuses dans la main-d'œuvre potentielle (70,3%).

Tableau 4.2 : Répartition (en %) de la population hors main-d'œuvre selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Indicateurs (en %)			
	Hors main-d'œuvre	Main-d'œuvre potentielle	Autres hors main-d'œuvre	population au travail non en emploi
Milieu de résidence				
Abidjan	41,0	10,8	29,9	59,4
Autres villes	49,3	6,1	26,8	67,1
Ensemble Urbain	45,5	8,0	28,1	63,9
Rural	43,3	3,5	12,4	84,1
Sexe				
Masculin	38,2	3,0	24,5	72,4
Féminin	50,8	7,8	16,2	76,0
Groupe d'âge 1				
Age 14-35	51,7	5,6	19,9	74,5
Age 36+	31,8	5,7	20,0	74,3
Groupe d'âge 2				
14-24	67,7	4,0	23,3	72,7
25-35	31,6	10,1	10,6	79,4
36-59	27,5	7,1	11,1	81,8
60+	52,1	2,3	42,5	55,2
Education				
Sans instruction	40,3	5,2	15,2	79,6
Primaire	42,6	7,3	14,2	78,5
Secondaire	55,2	4,5	28,0	67,5
Supérieur	34,1	9,9	31,8	58,3
Ensemble	44,3	5,7	19,9	74,4

Source : Ensete 2013

4.2. Population au travail mais pas en emploi

La population hors main d'œuvre est dominée par la population au travail mais pas en emploi (74,8%).

La population au travail, mais pas en emploi est constituée de la population au travail pour la consommation personnelle, de la population des travailleurs bénévoles, de la population des travailleurs en formation non rémunérée et de la population engagée dans les autres formes de travail de production. En février 2014, cette population est estimée à 5 061 105 personnes, dont : 77% de personnes au travail de production pour la consommation personnelle ; 0,6% de travailleurs bénévoles ; 5,3% de personnes au travail de formation non rémunérée ; et 17,2% de personnes dans les autres formes de travail de production.

Tableau 4.3 : Décomposition (%) de la population au travail mais pas en emploi

Caractéristiques sociodémographiques	Au travail mais pas en emploi (%)				
	Pour consommation personnelle	Bénévoles	Pour formation non rémunéré	Autres	Total
Milieu de résidence					
Abidjan	67,3	1,4	9,4	21,9	100
Autres villes	71,3	0,7	10,1	17,9	100
Rural	81,8	0,4	2,3	15,5	100
Sexe					
Masculin	73,9	0,9	7,4	17,8	100
Féminin	79,4	0,4	3,7	16,5	100
Groupe d'âge					
14-24	80,4	0,1	8,0	11,5	100
25-35	70,6	0,8	4,7	23,8	100
36-59	73,3	1,4	0,6	24,7	100
60+	84,0	0,9	0,0	15,1	100
Education					
Sans instruction	78,3	0,4	3,6	17,7	100
Primaire	72,2	0,4	9,4	17,9	100
Secondaire	80,8	0,7	3,9	14,5	100
Supérieur	70,8	4,1	8,4	16,8	100
Ensemble	77	0,6	5,3	17,1	100

Source : Ensete 2013

4.2.1. Population au travail de production pour la consommation personnelle

La population au travail pour la consommation personnelle (soit pour l'alimentation de subsistance, soit pour les travaux ménagers) constituent 77% de la population au travail mais pas en emploi. Cette population est dominée par les femmes (58,7%), composée de beaucoup de jeunes (74,2%), vivant principalement en milieu rural (62,9%) et relativement moins instruite (44,0% de sans niveau).

La part de la population hors main d'œuvre au travail pour la consommation personnelle est légèrement plus élevée parmi les femmes (79,4%) que les hommes (73,9%). Contrairement à la population en emploi qui est dominée par les hommes, la population au travail de production pour la consommation personnelle est dominée par les femmes (58,7%).

La part de la population hors main d'œuvre au travail pour la consommation personnelle est plus élevée en milieu rural (81,8%) qu'en milieu urbain (69,8%). Près de deux tiers (62,9%) de cette sous-population vit en milieu rural contre 23,3% dans les autres villes et seulement de 13,8% à Abidjan.

La part de la population hors main d'œuvre au travail pour la consommation personnelle est plus élevée parmi les 14-24 ans (80,4%) et les 60 ans et plus (84%). Plus de sept personnes sur dix (74,2%) concernées par le travail de production pour la consommation personnelle sont les jeunes de 14-35 ans.

Tableau 4.4 : Population au travail de production pour consommation personnelle (en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	population au travail de production pour consommation personnelle
Milieu de résidence	
Abidjan	13,8
Autres villes	23,3
Rural	62,9
Sexe	
Masculin	41,3
Féminin	58,7
Groupe d'âge	
14-24	54,8
25-35	19,4
36-59	19,7
60+	6,1
Education	
Sans instruction	44,0
Primaire	24,7
Secondaire	28,9
Supérieur	2,5

Source : Ensete 2013

La population au travail de production pour la consommation personnelle est elle-même composée de deux sous populations que sont : les agriculteurs de subsistance et les autres travaux de production pour la consommation personnelle.

Tableau 4.5 : Décomposition (%) de la population au travail pour consommation personnelle

Caractéristiques sociodémographiques	Agriculteurs de subsistance	Travaux ménagers
Milieu de résidence		
Abidjan	0,6	99,4
Autres villes	10,0	90,0
Rural	67,4	32,6
Sexe		
Masculin	52,8	47,2
Féminin	40,2	59,8
Groupe d'âge		
14-24	29,2	70,8
25-35	66,6	33,4
36-59	69,6	30,4
60+	43,0	57,0
Education		
Sans instruction	66,2	33,8
Primaire	50,2	49,8
Secondaire	15,6	84,4
Supérieur	7,1	92,9
Ensemble	45,4	54,6

Source : Ensete 2013

[a]. Agriculteurs de subsistance

Les agriculteurs de subsistance représentent 45,4% de la population au travail pour la consommation personnelle.

Cette part est plus élevée parmi les hommes (52,8%), en milieu rural (67,4%), parmi les personnes âgées de 36 ans à 59 ans (69,6%), et les sans niveau (66,2%). En termes de composition des agriculteurs de subsistance, les femmes (51,8%) et les jeunes de 14-35 ans (63,9%) y sont relativement plus nombreux. Les agriculteurs de subsistance se retrouvent quasiment tous en milieu rural. Cette population est également dominée par les personnes de faible niveau d'instruction : 63,2% de sans niveau, 26,7% de niveau primaire.

Tableau 4.6 : Répartition (%) des agriculteurs de subsistance selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	(%) des agriculteurs de subsistance
Milieu de résidence	
Abidjan	0,2
Autres villes	5,29
Rural	94,5
Sexe	
Masculin	48,2
Féminin	51,8
Groupe d'âge	
14-24	35,4
25-35	28,5
36-59	30,3
60+	5,8
Education	
Sans instruction	63,2
Primaire	26,7
Secondaire	9,7
Supérieur	0,4

Source : Ensete 2013

[b]. Autres travaux de production pour la consommation personnelle

La population au travail de production pour la consommation personnelle autre que l'agriculture de subsistance est estimée à 54,6% de la population au travail pour la consommation personnelle.

La part des individus dans d'autres travaux de production pour la consommation personnelle est plus élevée parmi les femmes (59,8%), à Abidjan (93,2%) et parmi les personnes âgées de 14 ans à 24 ans (70,8%). Les femmes sont majoritaires (64,3%) dans cette population. Les jeunes de 14-24 ans représentent 70,4% de cette catégorie de travailleurs et 62,5% de cette population se retrouve en milieu urbain. Les individus du niveau secondaire sont relativement plus nombreux dans ce groupe avec une part de 44,9% contre 27,9% pour les sans niveau, 22,9% pour le niveau primaire et 4,3% pour le supérieur.

Tableau 4.7 : Répartition (%) des autres travailleurs de production pour la consommation personnelle selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Autres travailleurs de production pour la consommation personnelle (en %)
Milieu de résidence	
Abidjan	24,8
Autres villes	37,7
Rural	37,5
Sexe	
Masculin	35,7
Féminin	64,3
Groupe d'âge	
14-24	70,4
25-35	12,1
36-59	11,3
60+	6,2
Education	
Sans instruction	27,7
Primaire	22,9
Secondaire	44,9
Supérieur	4,3

Source : Ensete 2013

4.2.2. Travailleurs bénévoles

Les travailleurs bénévoles ne représentent que 0,6% de la population au travail mais pas en emploi.

En termes de composition, la part des hommes parmi les travailleurs bénévoles est plus importante que celles des femmes (64,9% contre 35,1%). Près de la moitié des travailleurs bénévoles est âgée de 36-59 ans (49,5%). Ces travailleurs bénévoles sont en majorité en milieu urbain (61,8%) dont 32,6% à Abidjan et 29,2 % dans les autres villes. Selon le niveau d'études, les travailleurs bénévoles se répartissent comme suit : 31,6% pour les sans niveau, 31,4% pour le niveau secondaire, 19,4% pour le niveau primaire et 17,6 % pour le niveau supérieur.

Tableau 4.8 : Répartition (%) des autres travailleurs bénévoles selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Autres travailleurs bénévoles (en %)
Milieu de résidence	
Abidjan	35,8
Autres villes	28,6
Rural	35,6
Sexe	
Masculin	65,11
Féminin	34,9
Groupe d'âge	
14-24	11,7
25-35	31,0
36-59	49,6
60+	7,8
Education	
Sans instruction	31,2
Primaire	19,8
Secondaire	31,4
Supérieur	17,6

Source : Ensete 2013

4.2.3. Population en formation non rémunérée

La population dans des formes de travail non rémunérés (stagiaires, apprentis,...) représente 5,3% de la population au travail mais pas en emploi...

En termes de composition, la population des travailleurs en formation non rémunérée est relativement dominée par les hommes (60,0%). Elle est dans sa quasi-totalité jeune (97,7%) dont 78,3% pour les 14-24 ans et 19,4% pour les 25-35 ans. Trois quart de travailleurs en formation non rémunérée vivent en milieu urbain (75,0%). La population des travailleurs en formation non rémunérée est dominée par les personnes ayant un faible niveau d'études (28,8% pour le sans niveau et 46,6% pour le niveau primaire). Celles des niveaux secondaire et supérieur sont respectivement de 20,4% et 4,3%.

Tableau 4.9 : Répartition (%) des travailleurs en formation non selon les caractéristiques individuelles

Caractéristiques sociodémographiques	Travailleurs en formation non rémunérée
Milieu de résidence	
Abidjan	27,9
Autres villes	47,1
Rural	25,0
Sexe	
Masculin	60,0
Féminin	40,0
Groupe d'âge	
14-24	78,3
25-35	19,4
36-59	2,3
60+	0,0
Education	
Sans instruction	28,8
Primaire	46,6
Secondaire	20,4
Supérieur	4,2

Source : Ensete 2013

4.2.4. Population dans les autres formes de travail de production

La population dans des autres formes de travail de production représente 17,1% de la population au travail mais pas en emploi.

En termes de composition, la population des travailleurs occupés dans les autres formes de travail de production est composée de 43,1% d'hommes et de 56,9% de femmes. Elle comprend 39,6% de personnes de 14-24 ans, 28,6% de 25-35 ans, 27,2% de 36-59 ans et 4,7% de 60 ans et plus. Ces personnes vivent en milieu urbain (50,3%), pour la plupart dont 22,7% à Abidjan et 27,6% dans les autres villes. Les travailleurs occupés dans les autres formes de travail de production ont pour la plupart un faible niveau d'instruction (44,3% sont sans instruction et 26,3% ont le niveau). Les niveaux secondaire et supérieur représentent respectivement 26,4% et 3,1%.

Tableau 4.10 : Répartition (%) de la population des autres formes de travail de production selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Population des autres formes de travail de production (en %)
Milieu de résidence	
Abidjan	22,7
Autres villes	27,6
Rural	49,7
Sexe	
Masculin	43,1
Féminin	56,9
Groupe d'âge	
14-24	39,6
25-35	28,6
36-59	27,2
60+	4,6
Education	
Sans instruction	44,2
Primaire	26,3
Secondaire	26,4
Supérieur	3,1

Source : Ensete 2013

4.3. Population des autres personnes hors main-d'œuvre

La population des autres personnes hors main d'œuvre comprend l'ensemble des personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage ni engagées dans aucune autre forme de travail de production.

La population des autres personnes hors main-d'œuvre est estimée à 19,6% des personnes hors main-d'œuvre. Cette population est dominée par les hommes (59,5%), résidant pour la majorité en milieu urbain (69,2%), essentiellement composée de jeunes de 14-24 ans (65,5%) et des personnes très âgées (19,1%) et d'un niveau d'instruction relativement acceptable (46,5% de niveaux secondaire).

Les autres personnes hors main-d'œuvre sont plus nombreuses chez les hommes (24,1%) que chez les femmes (16,1%). En plus, les hommes (59,0%) sont plus représentés dans cette population que les femmes (41,0%). La sous-population des autres personnes hors main-d'œuvre est plus importante en milieu urbain (28%) qu'en milieu rural (12,4%) et se retrouve principalement en milieu urbain (68,0%).

La proportion la plus importante de cette population se retrouve dans le groupe d'âge 60 ans et plus (42,4%). Elle est de 19,1% chez les jeunes de 14-24 ans, de 7,2% chez les 36-59 ans, et 5,3% chez les 24-35 ans. Cependant, cette population est constituée principalement des jeunes de 14-35 ans (72,3%), soit 65,5% pour les 14-24 ans et 6,8% pour les 25-35 ans.

Des proportions beaucoup plus élevées sont observées chez les personnes de niveau au moins égal au secondaire. En effet, cette proportion, chez les personnes de niveau secondaire et de niveau supérieur, est respectivement de 27,8% et de 31,1%. Elle est respectivement égale à 15% et 14,2% chez les personnes sans aucun niveau d'instruction et chez les personnes de niveau primaire. Par ailleurs, les personnes de niveau d'études au plus égal au primaire sont relativement plus nombreuses (47,4%) dans cette population.

Tableau 4.11 : Proportion et répartition (en %) de la population des autres personnes hors main-d'œuvre selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	% de la population des autres hors main-d'œuvre	Répartition de la population des autres hors main-d'œuvre (en %)
Milieu de résidence		
Abidjan	29,8	29,7
Autres villes	26,8	39,5
Rural	12,4	30,8
Sexe		
Masculin	24,1	59,5
Féminin	16,1	40,5
Groupe d'âge		
14-24	23,1	65,5
25-35	10,2	6,8
36-59	10,9	8,7
60+	42,4	19
Education		
Sans instruction	15	29,8
Primaire	14,2	17,6
Secondaire	27,8	46,5
Supérieur	31,1	6,1
Ensemble	19,6	

Source : Ensete 2013

CHAPITRE V : LES ENFANTS ECONOMIQUEMENT OCCUPES

Le présent chapitre rend compte de la dimension du travail des enfants. Il présente, tout d'abord, l'ampleur et l'incidence du travail des enfants ; ensuite, il présente les caractéristiques générales de l'occupation économique des enfants et, enfin, il s'appesantit sur les conséquences physiques et l'interférence qu'exerce le travail des enfants avec leur scolarisation, susceptibles de compromettre durablement leur employabilité.

Il convient d'indiquer qu'un enfant est économiquement occupé ou enfant travailleur s'il a déclaré avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine de référence, ou s'il a déclaré avoir un emploi dont il est temporairement absent. Par ailleurs, les enfants ayant déclaré un statut de domestique, de même que les enfants non apparentés au chef de ménage qui ne sont pas scolarisés et qui sont impliqués dans les tâches ménagères ont été comptabilisés comme enfants travailleurs. Le présent chapitre s'appuie sur quatre catégories analytiques décrivant les situations d'occupation des enfants âgés de 5 à 17 ans :

- les enfants qui ne sont que scolarisés : « Etudes uniquement » ;
- les enfants qui travaillent uniquement : « Travail uniquement » ;
- les enfants scolarisés qui travaillent : « Etudes et Travail » et ;
- les enfants qui ne sont pas scolarisés et qui ne travaillent pas : « Inoccupés ».

5.1. Généralités

En Côte d'Ivoire, quasiment un enfant sur deux se consacre exclusivement à ses études, alors qu'un enfant sur sept est occupé uniquement aux activités économiques et entre ces deux positions opposées, il y a près d'un enfant sur sept qui allie à la fois études et travail dans un contexte où près du cinquième des enfants âgés de 5 à 17 ans ne sont ni scolarisés ni occupés économiquement (18,0%).

Tableau 5.1 : Occupation et milieu de résidence

	Rural		Urbain		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Etude uniquement (1)	1 894 676	46,1	1 922 909	64,7	3 817 585	53,9
Travail uniquement (2)	743 294	18,1	310 534	10,5	1 053 828	14,9
Etude et Travail (3)	629 299	15,3	311 466	10,5	940 764	13,3
Inoccupés	846 621	20,6	425 640	14,3	1 272 261	18,0
Total Etudes* (4)	2 523 975	61,4	2 234 375	75,2	4 758 349	67,2
Total Travail** (5)	1 372 593	33,4	622 000	21,0	1 994 592	28,2
Ensemble	4 113 890	100,0	2 970 549	100	7 084 439	100,0

Source : Ensete 2013

*(4) = (1) + (3) ** (5) = (2) + (3)

Ces mêmes résultats s'observent globalement selon le sexe des enfants, sauf que la proportion des enfants qui travaillent de façon exclusive tend à s'élever beaucoup plus chez les filles (17,7%), comparativement aux garçons (12%, soit 5,7 points de pourcentage en-dessous) ; de même les filles semblent davantage inoccupées que les garçons. En outre, la répartition spatiale des enfants suivant les statuts d'occupation met en lumière un déficit de scolarisation en milieu rural relativement au milieu urbain, en particulier au détriment des filles. Dès lors, ces dernières sont-elles relativement plus impliquées dans les activités économiques ou beaucoup plus concernées par l'inoccupation.

5.1.1. L'ampleur de l'activité économique des enfants

En Côte d'Ivoire, en Février 2014, 28,2% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont impliqués dans les activités économiques, soit un peu moins de deux millions de filles et de garçons. Parmi ces enfants, environ 911 664 enfants de 14-17 ans sont occupés. Le phénomène touche aussi bien les filles (30,6%) que les garçons (25,8%), tant dans les zones rurales du pays (33,4%) que dans les villes ivoiriennes (21,0%).

Tableau 5.2 : Taux d'occupation économique des enfants âgés de 5-17 ans selon le sexe et le milieu de résidence

	Abidjan		Autres villes		Rural		Ensemble	
Fille	142864	22,5	232751	25,0	703483	35,8	1079098	30,6
Garçon	72452	14,3	173934	19,3	669109	31,2	915495	25,8
Ensemble	215316	18,9	406685	22,2	1372592	33,4	1994593	28,2

Source : Ensete 2013

Bien que tous les enfants soient concernés par le phénomène, il est manifeste qu'ils ne l'expérimentent pas avec la même acuité. En particulier, le sexe et l'âge constituent de bons repères pour appréhender les différences observées parmi les enfants économiquement occupés.

Tableau 5.3 : Répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon le statut d'occupation, le sexe et le groupe d'âge

En %	5-13 ans			14-17 ans		
	Fille	Garçon	Ensemble	Fille	Garçon	Ensemble
Etude uniquement	54,5	62,2	58,3	36,4	47,0	41,8
Travail uniquement	10,5	6,8	8,7	37,6	26,2	31,8
Etude et Travail	12,7	11,7	12,2	13,2	19,3	16,3
Inoccupé	22,3	19,3	20,8	12,7	7,5	10,1
Total Etudes	67,2	73,9	70,5	49,6	66,3	58,1
Total Travail	23,2	18,5	20,9	50,8	45,5	48,1

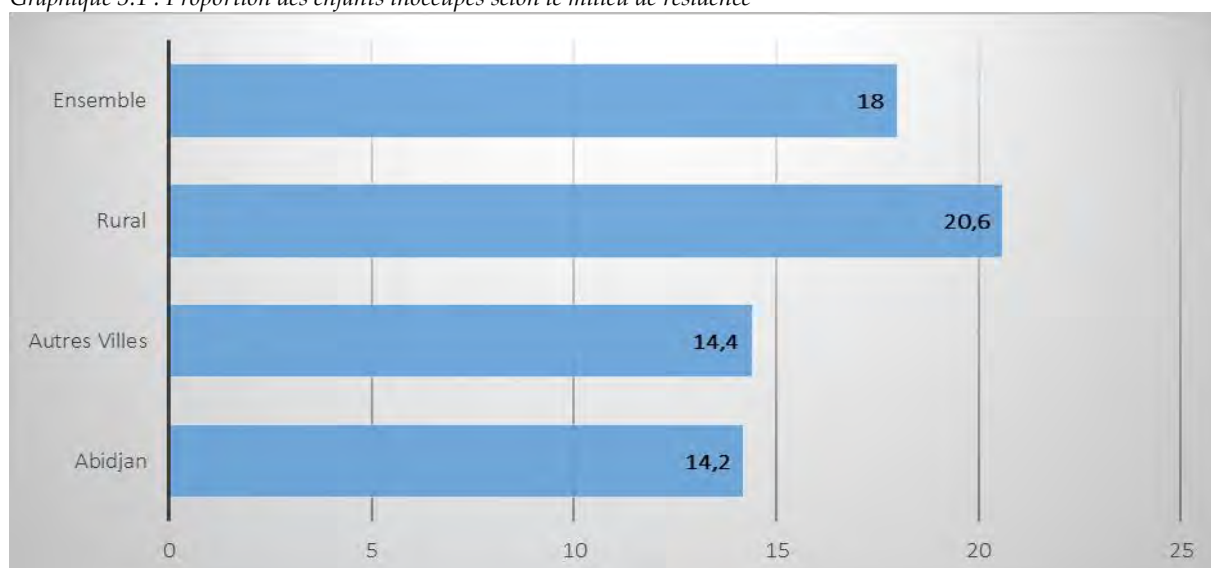
Source : Ensete 2013

D'une façon générale, l'activité économique des enfants prend une ampleur considérable avec l'accroissement de l'âge. Ainsi, si 20,9% des enfants âgés de 5 à 13 ans sont concernés, son ampleur atteint 48,1% pour les enfants de 14-17 ans. En particulier, la proportion de filles économiquement occupées est plus importante que celle des garçons. Cette prédominance du travail des filles dépasse désormais la dichotomie rural/urbain : de 4,6% en milieu rural, le surcroît de travail des filles atteint 5,7% dans les villes ivoiriennes, l'écart atteignant même les 8,2 points de pourcentage à Abidjan.

5.1.2. Les enfants « inoccupés » en Côte d'Ivoire

Près d'un cinquième des enfants âgés de 5 à 17 ans sont « inoccupés », en ce sens qu'ils ne sont ni scolarisés ni enrôlés dans les activités économiques. Le phénomène est beaucoup plus important dans les villages (20,6%) que dans les villes (14,3%). La prise en compte de l'âge des enfants inoccupés met en avant le fait que l'inactivité touche en premier lieu les 5-13 ans, traduisant manifestement une faible scolarisation dans les villages ivoiriens. Toutefois, cette inactivité se résorbe avec l'âge, puisque l'on ne compte que 10,1% d'inoccupés âgés de 14-17 ans, contre 20,8% pour les 5-13 ans.

Graphique 5.1 : Proportion des enfants inoccupés selon le milieu de résidence



Source : Ensete 2013

5.1.3 Les Tâches ménagères

Environ 2 825 051 enfants sont astreints aux tâches ménagères, soit 39,9% des enfants âgés de 5 à 17 ans. Ces tâches ménagères incombent prioritairement aux filles. En effet, 62,7% des enfants âgés de 5-17 ans qui effectuent quotidiennement des tâches ménagères sont des filles, contre 37,3% de garçons. Par ailleurs, ces tâches concernent en premier lieu les enfants de 5-13 ans, et ce, quel que soit leur identité sexuelle.

Tableau 5.4 : Distribution des enfants astreints aux tâches ménagères selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

	Fille		Garçon		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Milieu de résidence						
Abidjan	327 957	11,6	159 215	5,6	487 172	17,2
Autres Villes	484 288	17,1	301 191	10,7	785 479	27,8
Ensemble urbain	812 245	28,8	460 406	16,3	1 272 651	45,0
Rural	958 721	33,9	593 679	21,0	1 552 400	55,0
Groupe d'âge						
5-13 ans	1 024 094	36,3	576 012	20,4	1 600 106	56,6
14-17 ans	746 872	26,4	478 072	16,9	1 224 944	43,4
Ensemble	1 770 966	62,7	1 054 085	37,3	2 825 051	100,0

Source : Ensete 2013

Toutefois, l'implication des jeunes filles dépasse ce clivage observé entre les groupes d'âge, puisque 26,4% des enfants concernés par les tâches ménagères sont des jeunes filles âgées de 14-17 ans pour 20,4% qui relèvent de la catégorie des garçons de 5-13 ans ; de fait, les filles sont appelées très tôt à exécuter la plupart des tâches du ménage qui échoient traditionnellement aux femmes comme faire le marché, préparer et servir les repas ou encore garder les plus jeunes enfants. Par ailleurs, la dichotomie rural/urbain montre une implication relativement plus importante des ruraux dans les tâches ménagères, la ventilation des enfants selon le sexe respectant les observations susmentionnées. Toutefois, le phénomène est important dans la ville d'Abidjan qui rassemble 17,2 % des enfants impliqués dans les tâches ménagères.

Les tâches ménagères sont d'autant plus préoccupantes qu'en moyenne les enfants s'adonnent à cette activité non économique pendant 12 heures par semaine. Cette intensité d'exécution des tâches ménagères s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans ce contexte, les filles se distinguent également des garçons. De fait, elles sont occupées à ces activités ménagères, en moyenne, six heures de plus que les garçons : 15 heures contre 9 heures par semaine.

Par ailleurs, le temps consacré par semaine aux tâches ménagères en fonction de l'âge des enfants (Graphique 5.2) montre que les enfants de sexe masculin consacrent moins de 10 heures par semaine aux tâches ménagères. Par contre, la durée d'occupation des filles à ces tâches ménagères ne cesse de croître avec l'âge. En effet, dès l'âge de 10 ans, les filles exercent les tâches ménagères en moyenne 12 heures par semaine, leur implication culminant à un peu plus de 20 heures par semaine à l'âge de 17 ans.

Graphique 5.2 : Temps hebdomadaire moyen des tâches ménagères selon le sexe et l'âge



Source : Ensete 2013

5.1.4. La fréquentation scolaire des enfants

En Côte d'Ivoire, sept enfants sur dix sont scolarisés et la fréquentation scolaire est plus importante en ville (75,2% contre 61,4% en milieu rural), de même qu'elle se fait en défaveur des filles, puisque 62,5% d'entre elles fréquentent l'école pour 71,8% de garçons âgés de 5 à 17 ans.

Tableau 5.5 : Répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon le statut d'occupation et le sexe

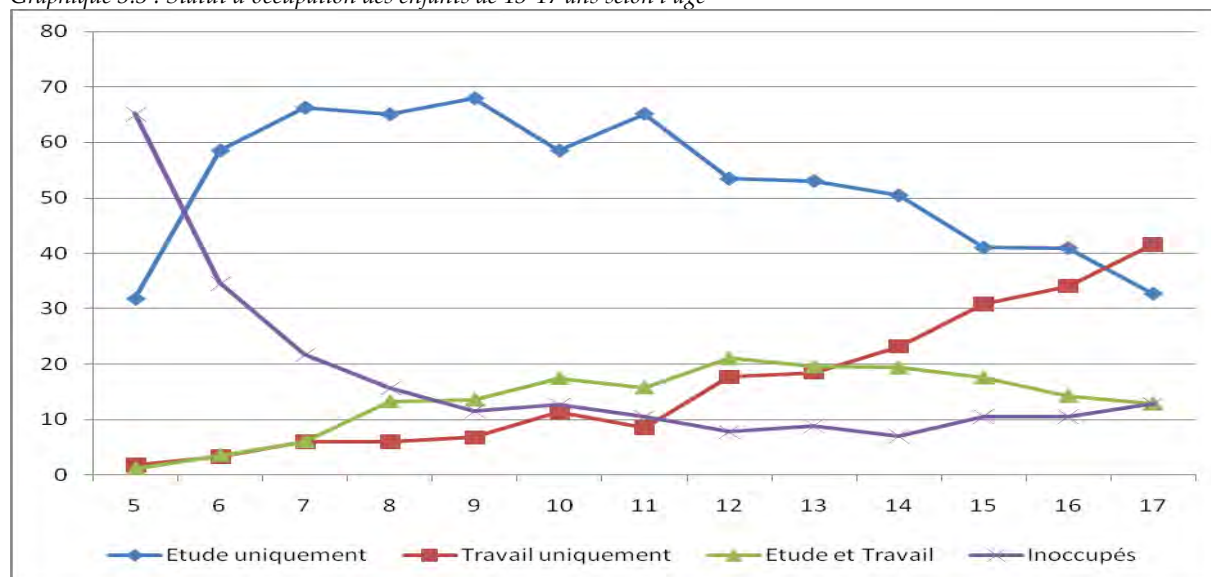
	Fille		Garçon		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Etude uniquement (1)	1 753 976	49,7	2 063 609	58,1	3 817 585	53,9
Travail uniquement (2)	625 971	17,7	427 857	12,0	1 053 828	14,9
Etude et Travail (3)	453 126	12,8	487 638	13,7	940 764	13,3
Inoccupés	698 502	19,8	573 759	16,1	1 272 261	18,0
Total Etudes* (4)	2 207 102	62,5	2 551 247	71,8	4 758 349	67,2
Total Travail** (5)	1 079 097	30,5	915 495	25,7	1 994 592	28,2
Ensemble	3 531 575	100,0	3 552 863	100,0	7 084 438	100,0

Source : Ensete 2013

*(4) = (1) + (3) ** (5) = (2) + (3)

L'une des raisons pour lesquelles la participation économique des enfants en Côte d'Ivoire reste préoccupante est le fait qu'elle interfère avec la scolarisation de ces derniers : 28,2% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement occupés et leur taux de scolarisation scolaire se situe à 67,2%. Cette situation tend à se dégrader davantage avec l'âge. De fait, dès l'âge de 11 ans la proportion d'enfants uniquement scolarisés tend à décroître en même temps que leur implication dans les activités économiques prend de l'ampleur, la part d'élèves travailleurs tendant à stagner voir à décroître.

Graphique 5.3 : Statut d'occupation des enfants de 15-17 ans selon l'âge



Source : Ensete 2013

De fait, si la scolarisation des enfants est plus importante que leur implication dans les activités économiques jusqu'à l'âge de 13 ans, elle tend à s'effondrer au-delà de cette limite d'âge. Ce ne sont plus, en effet, que 42% des enfants de 14-17 ans qui ont pour unique activité l'école, la proportion d'enfants uniquement occupés aux activités économiques passant de 8,7% entre 5-13 ans à 31,8% pour les 14-17 ans, soit 3,6 fois (Tableau 5.6).

Tableau 5.6 : Répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon le statut d'occupation, le groupe d'âge

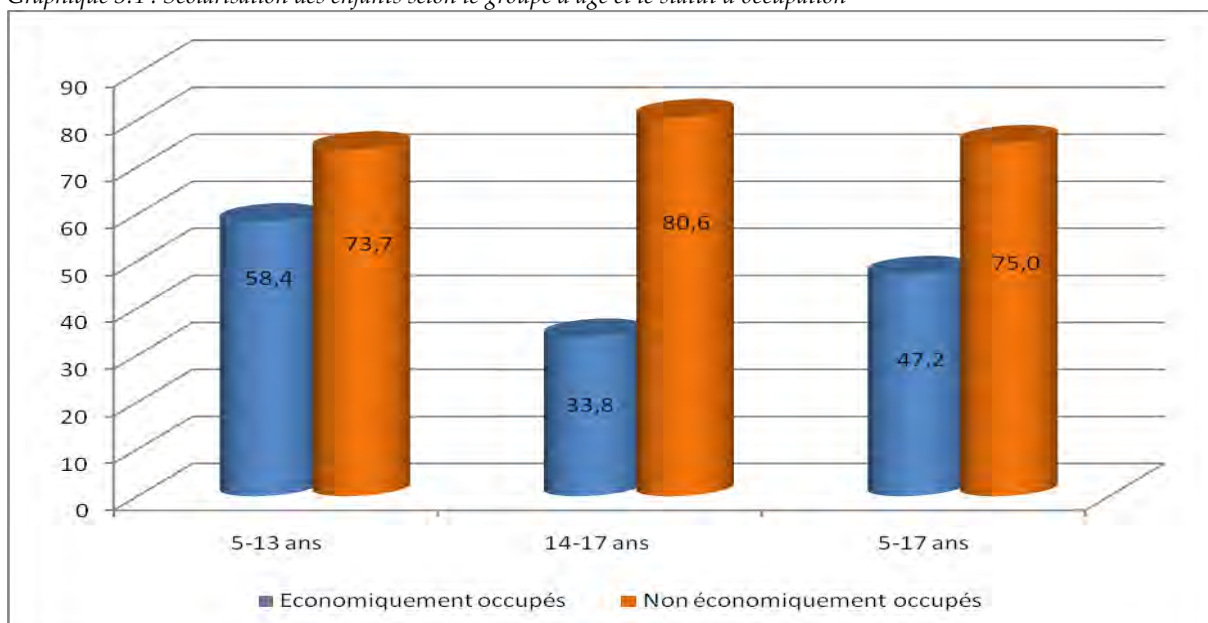
	5-13 ans		14-17 ans		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Etude uniquement (1)	3 026 120	58,3	791 465	41,8	3 817 585	53,9
Travail uniquement (2)	450 729	8,7	603 099	31,8	1 053 828	14,9
Etude et Travail (3)	632 200	12,2	308 564	16,3	940 764	13,3
Inoccupés	1 081 184	20,8	191 077	10,1	1 272 261	18,0
Total Etudes* (4)	3 658 320	70,5	1 100 029	58,1	4 758 349	67,2
Total Travail** (5)	1 082 929	20,9	911 663	48,1	1 994 592	28,2
Ensemble	5 190 233	100,0	1 894 205	100,0	7 084 438	100,0

Source : Ensete 2013

*(4) = (1) + (3) ** (5) = (2) + (3)

Ces chiffres confirment le lien entre le travail des enfants et leur scolarisation. En effet, le pourcentage d'enfants scolarisés est de l'ordre de 47,2% parmi les enfants économiquement occupés quand il se situe à 75% pour les enfants non économiquement occupés. Cet écart tend même à se creuser davantage lorsque l'on s'intéresse aux enfants de 14-17 ans : 33,8% contre 80,6%, soit près de 47 points de pourcentage d'écart (Graphique 5.4).

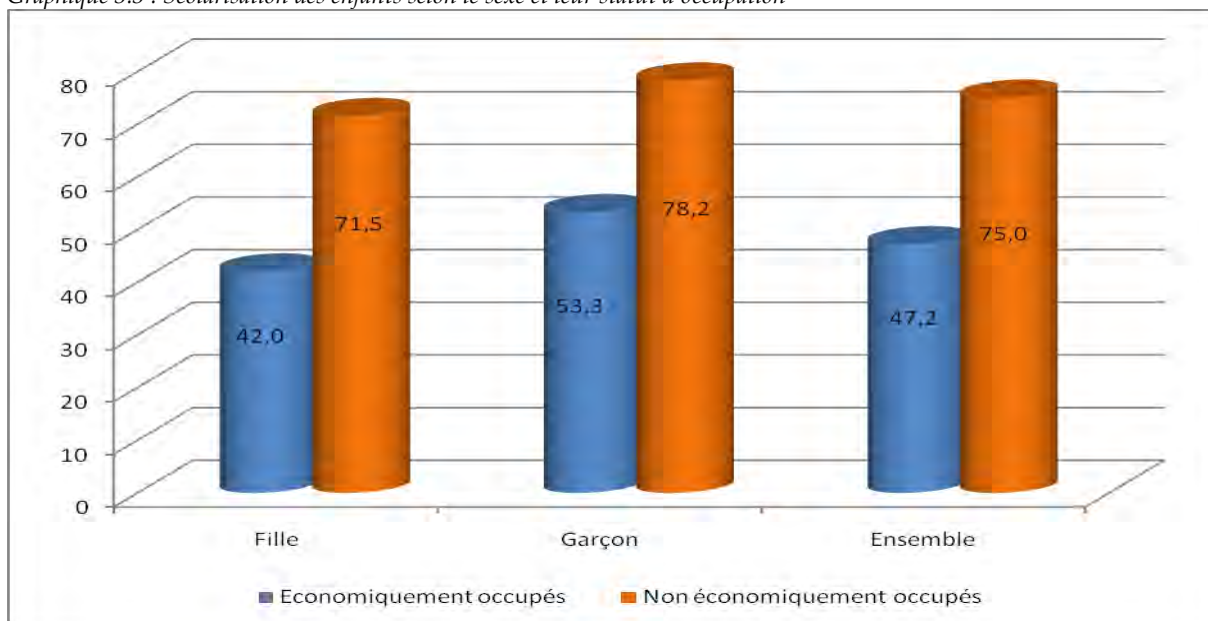
Graphique 5.4 : Scolarisation des enfants selon le groupe d'âge et le statut d'occupation



Source : Ensete 2013

En outre, l'implication des enfants dans les activités économiques renforce le désavantage relatif des filles en matière de scolarisation : alors que le travail contracte le taux de scolarisation des garçons de 24,9%, il impacte négativement le niveau de scolarisation des filles de 29,5 points de pourcentage.

Graphique 5.5 : Scolarisation des enfants selon le sexe et leur statut d'occupation

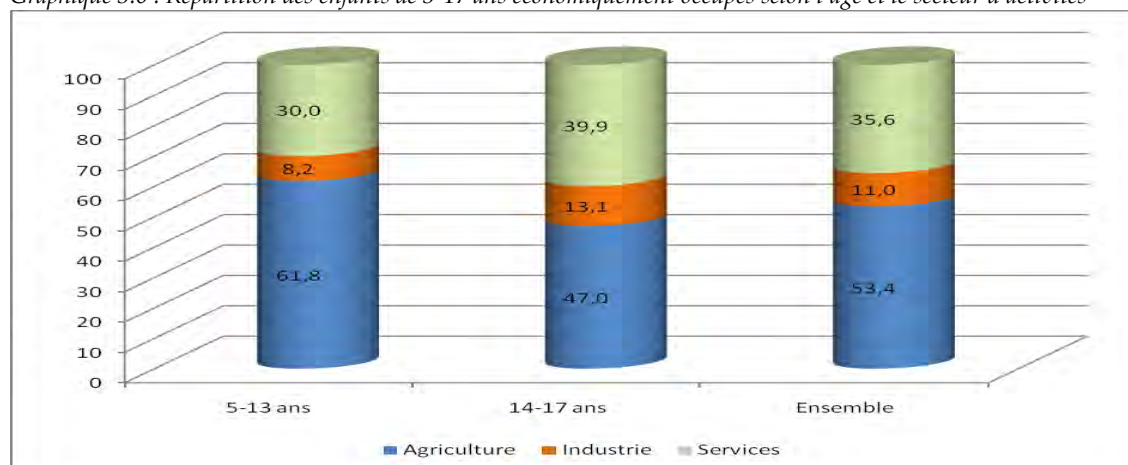


Source : Ensete 2013

5.2. Caractéristiques de l'activité économique des enfants

5.2.1. Secteurs d'activité des enfants économiquement occupés

Graphique 5.6 : Répartition des enfants de 5-17 ans économiquement occupés selon l'âge et le secteur d'activités

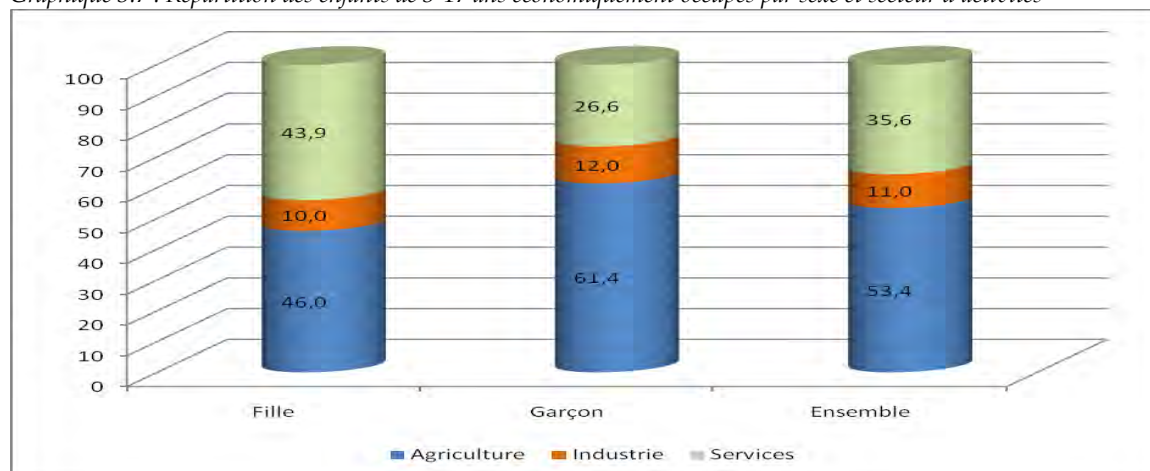


Source : Ensete 2013

Deux secteurs d'activité abritent l'essentiel du travail des enfants : le secteur agricole (53,9%) et le secteur des services (35,6%), l'industrie n'occupant que 11,0% des enfants économiquement occupés. Cependant, avec l'âge des enfants occupés, il y a une légère démarcation entre les moins de 14 ans et les autres enfants économiquement occupés. En effet, si l'agriculture renferme environ 6 enfants sur 10 de moins de 14 ans pour trois qui exercent des activités de services et un dans les activités industrielles, il est important de noter qu'à partir de 14 ans, l'activité économique des enfants devient plus visible dans l'industrie (13,1%) et dans les services (39,9%).

Globalement, outre l'implication de la majorité des enfants économiquement occupés âgés de 5 à 17 ans dans l'agriculture, le secteur d'expression de l'activité des filles reste les Services : quatre filles sur dix y sont occupées pour une seule d'entre elles dans le secteur industriel. En revanche pour les garçons, l'agriculture reste le principal secteur d'exercice de l'activité économique, les services n'occupant que 26,6% d'entre eux pour 12% dans l'industrie.

Graphique 5.7 : Répartition des enfants de 5-17 ans économiquement occupés par sexe et secteur d'activités



Source : Ensete 2013

La ventilation des enfants occupés selon les branches d'activités apporte plus de précisions. En effet, sur cent filles, quarante-six sont occupées dans les activités agricoles, de pêche ou

d'exploitation forestière, sept dans les activités manufacturières, quinze sont impliquées dans le commerce, onze dans l'hôtellerie et la restauration, presque autant dans les activités domestiques, les autres s'adonnant à des activités diverses, vraisemblablement de petits services d'aides associés aux travaux des adultes. En revanche, ce sont soixante-et-un garçons sur cent qui sont dans l'agriculture pour quinze dans les activités de commerce et de réparation.

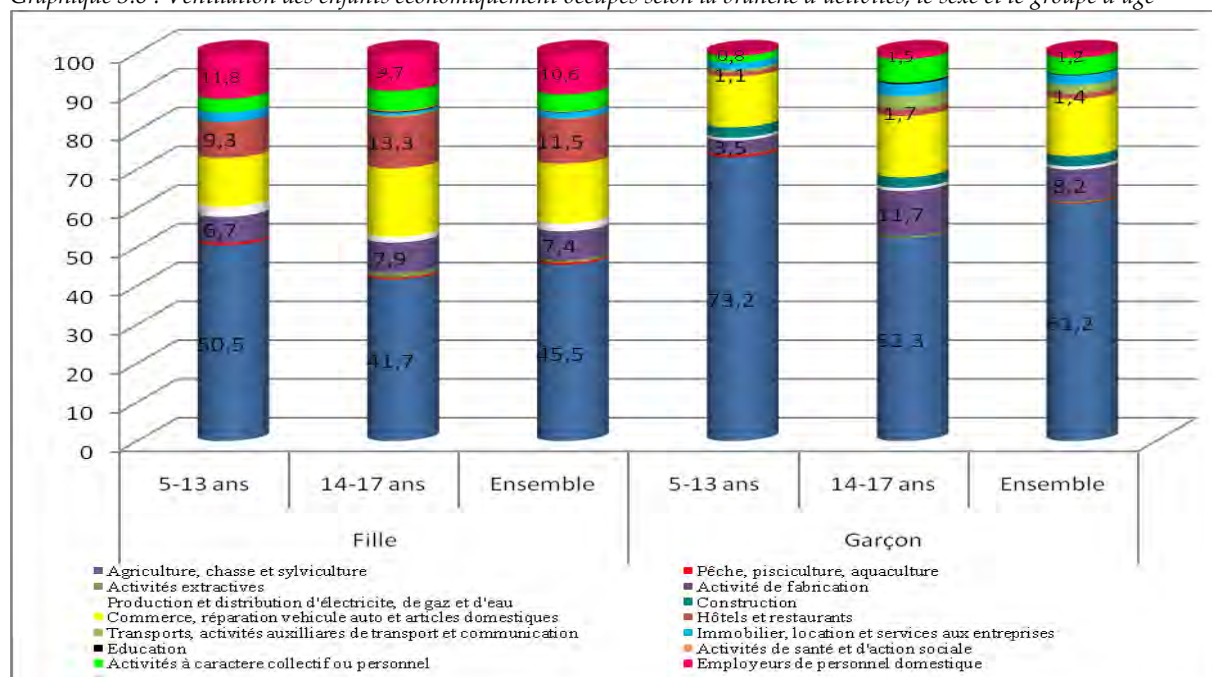
Tableau 5.7 : Répartition des enfants économiquement occupés selon le sexe et la branche

	Fille		Garçon		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Agriculture, chasse et sylviculture	490 990	45,5	560 283	61,2	1 051 273	53,0
Pêche, pisciculture, aquaculture	5 395	0,5	1 831	0,2	7 226	0,4
Activités extractives	7 554	0,7	3 662	0,4	11 216	0,5
Activité de fabrication	79 853	7,4	75 071	8,2	154 924	7,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	21 582	2,0	7 324	0,8	28 906	1,4
Construction	0	0,0	24 718	2,7	24 718	1,3
Commerce, réparation véhicule auto et articles domestiques	166 181	15,4	134 578	14,7	300 759	15
Hôtels et restaurants	124 096	11,5	12 817	1,4	136 913	6,7
Transports, activités auxiliaires de transport et communication	2 158	0,2	20 141	2,2	22 299	1,2
Immobilier, location et services aux entreprises	16 186	1,5	22 887	2,5	39 074	2,0
Education	1 079	0,1	1 831	0,2	2 910	0,2
Activités de santé et d'action sociale	2 158	0,2	0	0,0	2 158	0,1
Activités à caractère collectif ou personnel	47 480	4,4	39 366	4,3	86 847	4,3
Employeurs de personnel domestique	114 384	10,6	10 986	1,2	125 370	6,1
Ensemble	1 079 098	100,0	915 495	100,0	1 994 593	100,0

Source : Ensete 2013

La ventilation des enfants économiquement occupés selon le sexe et la branche d'activités souligne un certain nombre de faits. Tout d'abord, elle montre la forte implication des garçons de 5-13 ans dans l'agriculture (73,2% alors qu'ils sont 52,3% d'individus du même sexe âgés de 14-17 ans). Ensuite, elle met en lumière une précocité de l'implication des jeunes filles dans les activités domestiques et celles liées à l'hôtellerie et à la restauration. Enfin, il ne semble pas y avoir de barrière liée à l'âge dans l'exercice du commerce, cette situation prévalant quel que soit le sexe.

Graphique 5.8 : Ventilation des enfants économiquement occupés selon la branche d'activités, le sexe et le groupe d'âge

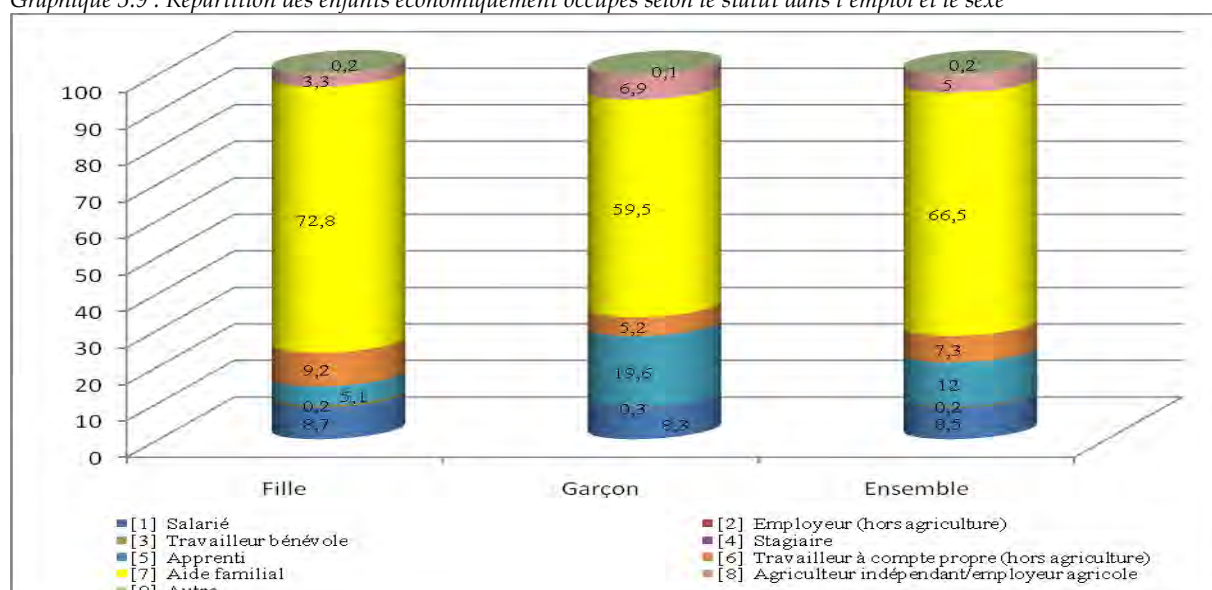


Source : Ensete 2013

5.2.2. Statut du travail des enfants

La ventilation des enfants occupés selon le sexe et le statut du travail fait apparaître une forte proportion d'aides familiaux tant de filles (72,8%) que de garçons (59,5%). Cependant, il y a 12% d'entre eux qui travaillent pour leur propre compte dans l'agriculture (5%) ou en dehors (7,3%). Il faut noter que si les garçons ont accès à la terre (6,9%), c'est en dehors de ce secteur que les jeunes filles s'affirment (9,2%). Par ailleurs, le salariat reste faible, puisqu'il ne concerne que 8,5% des enfants âgés de 5-17 ans. En outre, l'apprentissage est davantage un fait masculin.

Graphique 5.9 : Répartition des enfants économiquement occupés selon le statut dans l'emploi et le sexe

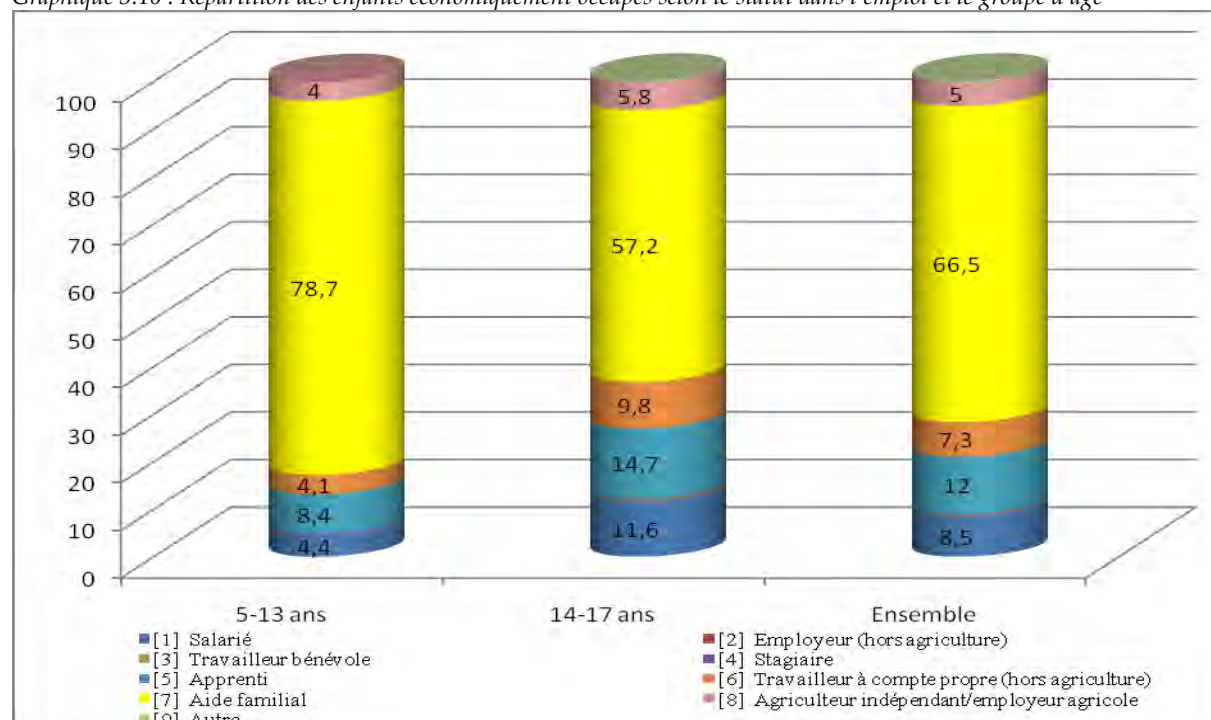


Source : Ensete 2013

La prise en compte de l'âge souligne que l'exercice d'une activité en dehors de l'agriculture familiale est davantage l'apanage des 14-17 ans. Toutefois, une certaine précocité semble

accompagner l'accès à la terre, sans nul doute conformément au mode de transmission intergénérationnelle du capital physique. Toujours est-il que cette tendance pourrait encourager le processus de socialisation des enfants par le travail agricole.

Graphique 5.10 : Répartition des enfants économiquement occupés selon le statut dans l'emploi et le groupe d'âge



5.2.3. Intensité du travail

S'agissant de l'intensité du travail des enfants, elle est appréhendée à travers la charge horaire de travail hebdomadaire. Elle met en évidence la charge excessive de travail à laquelle les enfants doivent faire face (35 heures hebdomadaire en moyenne). En moyenne, entre 5 et 13 ans, ils travaillent 30 heures par semaine, quand dans le même temps, les enfants de 14 ans et plus y consacrent 40 heures, soit l'équivalent d'une semaine de travail réglementé pour des adultes. Et, selon le sexe, les garçons travaillent davantage que les filles en termes de nombre d'heures de travail.

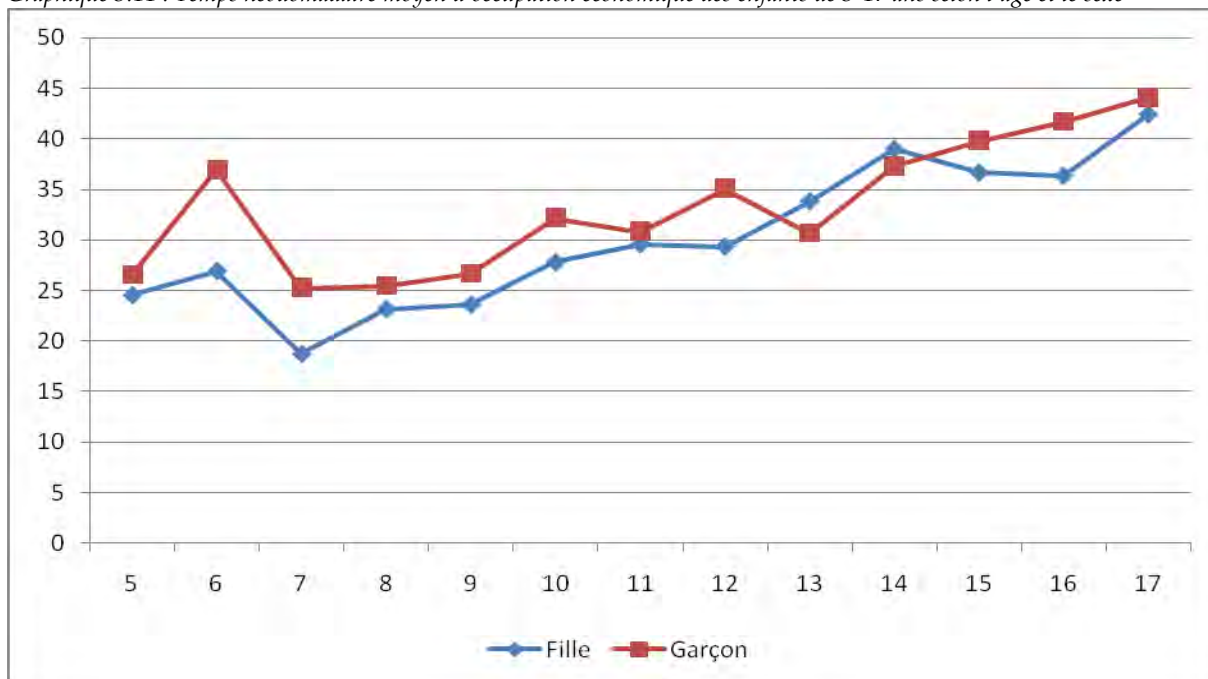
Tableau 5.8 : Temps hebdomadaire moyen d'occupation économique des enfants

	Fille	Garçon	Ensemble
5-13 ans	29	31	30
14-17 ans	39	41	40
Total	34	37	35

Source : Ensete 2013

Toutefois, comme le montre le Graphique 5.11, entre 13 et 14 ans, ces dernières ont une activité plus intense que les garçons.

Graphique 5.11 : Temps hebdomadaire moyen d'occupation économique des enfants de 5-17 ans selon l'âge et le sexe



Source : Ensete 2013

En définitive, bien que souvent présentée comme un acte de socialisation, au même titre que les tâches ménagères, l'activité économique des enfants demeure à un niveau préoccupant. En effet, un peu plus du quart des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement occupés, indifféremment du sexe. Ces enfants occupés sont amenés, à l'instar des tâches ménagères auxquelles ils sont astreints en moyenne 12 heures durant la semaine, à travailler parfois aussi longtemps que les adultes. De fait, à partir de 14 ans, le travail des enfants tend à s'accroître, au détriment de leur scolarisation.

CONCLUSION

L'ENSETE 2013 constitue une enquête de référence dans le cadre de la mesure de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire. Le présent rapport sur la situation de l'emploi basé sur cette enquête applique les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST. L'application de ces nouvelles normes produit des données de référence pour les statistiques d'emploi à utiliser dans le futur. Les données selon les anciennes normes figurent en annexe du présent rapport en vue de permettre les comparaisons avec les données de novembre 2012 (voir annexe 3).

L'ENSETE 2013 en Côte d'Ivoire est l'un des premières applications de ces nouvelles normes à l'échelle internationale. Il convient de souligner que les nouvelles normes utilisées sont encore récentes. Leur opérationnalisation demande à être mieux précisée pour assurer leur application. Le questionnaire de l'ENSETE 2013 inclut des modules sur les unités de production pour les entreprises individuelles ou AGR ainsi que les entreprises individuelles agricoles. Suite à la finalisation de ce rapport descriptif, des analyses plus approfondies de ces modules seront réalisées pour tester de manière plus systématique la cohérence de l'application des nouvelles normes avec les caractéristiques des unités de production. D'autres analyses approfondies seront également réalisées sur la base d'une approche thématique.

Ce rapport illustre la problématique plus large de l'emploi en Côte d'Ivoire. En particulier, le rapport a tenu compte des réalités nationales marquées par un taux de chômage faible lorsqu'on utilise la définition standard. Le chômage ne reflète qu'une partie de la problématique de l'emploi. De manière plus large, un certain nombre d'individus en emploi ou hors emplois peuvent également être considérés comme demandeurs d'emplois. Il a été tenu compte outre, les chômeurs et la main-d'œuvre potentielle, définis lors de la 19^{ème} CIST, des personnes en emploi qui recherchent un autre emploi et même de celles qui sont potentiellement à la recherche d'un autre emploi tout en étant en emploi. D'autre part, au-delà de la recherche d'emploi, un grand nombre de personnes réalisent des emplois ou travaux peu productifs, notamment dans les zones rurales. Le rapport illustre qu'une large part de la population n'a pas d'emploi rémunéré mais travaille toutefois dans des activités de production, telles que l'agriculture de subsistance ou les travaux ménagers. Cette description large de la réalité du travail en Côte d'Ivoire permet certainement de produire des statistiques plus proches des réalités locales.

Le processus participatif qui a guidé la réalisation de la présente enquête, avec la participation d'experts d'horizons divers a permis de contribuer à en améliorer de façon notable la qualité. Les éditions prochaines devraient être réalisées selon le même processus pour permettre l'amélioration progressive de la qualité des données produites. La réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 devrait permettre de disposer d'une base de sondage plus actuelle et plus fiable, ce qui devrait améliorer la qualité des données et d'assurer la précision des pondérations et calculs des effectifs. Les analyses de l'ENSETE 2013 seront mises à jour une fois les résultats du RGPH 2014 disponibles.

ANNEXES

Annexe 1. Lexique

1) Population en âge de travailler : La population en âge de travailler est composée de toutes les personnes ayant atteint au moins l'âge minimum légal au travail qui est de 14 ans en Côte d'Ivoire. En raison de l'importance du secteur informel où aucune limite supérieure n'est fixée, l'on ne tient pas compte de la limite supérieure.

2) Population au travail : Le travail comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. Il exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (Par exemple, la mendicité et le vol), le fait de prendre soin de soi (par exemple, la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple, dormir, apprendre et les activités de loisirs).

3) Main-d'œuvre : La main-d'œuvre comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou au chômage selon la définition de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail.

4) Hors main-d'œuvre : Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant la courte période de référence.

5) Population en emploi : Les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

6) Population au Chômage : Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait, où:

- «**pas en emploi**» est évalué par rapport à la courte période de référence pour la mesure de l'emploi;
- la «**recherche d'emploi**» fait référence à toute démarche effectuée durant une période récente spécifiée comprenant les quatre semaines précédentes ou le mois précédent, visant à trouver un poste de travail ou de créer une entreprise ou une exploitation agricole. Cela comprend également la recherche d'emploi à temps partiel, informel, temporaire, saisonnier ou occasionnel, sur le territoire national ou à l'étranger.
- «**actuellement disponibles**» sert à tester si les personnes sont prêtes à occuper un poste de travail dans le présent, qui est évalué par rapport à une courte période de référence qui comprend celle utilisée pour la mesure de l'emploi

7) Main-d'œuvre potentielle : La main d'œuvre potentielle est définie comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant la courte période de référence, n'étaient ni en emploi ni au chômage, et qui:

- ont effectué des activités de «recherche d'emploi», n'étaient pas «actuellement disponibles» mais le deviendraient dans une courte période ultérieure

déterminée en fonction du contexte national (les *demandeurs d'emploi non disponibles* ;

- n'ont pas effectué des activités de «recherche d'emploi» mais souhaitent avoir de l'emploi et étaient «actuellement disponibles» (les *demandeurs potentiels disponibles*). Pour ces personnes, il peut être utile d'identifier séparément les demandeurs d'emploi découragés, qui comprennent toutes les personnes qui n'ont pas effectué de «recherche d'emploi» pour des raisons liées au marché du travail.

8) Les personnes engagées dans le travail de production pour la consommation personnelle : Les personnes engagées dans le travail de production pour la consommation personnelle sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont effectué toute activité destinée à produire des biens ou fournir des services pour leur usage final propre.

9) La population des agriculteurs de subsistance : Les agriculteurs de subsistance constituent un sous-groupe important de personnes dans le travail de production pour la consommation personnelle. Ils sont définis comme suit:

- Toutes les personnes qui ont effectué des activités pour produire et/ou transformer, en vue du stockage, les produits issus de l'agriculture, la pêche, la chasse et la cueillette afin de produire des aliments issus de l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette qui contribuent aux moyens d'existence du ménage ou de la famille.
- Sont exclues les personnes réalisant cette production à titre d'activités de loisirs ou de récréation.

10) Autre travail de production pour la consommation personnelle comprend : la comptabilité et la gestion du ménage, acheter et/ou transporter des biens, préparer et/ou servir des repas, évacuer les déchets du ménage et le recyclage, nettoyer, décorer et entretenir l'habitation ou des locaux du ménage, des produits, durables du ménage et d'autres biens, et jardiner, éduquer et prendre soin des enfants, transporter et prendre soin des membres âgés, dépendants ou autres membres du ménage et des animaux domestiques ou de compagnie, etc.

11) Les personnes dans le travail en formation non rémunéré : Les personnes dans le travail en formation non rémunéré sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui durant une courte période de référence ont exercé toute activité (activité principale) non rémunérée pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des qualifications sur le lieu de travail dans un métier ou une profession,

12) Les personnes dans le travail bénévole : Les personnes dans le travail bénévole sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont réalisé toute activité non rémunérée, non obligatoire pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers ;

13) Population engagée dans les autres activités de travail productives : Elle désigne toutes les personnes engagées dans les activités de travail productives non classées ailleurs

14) Forme d'emploi : Ce terme est utilisé pour faire la part entre emploi salarié et emploi indépendant avec tous les croisements par branches d'activités

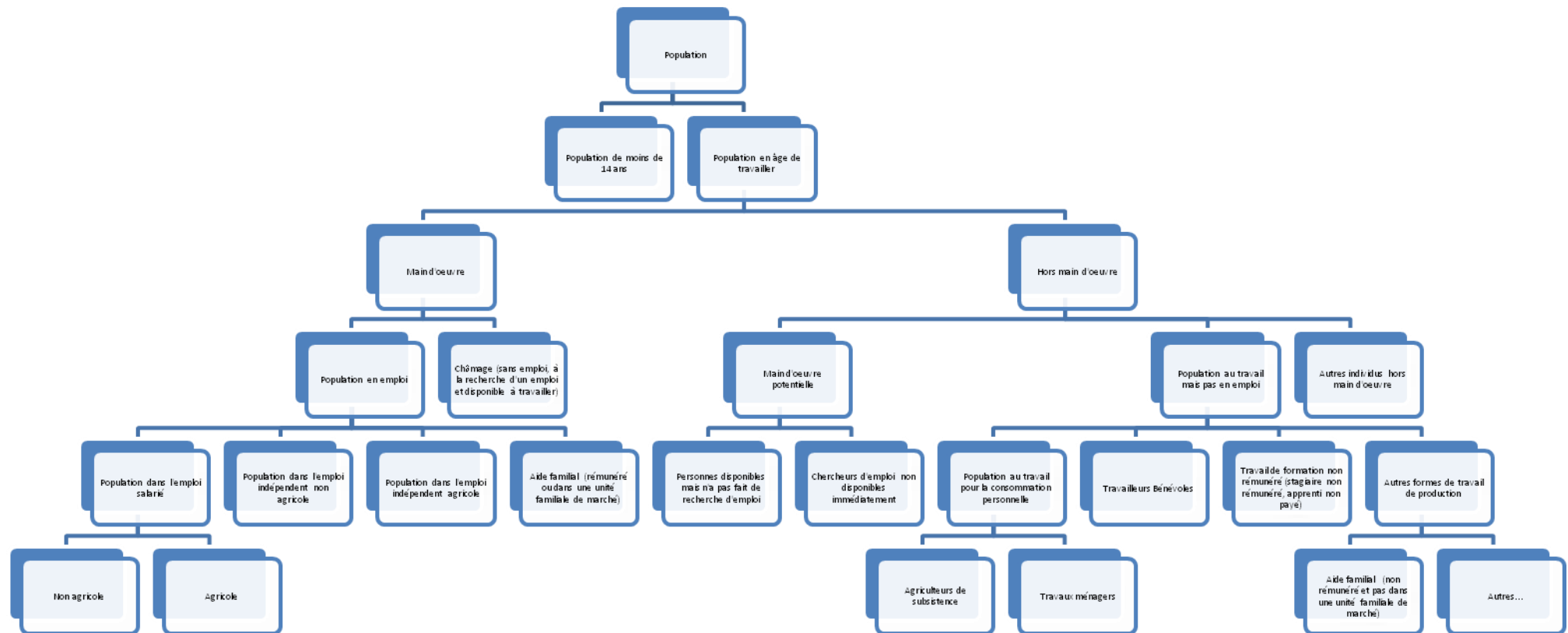
15) Nature d'emploi : Ce terme est utilisé pour faire la distinction entre emploi permanent et emploi temporaire ou occasionnel

16) Demandeur d'emploi : Ce terme désigne toute personne à la recherche d'un emploi, quelle que soit sa situation actuelle vis-à-vis de l'emploi

17) Personne en emploi à la recherche d'un autre emploi : Il s'agit de toute personne qui bien qu'en emploi a recherché un autre emploi au cours d'une période spécifiée

18) Personnes en emploi potentiellement à la recherche d'un autre emploi : Ce terme désigne toute personnes en emploi qui bien que n'ayant cherché aucun emploi au cours de la période de référence est disponible pour en occuper un.

Annexe 2. Structure de l'emploi selon les nouvelles normes internationales (XIXème CIST)



Annexe 3. Comparaison des enquêtes 2012 et 2013 selon les anciennes normes

Annexe 3.1. Construction de statistiques harmonisées entre l'enquête 2012 et 2013

Cette annexe présente des indicateurs d'emploi pour les enquêtes 2012 et 2013 en vue de documenter les tendances des indicateurs d'emploi entre novembre 2012 et février 2014. Les indicateurs sont calculés selon les anciennes normes des statistiques de travail établies lors de la 13^{ème} CIST de 1982 (voir annexe 2 pour une explication des concepts). En effet, puisque les indicateurs selon les nouvelles normes ne peuvent pas être calculés pour l'enquête 2012, les indicateurs selon les anciennes normes sont donc la seule base de comparaison possible.

L'enquête 2012 a été collectée en novembre 2012 et l'ENSETE 2013 en février 2014. Dès lors, les différences entre l'enquête 2012 et l'ENSETE 2013 sont à interpréter comme des différences entre novembre 2012 et février 2014. Il ne s'agit pas de différences entre 2012 et 2013. Un lissage des effets liés à la saisonnalité n'est pas possible sur la base des deux enquêtes.

Les populations estimées (par exemple population en emploi, la population au chômage,...) sont fondées sur les projections démographiques officielles provenant du RGPH1998 dans le but (i) d'estimer la population relative de chaque strate, et (ii) d'ajuster la structure de la population par âge et sexe à la structure de la population projetée au niveau national (voir annexe 2). Ces estimations de population devront nécessairement être mises à jour une fois que les résultats détaillés du RGPH 2014 seront disponibles.

Des analyses complémentaires ont montré que le traitement de l'enquête 2012 avait trois limitations importantes :

- Le traitement de l'enquête 2012 n'avait pas maintenu une répartition de la population par strates conforme aux projections démographiques officielles. Par exemple, la population d'Abidjan était surreprésentée aux dépens d'autres régions.
- Le traitement de l'enquête 2012 a surestimé la population en âge de travailler en sous-estimant le nombre d'enfants proportionnellement à la population.
- Le traitement de l'enquête 2012 avait considéré tous les individus pour lesquels le module emploi du questionnaire était manquant comme inactif, surestimant ainsi le nombre d'inactifs.

Pour assurer un traitement harmonisé et une comparabilité des indicateurs entre les deux enquêtes, l'enquête 2012 a fait l'objet d'un retraitement. Spécifiquement, l'objectif du « reprocessing » était de (i) caler les prédictions de population sur les projections démographiques officielles, (ii) caler la pondération entre les strates, (iii) redresser la structure par âge et par sexe de la population conformément aux projections démographiques officielles, et (iv) prendre en compte le problème de la non-réponse de certains individus dans les sections individuelles et emploi de l'enquête. La conséquence est que les résultats de l'enquête de novembre 2012 sont quelque peu modifiés.

De manière spécifique, la production d'estimations harmonisées a nécessité trois principaux types de redressements pour l'enquête 2012.

Premièrement, suite à l'application du nouveau découpage administratif, une modification de l'échantillonnage a nécessité des repondérations de l'enquête 2012. Cela a permis d'assurer un même traitement des deux enquêtes. Cela a aussi permis d'assurer un poids démographique relatif cohérent entre les strates en 2012 et 2013. Par exemple, Abidjan était

surreprésenté dans les estimations originales sur l'enquête 2012, ce qui contribuait à entraîner une surestimation de la population en emploi. Cet ajustement est présenté dans au point 3.3 de cette annexe.

Deuxièmement, lors des tabulations, des distorsions ont été observées relativement aux pyramides des âges issues des deux enquêtes. Ces dernières portaient notamment sur certains groupes d'âge. Par exemple, la population des moins de 14 était sous-estimée en 2012, entraînant une surestimation de la population active. Une harmonisation des estimations pour les deux enquêtes a été réalisée pour permettre la comparaison des données issues des deux enquêtes à travers le calcul de coefficients de redressement pour caler les populations estimées à la structure de la population selon les prédictions officielles. Le détail des traitements est exposé en annexe de la présente note. Cet ajustement est présenté dans l'annexe 3.4.

Troisièmement, le problème de la non-réponse a été traité de manière harmonisée en 2012 et 2013. Le taux de non-réponse pour les individus en âge de travailler dans le module individuel de l'enquête était de 4,5% pour l'enquête 2012 et 9,9% pour l'ENSETE 2013. Pour ces individus, la section emploi n'a pas été renseignée lors de l'enquête. Afin de prendre en compte ce problème, la structure de la population a d'abord été redressée pour correspondre aux projections de population officielles (point 2 ci-dessus). Ce redressement a également concerné les individus dont les données emplois étaient manquantes. Ces pondérations ont ensuite été ajustées pour corriger pour ce problème de non-réponse par groupe d'âge et sexe à l'intérieur de chaque strate. Spécifiquement, la structure redressée de la population a été appliquée aux individus sans problème de non-réponse à l'intérieur de chaque strate par groupe d'âge et par sexe. Cela revient à faire l'hypothèse que la non-réponse est aléatoire par groupe d'âge et par sexe à l'intérieur de chaque strate.

Annexe 3.2. Les statistiques de base du travail pour l'enquête 2012 et l'ENSETE 2013 selon les anciennes normes internationales

Le tableau 1 dans l'annexe 3.5 présentent les principaux indicateurs d'emploi selon les anciennes normes internationales pour l'enquête 2012 et l'ENSETE 2013. Les principaux résultats sont présentés ici.

3.1.1. La population en âge de travailler

- La population en âge de travailler (14 ans et plus) est estimée à 14 501 981 personnes en février 2014 contre 14 135 543 en novembre 2012, ce qui correspond à une hausse de 366 438 personnes en volume et 2,6% en proportion.
- La part de la population en âge de travailler dans la population totale est estimée à 62,5% en février 2014 contre 62,6% en novembre 2012.

Ces évolutions reflètent une forte croissance démographique.

3.1.2. La population active

- La population active est estimée à 11 143 947 personnes en février 2014 contre 10 605 373 personnes en novembre 2012, soit une hausse de 538 574 personnes en volume et de 5,8% en proportion. La part de la population active dans la population en âge de travailler est estimée à 76,8% en février 2014 contre 75,0% en novembre 2012.

- La population en emploi est estimée à 10 394 767 personnes en février 2014 contre 9 679 526 personnes en novembre 2012, soit 715 241 personnes de plus en emploi par rapport à novembre 2012 (augmentation relative de 7,4%).
- Une population de 749 180 personnes au chômage, au sens large, est estimée en février 2014 contre 925 847 personnes en novembre 2012, soit 176 667 chômeurs en moins (19,1%).
- La part de la population en emploi dans la population en âge de travailler est estimée à 71,7% en février 2014 contre 68,5% en novembre 2012.

3.1.3. L'emploi

Globalement, on peut retenir des données relatives à la composition de l'emploi les résultats principaux suivants :

- Une hausse légère de la part de l'emploi salarié, qui passe de 16,5% des emplois en novembre 2012 à 17,4% des emplois en février 2014 ;
- La population en emploi salarié est estimée à 1 813 204 personnes en février 2014, contre 1 597 532 en novembre 2012, soit une augmentation de 215 672 personnes ou 14% ;
- La hausse de la part de l'emploi salarié s'observe particulièrement dans le secteur public et dans les secteurs hors de l'agriculture ;
- La part de l'emploi salarié privé formel stagne ;
- Une baisse légère de la part de l'emploi indépendant non agricole ;
- Une hausse de la part de l'emploi indépendant agricole ;
- Une baisse de la part des travailleurs familiaux ;
- Une stagnation de la part de l'emploi informel ;
- Une hausse du taux de pluriactivité.

L'enquête emploi 2012 a été réalisée en novembre 2012 et l'ENSETE 2013 en février 2014. Un lissage des effets liés à la saisonnalité n'est pas possible sur la base des deux enquêtes. Il aurait fallu, pour ce faire, disposer d'une série de données assez longue sur l'emploi. Dès lors, certains des changements observés ci-dessus peuvent refléter l'effet combiné de hausses tendancielles et de baisses saisonnières.

3.1.4. Le chômage

- Le taux de chômage au sens large est estimé à 6,7% en février 2014 contre 8,7% en novembre 2012 et Le taux de chômage au sens strict est quant à lui de 3,9% en février 2014 contre 5,3% en novembre 2012 ;
- Le taux de chômage des jeunes de 14-24 ans est de 10,1% en février 2014 contre 12,8% en novembre 2012 ;
- Le taux de chômage des 14-35 ans, est de 8,6% en février 2014 contre 11,4% en novembre 2012 ;
- La proportion de chômeurs découragés est de 42,6% en février 2014 contre 41,8% en novembre 2012.

Annexe 3.3. Echantillonnage et pondérations

3.3.1. Pondération

L'échantillon de l'ENSETE 2013 est stratifié et sélectionné à deux degrés. Le tirage des ménages est effectué à deux degrés à l'intérieur de la strate indépendamment des autres strates :

- **Au premier degré**, on effectuera un tirage par allocation proportionnelle pour sélectionner au moins 21 Unités Primaires de Sondage (UPS) ou grappes dans chacun des Districts et par milieu, soit 600 grappes à partir de la liste des Districts du Recensement (DR) établies au cours du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 ;
- **Au second degré**, 20 ménages seront tirés dans chaque grappe après dénombrement préalable de celle-ci soit 12 000 ménages. Dans chaque ménage tiré tous les individus âgés de 5 ans et plus vivants de façon permanente (qui y résident depuis six (6) mois au minimum ou a l'intention d'y résider au moins six (6) mois), ou ayant passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage seront éligibles pour les interviews individuels.

La taille de l'échantillon par strate varie entre 420 et 1 000 ménages, pour tenir compte du poids démographique et socioéconomique de certaines entités. Cette taille permet de garantir la représentativité des données au niveau de chaque strate. En effet, selon la formule suivante, 192 ménages au minimum sont suffisants pour assurer cette représentativité :

Avec :

n = taille de l'échantillon

z = 1,96

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{d^2} k$$

p = indicateur dichotomique clé à mesurer

k = effet de grappe (2 par défaut)

d = marge d'erreur (10%)

N.B : n est maximal pour p égal à 50%.

Ainsi, la taille totale de l'échantillon est de 12 000 ménages pour les 25 strates (12 districts multipliés par deux et la ville d'Abidjan), le District autonome de Yamoussoukro étant associé au District des Lacs et le District autonome d'Abidjan (hors la ville d'Abidjan) associé au District des Lagunes. Les résultats obtenus sont significatifs pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, chaque district (par milieu de résidence aussi) et la ville d'Abidjan.

[a]. *La taille des unités primaires*

Dans chaque unité primaire un nombre fixe de ménage sera interviewé. Dans chaque strate, au moins 21 DR seront tirés et dans chaque DR, 20 ménages seront enquêtés selon le mode de tirage indiqué plus haut.

[b]. *Base de sondage du tirage au second degré*

Chaque DR tiré fera l'objet d'un dénombrement. Le dénombrement a pour but de dresser la liste exhaustive et sans double compte de tous les ménages résidant dans le DR. C'est cette liste qui sert de base de sondage au second degré de tirage. Les ménages de chaque DR sélectionné sont tirés systématiquement⁸.

[c]. *Calcul des coefficients d'extrapolation*

Le plan de sondage permet de calculer des coefficients d'extrapolation qui représentent le poids absolu ou relatif du ménage tiré (nombre de ménages représentés) dans l'échantillon :

Au premier degré : On tire les DR dans chacune des strates, indépendamment les unes des autres, de manière aléatoire à probabilité inégale (proportionnellement au nombre de ménages). Soit s une strate et i un DR, la probabilité p_i^s d'inclusion du DR i dans l'échantillon de la strate s est donnée par la formule suivante :

$$p_i^s = m_s \frac{M_i}{M_s} \quad \text{où } m_s \text{ est la taille de l'échantillon de la strate } s, M_s \text{ le nombre de ménages de la strate } s \text{ et } M_i \text{ le nombre de ménages du DR } i.$$

Au second degré : On tire, après dénombrement du DR sélectionné, de manière systématique 20 ménages à enquêter avec probabilité égale. Soit j_i un ménage du DR i de la strate s , la probabilité conditionnelle d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon de la strate s sachant que son DR i a été tiré au premier degré est donnée par la formule :

$$p(j_i \in e_s | i \in e_s^1) = \frac{20}{M'_i} \quad \text{Où } M'_i \text{ est le nombre de ménages dénombrés dans la localité } i$$

Probabilité d'inclusion : Ainsi, la probabilité finale d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon est :

$$p(j_i \in e_s) = p(j_i \in e_s^2 | i \in e_s^1) * p(i \in e_s^1)$$

Soit :

$$p(j_i \in e_s) = \frac{20}{M'_i} * m_s \frac{M_i}{M_s}$$

⁸ Le chef d'équipe divise la taille du DR par 20 pour avoir le pas de tirage des ménages.

[d]. *Echantillonnage ENSETE 2013 et échantillonnage enquête 2012*

Les deux enquêtes ont la même base de sondage et le même échantillonnage à deux degrés.
Les différences sont :

- Au premier degré 580 ZD ont été sélectionnés en 2012 contre 600 ZD en 2013 ;
- Au deuxième degré, 11 600 ménages (soit 20 par grappe ou ZD) en 2012 contre 12 000 ménages (soit 20 par grappe ou ZD) ;
- La strate en 2012 était la région alors qu'en 2013 c'est le District (selon le nouveau découpage administratif) qui est un regroupement de régions.

3.3.2. Repondération

Tous les ménages sélectionnés n'ont pu être interrogés par grappe (que ce soit 2012 ou 2013), d'où un sous échantillonnage qui minimise les poids. On calcul donc un coefficient de correction.

$\text{Coef} = n/n'$ avec : n' = nombre de ménages effectivement enquêtés dans la grappe et n = nombre de ménages (soit 20). La pondération, inverse de la probabilité d'inclusion devient donc : pondération = pondération initiale x Coef

D'autre part, la base de sondage (RGPH98) est vieille de plus de plus de 12 ans en 2012. Ainsi, un biais du à une erreur de couverture s'introduit en 2012 comme en 2013. Et pour retomber sur les perspectives démographiques, on fait un calage sur marge par le calcul d'un coefficient de calage.

- 1) En 2012 ce coefficient de calage a été calculé selon le milieu d'habitat (urbain et rural) en divisant la population projetée par milieu par la population obtenue par extrapolation et selon le milieu, pour disponibilité de la perspective par région.
La pondération définitive est alors obtenue en multipliant la pondération précédente par ce coefficient (de calage).
- 2) En 2013 ce coefficient de calage a été calculé selon la région et le milieu d'habitat (urbain et rural) en divisant la population projetée par milieu par la population obtenue par extrapolation et selon le milieu. Et par soucis de comparaison, nous avons tenu compte de la distribution de la population par région et milieu d'habitat de 2012 (enquête).
La pondération définitive est alors obtenue en multipliant la pondération précédente par ce coefficient (de calage).

Afin d'assurer la comparabilité des résultats tirés des deux enquêtes, la méthode de calage utilisée en 2013 (point 2 ci-dessous) a également été appliquée rétrospectivement à l'enquête 2012. Avec le calcul de coefficients individuels de redressement (voir annexe 3.4), cela permet d'obtenir des estimations harmonisées pour 2012 et 2013.

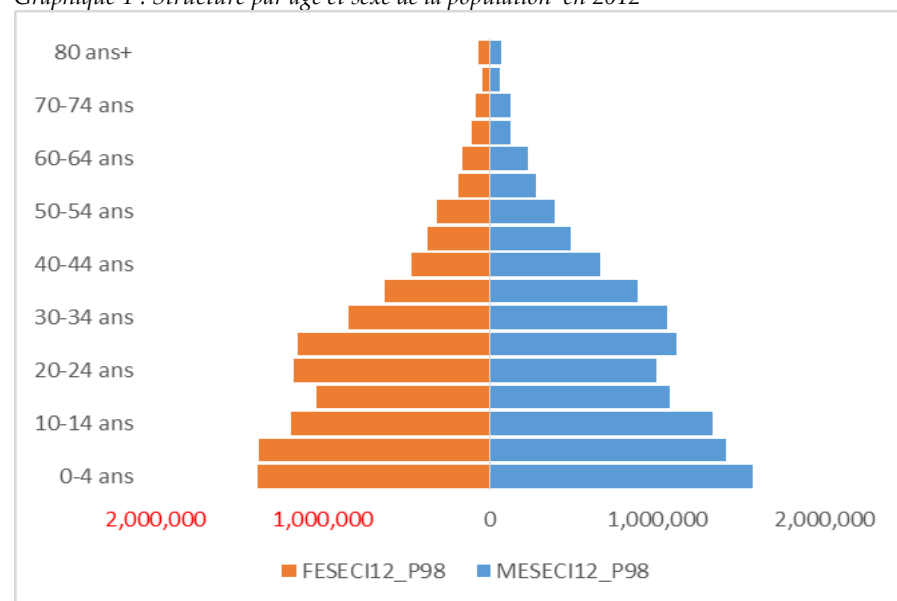
Annexe 3.4. Structure des populations et redressement des pondérations individuelles

En plus de repondérations présentées en annexe 3.3, cette annexe présente le calcul de coefficients individuels de redressement qui permettent d'obtenir des estimations harmonisées pour les enquêtes 2012 et 2013.

3.4.1. Description de la structure par âge de la population estimée des enquêtes 2012 et 2013

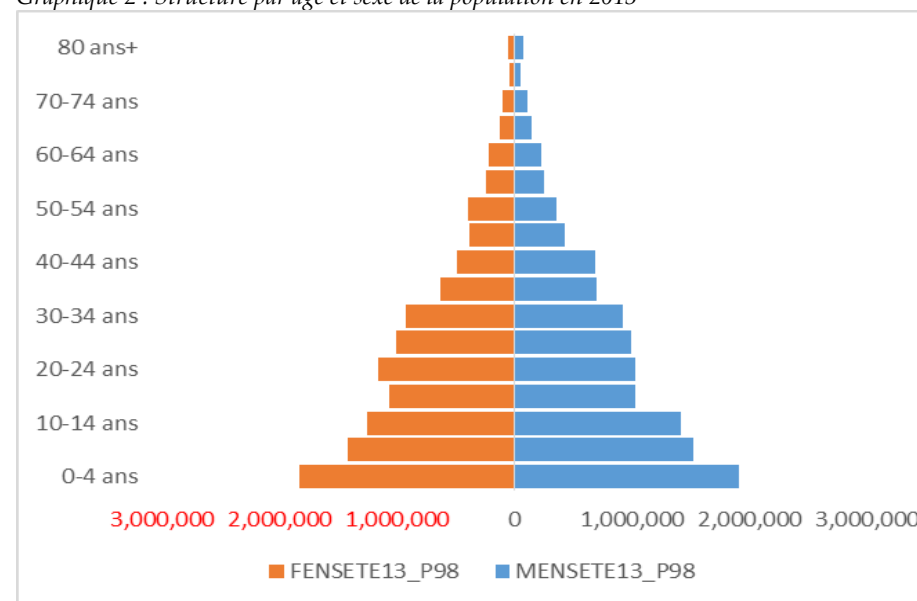
Bien que présentant une allure normale, les pyramides des âges issues des données de l'ESECI 2012 et de l'ENSETE 2013 laissent apparaître quelques distorsions au niveau de certains groupes d'âge. Il s'agit notamment des groupes d'âges 5-9 ans, 10-14 ans, 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, comme le montrent les graphiques ci-dessous.

Graphique 1 : Structure par âge et sexe de la population en 2012



(Selon les données de l'enquête en 2012)

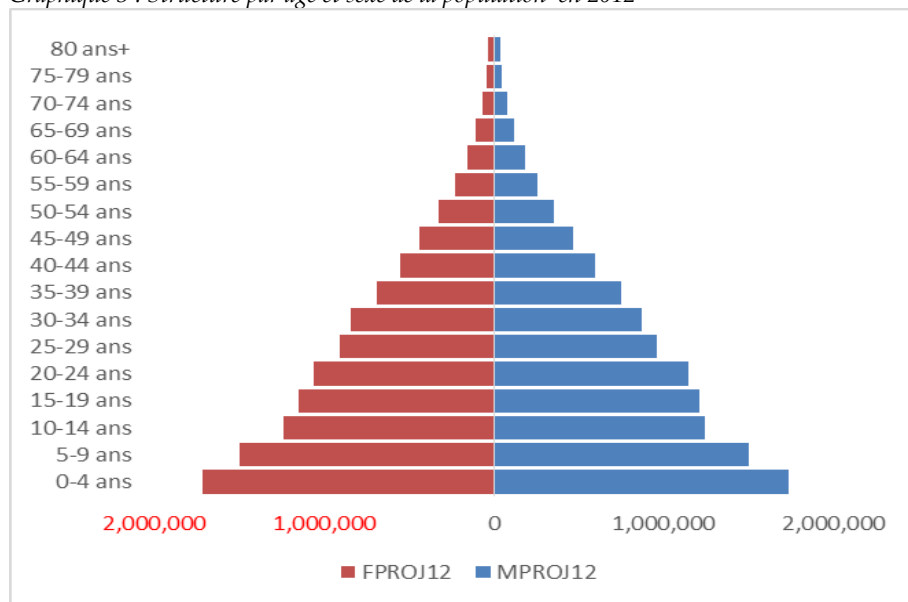
Graphique 2 : Structure par âge et sexe de la population en 2013



(Selon les données de l'enquête en 2013)

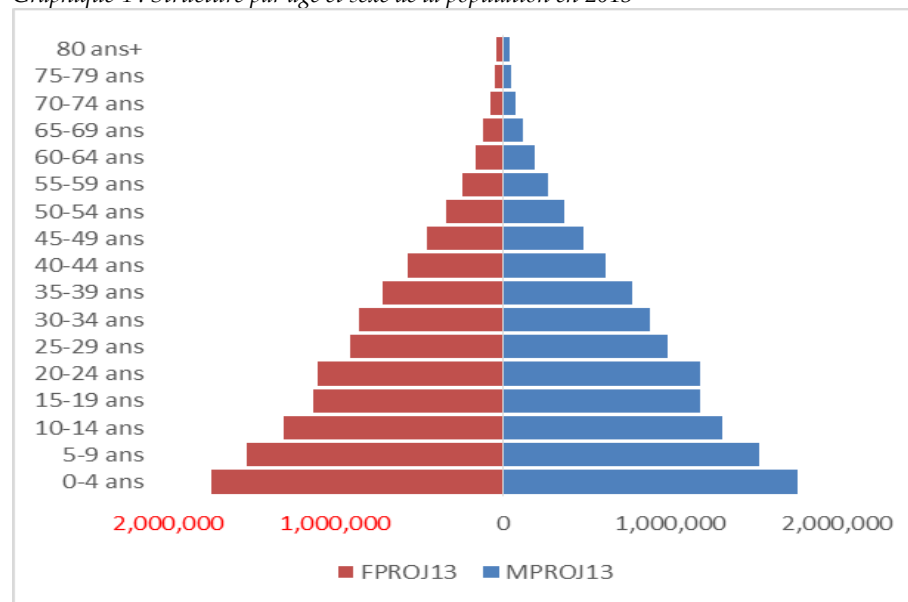
Sur la base des projections démographiques officielles pour la Côte d'Ivoire, la structure attendue de la population par âge et par sexe pour 2012 et 2013 prend la forme des graphiques 3 et 4.

Graphique 3 : Structure par âge et sexe de la population en 2012



(Selon les projections officielles de population pour 2012)

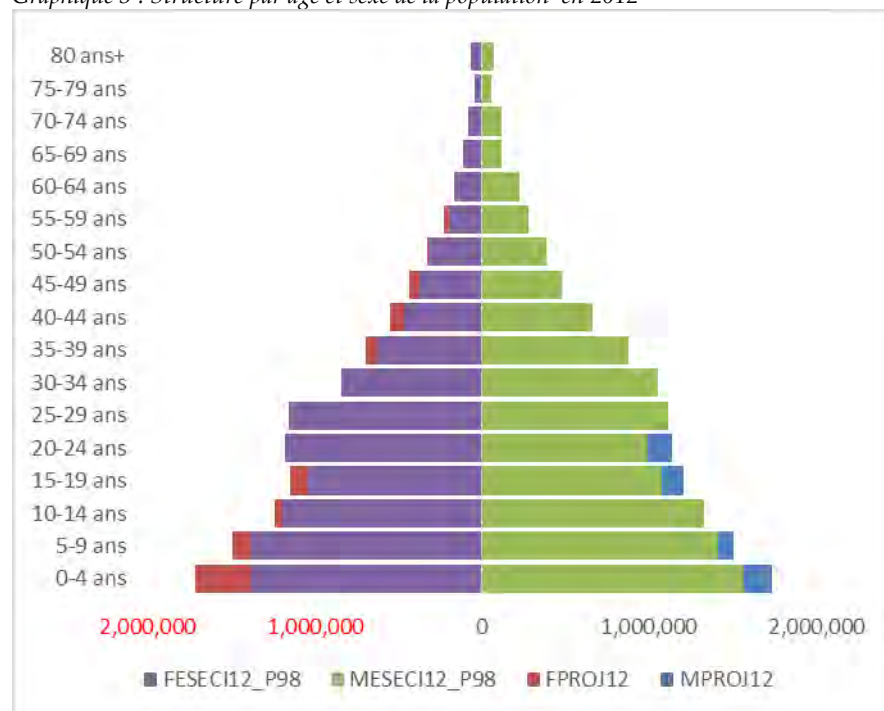
Graphique 4 : Structure par âge et sexe de la population en 2013



(Selon les projections officielles de population pour 2013)

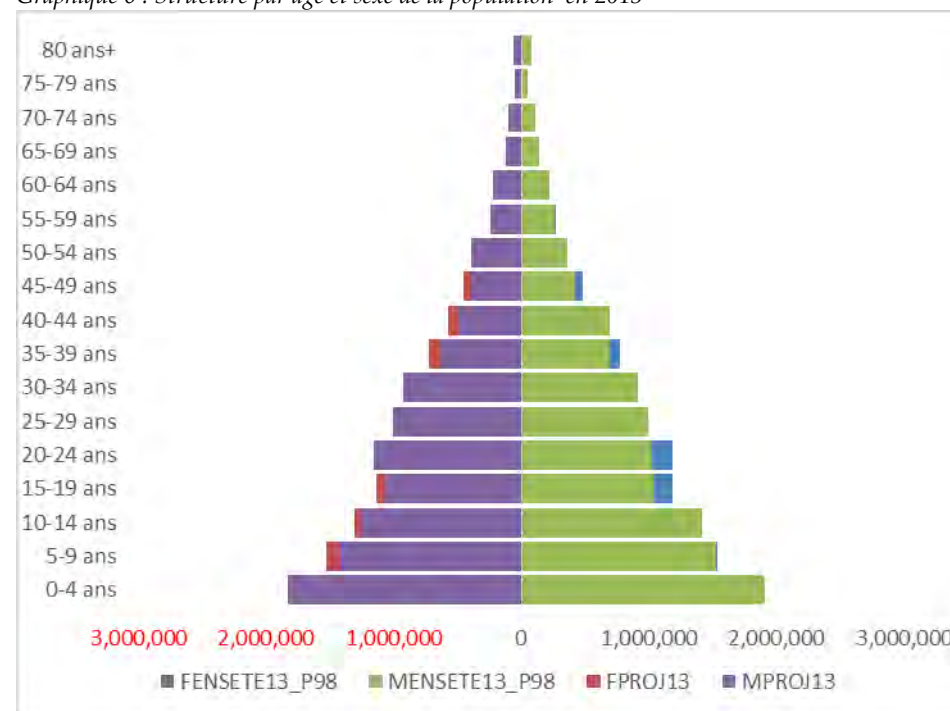
Les différences dans la structure observées (graphiques 1 et 2) et attendues (graphiques 3 et 4) sont assez visibles sur les pyramides superposées (voir graphiques 5 et 6 ci-dessous). Les effectifs des groupes d'âge précédemment cités sont sous-estimés par rapport aux prévisions. Par exemple, les effectifs des individus de moins de 14 ans sont systématiquement sous-estimés dans l'enquête de 2012. Cette sous-estimation implique une surestimation de la population en âge de travailler en 2012. Un redressement de la structure de la population dans l'enquête est donc nécessaire afin d'inférer des données sur les populations qui sont non seulement cohérentes avec la structure nationale de la population, et qui assurer des croissances de population réalistes de 2012 à 2013.

Graphique 5 : Structure par âge et sexe de la population en 2012



(Comparaison entre les données de l'enquête 2012 et les projections)

Graphique 6 : Structure par âge et sexe de la population en 2013



(Comparaison entre les données de l'enquête 2012 et les projections)

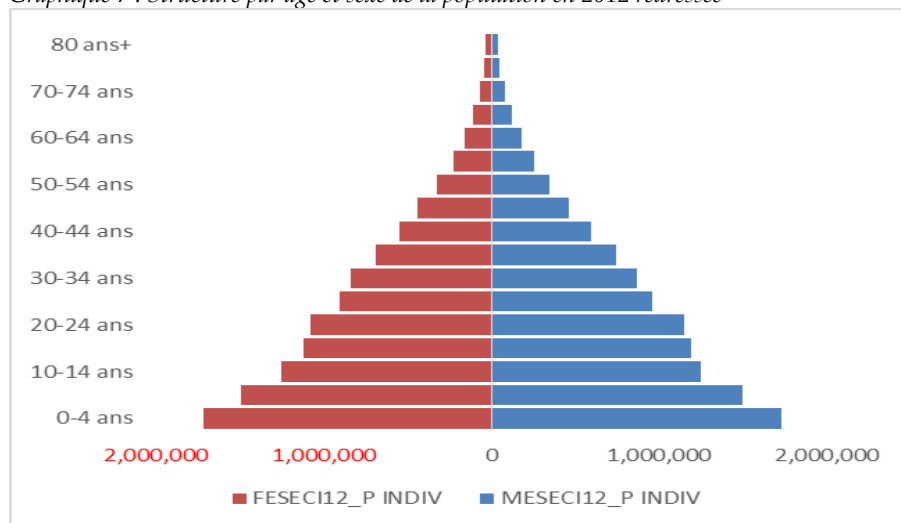
3.4.2. Calcul de coefficients individuels de redressement

Pour assurer la comparabilité des estimations de populations sur la base des deux enquêtes, il a été nécessaire d'ajuster les pondérations établies pour chaque grappe de ménage suite à l'échantillonnage par des coefficients de redressement se basant sur la structure par âge et par sexe prédite par les projections officielles de population. Pour ce faire, deux méthodes alternatives de calculs de coefficients d'ajustement ont été appliquées, soit (i) une méthode calculant des coefficients individuels pour redresse la structure de la population au niveau de chaque strate et (ii) une méthode calculant des coefficients individuels pour redresse la structure de la population au niveau national. Pour chaque méthode, il a été calculé un coefficient de redressement individuel consistant au rapport entre les effectifs selon les projections officielles et ceux issus de l'enquête dans chaque groupe d'âge. La pondération au niveau ménage a ensuite été multipliée par ce coefficient de redressement individuel. Les résultats des deux approches sont présentés ci-dessous.

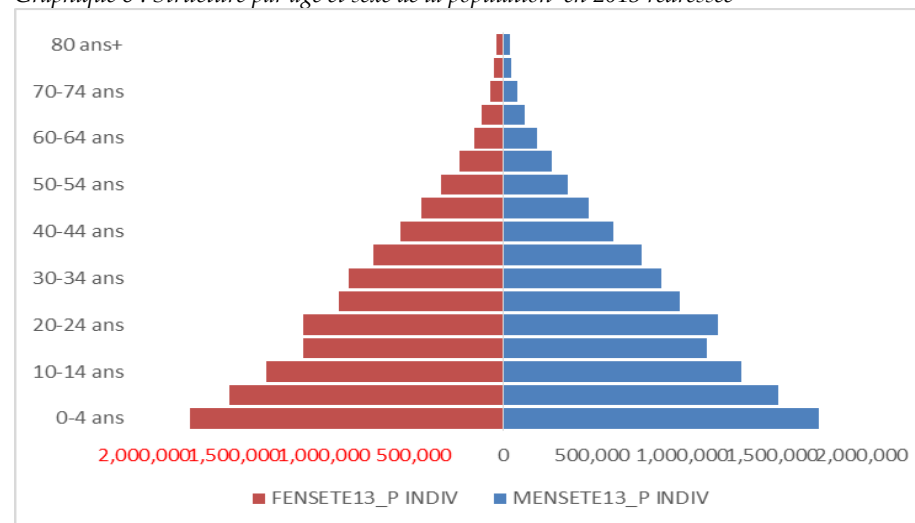
2.1. Calcul de coefficients de redressement au niveau national

Les graphiques ci-dessous illustrent que les coefficients de redressement calculées au niveau national améliorent considérablement l'allure des différentes pyramides et corrigent les distorsions dans les groupes d'âge préalablement sous-estimés.

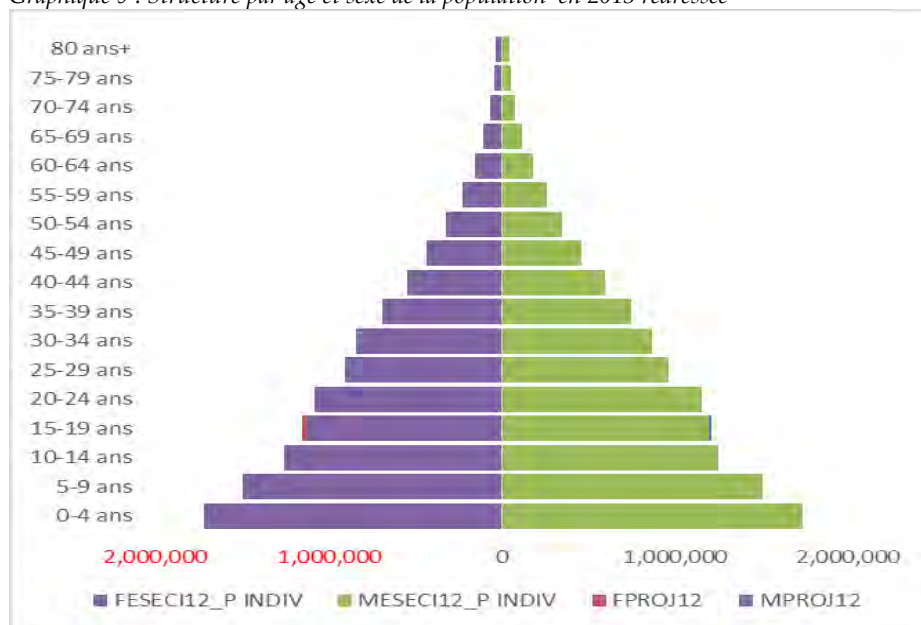
Graphique 7 : Structure par âge et sexe de la population en 2012 redressée



Graphique 8 : Structure par âge et sexe de la population en 2013 redressée

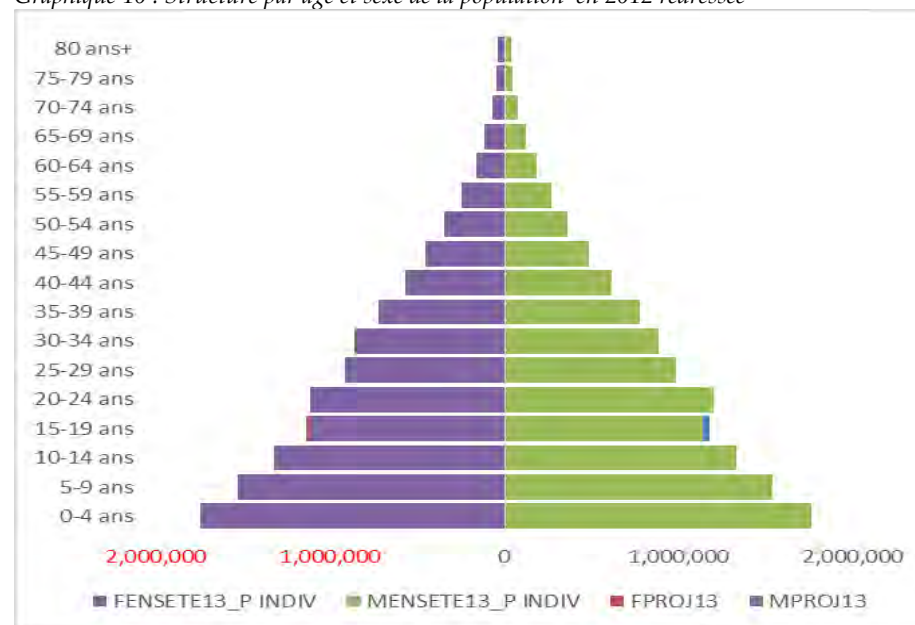


Graphique 9 : Structure par âge et sexe de la population en 2013 redressée



(Comparaison entre les données de l'enquête 2013 et les projections)

Graphique 10 : Structure par âge et sexe de la population en 2012 redressée



(Comparaison entre les données de l'enquête 2012 et les projections)

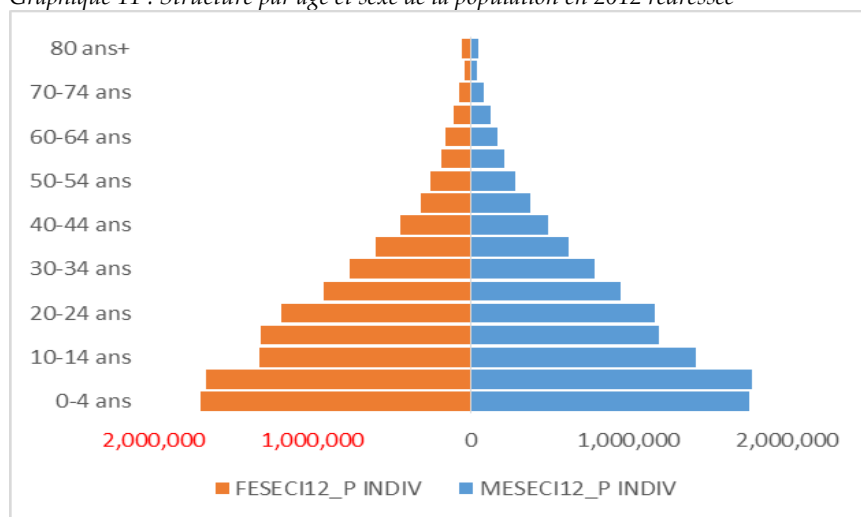
Les graphiques 9 et 10 illustrent l'efficacité du redressement en superposant les populations redressées et projetées. Il est à noter que la petite distorsion constatée au niveau du groupe d'âge 15-19 ans s'explique par le fait que les regroupements par âge utilisé pour le calcul des coefficients de redressement est 10-13 ans, 14-17 ans et 18-24 ans, compte tenu du fait que ce sont des groupes cibles pour l'analyse de l'emploi.

2.2. Calcul de coefficients de redressement au niveau de chaque strate

Contrairement aux coefficients de redressement au niveau national, les coefficients de redressement calculés en se basant sur la structure par âge et par sexe dans les différentes strates laissent apparaître encore quelques distorsions dans certains groupes d'âge, bien qu'ils améliorent dans l'ensemble l'allure des pyramides.

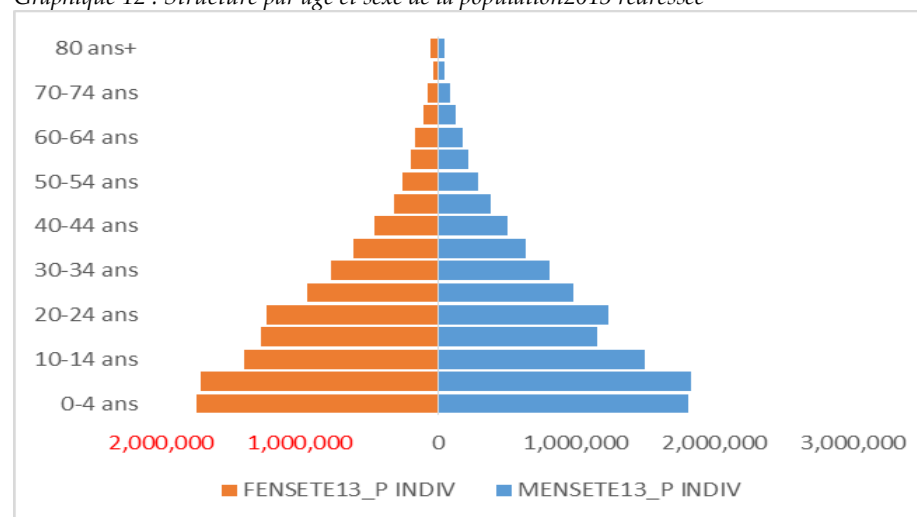
Des distorsions apparaissent entre les effectifs par âge et sexe obtenus des projections nationales globales, et des projections officielles de population au niveau de chaque strate. Ces distorsions sont dues à des hypothèses différentes de croissances des populations dans les projections officielles nationales et par strate.

Graphique 11 : Structure par âge et sexe de la population en 2012 redressée



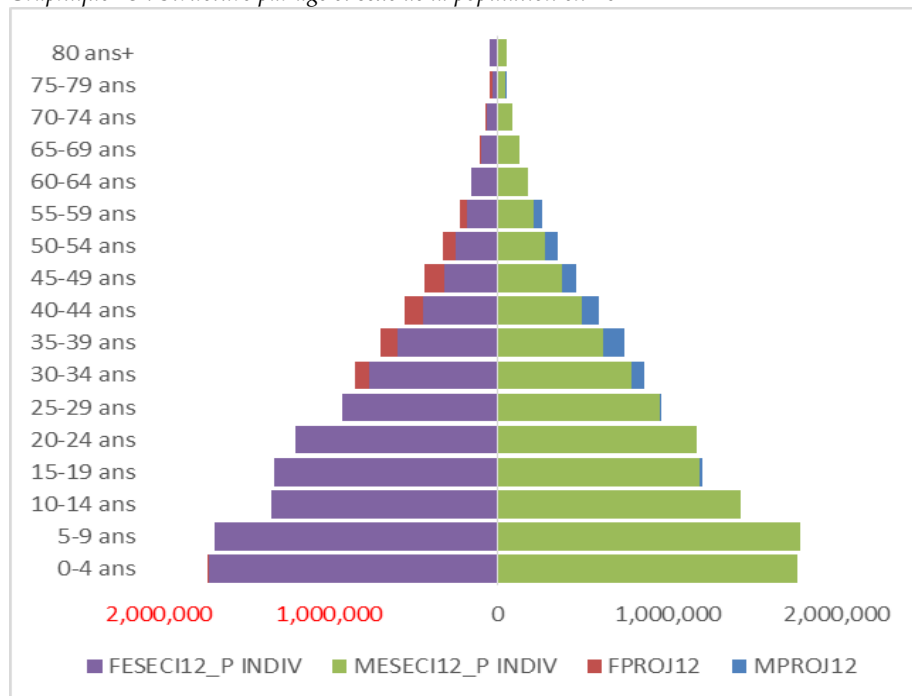
sur la base de coefficients de redressement par strate

Graphique 12 : Structure par âge et sexe de la population 2013 redressée



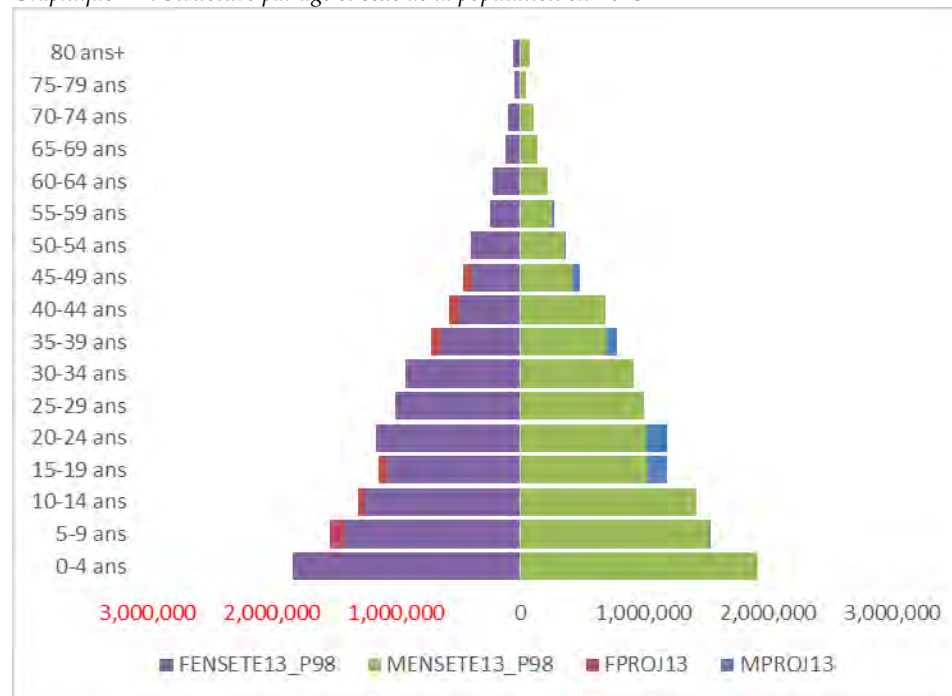
sur la base de coefficients de redressement par strate

Graphique 13 : Structure par âge et sexe de la population en 2012



redressée sur la base de coefficients de redressement par strate
(Comparaison avec les projections de population de 2012)

Graphique 14 : Structure par âge et sexe de la population en 2013



redressée sur la base de coefficients de redressement par strate
(Comparaison avec les projections de population de 2013)

Le choix de l'équipe technique s'est porté sur l'approche nationale car elle semble meilleure que l'approche par strate, en ce sens qu'elle améliore considérablement les différentes distorsions et donne une allure plus régulière à la pyramide des âges. Les estimations des indicateurs d'emploi ont néanmoins été réalisées avec les deux approches de calcul des coefficients individuels de redressement, et les résultats demeurent robustes.

Annexe 3.5. Statistiques de base du travail pour l'enquête 2012 et l'ENSETTE 2013 selon les anciennes normes internationales

	nov-12						févr-14			Différence entre Février 2014 et Novembre 2012	
	Estimations Originales			Estimations Harmonisées			Estimations Harmonisées				Estimations Harmonisées
	Moyenne	95% IC		Moyenne	95% IC		Moyenne	95% IC			Moyenne
		bi	bs		bi	bs		bi	bs		
Part de la population en âge de travailler	65,10%	64,60%	65,50%	62,60%	62,10%	63,10%	62,50%	61,90%	63,10%	-0.1pp	
Part de la population active dans la population en âge de travailler	71,70%	71,20%	72,30%	75,00%	74,50%	75,60%	76,80%	76,20%	77,50%	+1.8pp	
Part de la population en emploi dans la population en âge de travailler	65,00%	64,40%	65,60%	68,50%	67,90%	69,10%	71,70%	71,00%	72,40%	+3.2pp	
Part de la population en emploi dans la population active	90,60%	90,10%	91,00%	91,30%	90,80%	91,70%	93,30%	92,80%	93,70%	+2pp	
Taux de chômage élargi	9,40%	9,00%	9,90%	8,70%	8,30%	9,20%	6,70%	6,30%	7,20%	-2pp	
Proportion de la population occupée dans l'emploi salarié	18,50%	18,00%	19,10%	16,50%	16,00%	17,10%	17,40%	16,80%	18,10%	+0.9pp	
- Proportion de l'emploi salarié public	3,70%	3,40%	4,00%	3,20%	3,00%	3,50%	3,60%	3,30%	3,90%	+0.4pp	
- Proportion de l'emploi salarié privé formel	4,00%	3,70%	4,40%	3,40%	3,10%	3,70%	3,40%	3,10%	3,80%	0 pp	
- Proportion de l'emploi salarié privé informel	10,80%	10,30%	11,30%	9,90%	9,50%	10,40%	10,40%	9,90%	11,00%	+0.5pp	
- Proportion de l'emploi salarié non agricole	15,60%	27,80%	29,10%	13,30%	12,80%	13,80%	14,60%	14,00%	15,20%	+1.3pp	
- Proportion de l'emploi salarié agricole	2,90%	2,70%	3,20%	3,20%	3,00%	3,50%	2,80%	2,50%	3,20%	-0.4pp	
Proportion de l'emploi indépendant agricole	29,20%	28,60%	29,90%	31,20%	30,50%	31,90%	32,60%	31,80%	33,40%	+1.3pp	
Proportion de l'emploi indépendant non-agricole	28,50%	27,80%	29,10%	26,40%	25,70%	27,10%	25,80%	25,00%	26,50%	-0.6pp	
Proportion des aides familiaux	17,90%	17,30%	18,40%	20,30%	19,70%	20,90%	18,00%	17,30%	18,60%	-2.4pp	

Annexe 3.5. Statistiques de base du travail pour l'enquête 2012 et l'ENSETTE 2013 selon les anciennes normes internationales (suite)

	nov-12						févr-14			Différence entre Février 2014 et Novembre 2012
	Estimations Originales			Estimations Harmonisées			Estimations Harmonisées			Estimations Harmonisées
	Moyenne	95% IC		Moyenne	95% IC		Moyenne	95% IC		Moyenne
		bi	bs		bi	bs		bi	bs	
Taux d'emplois informels	92,70%	92,30%	93,10%	93,90%	93,60%	94,30%	93,40%	93,00%	93,90%	-0.5pp
Taux d'emploi vulnérable (Part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois)	75,60%	74,90%	76,20%	77,90%	77,30%	78,50%	76,30%	75,60%	77,00%	-1.6pp
Taux de pluriactivité	13,60%	13,10%	14,10%	14,10%	13,60%	14,70%	17,60%	16,90%	18,30%	+3.5pp
Taux de chômage strict	5,80%	5,50%	6,20%	5,30%	4,90%	5,60%	3,90%	3,60%	4,30%	-1.3pp
Proportion de chômeurs découragés	40,30%	37,90%	42,70%	41,80%	39,40%	44,30%	42,60%	39,30%	46,00%	+0.8pp
Taux de chômage des jeunes 14-24 ans	13,80%	12,70%	14,90%	12,80%	11,90%	13,90%	10,10%	9,60%	10,60%	-2.8pp
Taux de chômage des jeunes 14-35 ans	12,20%	11,60%	12,90%	11,40%	10,80%	12,10%	8,60%	8,00%	9,30%	-2.8pp
Proportion des Jeunes de (14-24 ans) « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation »	21,20%	20,30%	22,10%	18,10%	17,30%	19,00%	15,80%	14,90%	16,80%	-2.3pp
Proportion des Jeunes de (14-35 ans) « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation »	21,70%	21,10%	22,40%	18,10%	17,50%	18,70%	15,00%	14,30%	15,70%	-3.1pp
Source : Enquête emploi 2012 et ENSETTE 2013										
* Les estimations harmonisées sont basées sur les projections démographiques provenant du RGPH1998 pour (i) estimer la population de chaque strate, et (ii) ajuster la structure de la population sur la structure de la population par âge et sexe au niveau nationale. Ces estimations seront mises à jour sur la base des résultats du RGPH 2014.										
* Les indicateurs sont calculés selon les normes établies lors de la 13eme CIST.										
* 95% IC: Intervalle de confiance a 95%; bi: borne inferieure										

Annexe 4. Liste des principaux indicateurs du marché du travail

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage	Taux combiné du sous-emploi lié au temps du travail et du chômage	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Part des personnes en emploi en quête d'un autre emploi (ayant effectivement recherché un emploi)	Part des personnes en emploi disponibles pour en occuper un autre
Sexe					
Homme	4,3	23,1	6,1	13,8	19,1
Femme	6,6	23,4	13,5	10,0	20,2
Milieu de résidence					
Abidjan	10,9	22,8	17,1	21,4	18,1
Autre ville	6,8	21,9	12,0	12,1	21,9
Rural	2,3	24,0	4,8	8,4	19
Groupe d'âge					
14-24	9,6	29,8	16,6	12,7	22,1
15-25	9,3	29,4	16	12,9	22,4
14-35	7,3	26,2	12,5	14,0	22,9
15-35	7,3	26,1	12,5	14,0	23
25-35	5,9	24,1	10,1	14,7	23,4
36-59	13,1	19,8	5,7	10,7	17,3
60 et +	1,2	17,7	3,6	5,9	4,1
Niveau d'instruction					
Sans instruction	2,6	20,3	5,8	11,8	19,9
Primaire	5,1	22,1	9,9	11,5	22,8
Secondaire	9,0	28,1	13,8	12,6	18
Supérieur	12,2	33,0	16,4	17,1	17,7

Source : Ensete 2013

Annexe 5. Méthodologie et déroulement de l'enquête

5.1. Base de sondage et échantillonnage

L'ENSETE 2013 visait la population des individus qui résident dans les ménages ordinaires de l'ensemble du pays. La base de sondage est issue du fichier du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de l'année 1998 (RGPH-98). Ce fichier fournit la population et le nombre de ménages par îlot, localité, sous-préfecture, département et région. Il couvre l'ensemble du territoire national.

Un échantillon national de 12 000 ménages a été sélectionné. Le niveau de stratification retenu est le District Administratif (la Côte d'Ivoire en compte 14 dont deux autonomes) qui correspondent aux strates régulièrement utilisées lors des enquêtes sur le niveau de vie des ménages (de 2002 et 2008). Le tirage des ménages est effectué à deux degrés à l'intérieur de la strate indépendamment des autres strates :

- **Au premier degré**, on a effectué un tirage par allocation proportionnelle pour sélectionner au moins 21 Unités Primaires de Sondage (UPS) ou grappes dans chacune des Zones de Dénombrement et par milieu, soit 600 grappes à partir de la liste des ZD établies au cours du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 ;
- **Au second degré**, 20 ménages ont été tirés dans chaque grappe après dénombrement préalable de celle-ci. Dans chaque ménage tiré tous les individus âgés de 5 ans et plus vivants de façon permanente (qui y résident depuis six (6) mois au minimum ou a l'intention d'y résider au moins six (6) mois), ou ayant passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage étaient éligibles pour les interviews individuels.

5.2. La collecte des données

La collecte des données prévue pour 28 jours (du 06 février au 05 mars 2014) s'est déroulée du 06 février au 11 mars 2014.

Elle a été précédée par une campagne de sensibilisation de proximité, par le biais de lettres d'introduction des enquêteurs dans les ménages de l'échantillon ainsi que des lettres d'information aux autorités administratives des différentes localités concernées par l'enquête.

Soixante (60) équipes de cinq (05) membres dont un (01) chef d'équipe, trois (03) agents et un (01) chauffeur ont assuré la collecte des données sous la supervision de dix (10) superviseurs (les Directeurs régionaux de l'INS) et l'encadrement de l'équipe technique.

La supervision a été assurée tout au long de la collecte tandis que l'équipe technique tout en restant à l'écoute a eu à effectuer deux missions d'encadrement pour s'assurer de la bonne exécution de la collecte et au demeurant répondre aux préoccupations des équipes de collecte et de la supervision.

Pour le contrôle qualité, les chefs d'équipe procèdent au contrôle des questionnaires renseignés et au besoin font des retours sur terrain pour d'éventuelles corrections et les transmettent à leurs superviseurs pour un deuxième contrôle et validation avant la transmission des questionnaires pour la saisie. A côté de ce contrôle, l'Ecole nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) assurait un autre contrôle qualité et rendait compte régulièrement à l'équipe technique afin de recadrer à temps certains manquements constatés.

Pour rappel, les équipes procédaient au dénombrement de la grappe, au tirage de 20 ménages et administraient le questionnaire ménage au chef de ménage et le questionnaire individuel à tout individu âgé de plus de 5 ans membre du ménage.

Cependant, la base cartographique étant vieille de plus de 15 ans, les ZD ayant pu subir des transformations et compte tenue de la taille moyenne d'une ZD, le dénombrement devrait s'arrêter après avoir obtenu 250 ménages (mais tout ilot entamé devrait être entièrement dénombré) et si un minimum de 120 ménages n'était obtenu, le dénombrement devrait se poursuivre dans une ZD voisine afin d'obtenir ce minimum.

5.3. Tirage des ménages de remplacement

Lorsque le ménage sélectionné ne pouvait se soumettre à l'enquête ou lorsque l'interview ne peut se réaliser avec le ménage pour quelque raison que ce soit, le chef d'équipe procède à un tirage de ménage de remplacement de façon aléatoire suivant la méthode des pas. Les données collectées ont été saisies (doublement) sous le logiciel CSpro, puis exportées vers STATA et SPSS pour le traitement. En définitive, la base de données de l'enquête après les travaux d'apurement contient 11.877 ménages et 49.307 individus.

Annexe 6. Représentativité et précision des résultats

6.1. Représentativité des résultats

La taille de l'échantillon par strate variait entre 420 et 1 000 ménages, pour tenir compte du poids démographique et socioéconomique de certaines entités. Cette taille permet de garantir la représentativité des données au niveau de chaque strate. En effet, selon la formule suivante, 192 ménages au minimum sont suffisants pour assurer cette représentativité :

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{d^2} k$$

Avec :
n = taille de l'échantillon
z = 1,96
p = indicateur dichotomique clé à mesurer
k = effet de grappe (2 par défaut)
d = marge d'erreur (10%)
N.B : n est maximal pour p égal à 50%.

Ainsi, la taille totale de l'échantillon de 12 000 ménages pour les 25 strates (12 districts multipliés par deux et la ville d'Abidjan), le District autonome de Yamoussoukro étant associé au District des Lacs et le District autonome d'Abidjan (hors la ville d'Abidjan) associé au District des Lagunes permettent d'obtenir des résultats significatifs pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, chaque district (par milieu de résidence aussi) et la ville d'Abidjan.

6.2. Précisions des résultats

Le sondage aléatoire entraîne une marge d'incertitude sur les résultats statistiques, mesurée, pour une variable donnée, par le coefficient de variation noté CV. Il renseigne sur l'écart relatif possible entre la valeur donnée par l'enquête et la vraie valeur. En termes statistiques, il correspond au rapport de l'écart-type d'un paramètre K à la valeur de ce paramètre. Le paramètre K peut être une moyenne, un total ou une proportion. En considérant β l'estimateur du paramètre K, la vraie valeur de K sera comprise dans 95% des cas dans la plage de valeurs possibles suivantes : $[\beta (1-2CV) ; \beta (1+2CV)]$.

D'après Statistique Canada, les appréciations suivantes sont données au coefficient de variation (voir <http://www.statcan.gc.ca/pub/88-001-x/2011004/userinfo-usagerinfo-fra.htm>) :

- 0% à 4,9%, excellent
- 5,0% à 9,9%, très bon
- 10,0% à 14,9, bon
- 15,0% à 24,9%, acceptable ;
- Plus de 25% précision faible.

Dans le cadre de l'ENSETE 2013 comme pour l'enquête emploi de 2012, le coefficient de variation a été calculé pour le nombre d'emplois estimés et pour le taux de chômage qui constituent les variables d'intérêt essentielles de cette enquête. Ce coefficient de variation est globalement de 0,2% pour le nombre d'emplois estimés et de 4,3% pour le taux de chômage. Il est différencié par strates tout en restant toujours au moins bon. En conclusion, les estimations du nombre total d'emplois et du taux de chômage à partir des données de l'ENSTE 2013 sont très fiables, aussi bien dans l'ensemble que pour chaque strate.

Annexe 7. Calcul des pondérations ménages

7.1. Pondération

Le plan de sondage permet de calculer des coefficients d'extrapolation qui représentent le poids absolu ou relatif du ménage tiré (nombre de ménages représentés) dans l'échantillon :

Au premier degré : On tire les ZD dans chacune des strates, indépendamment les unes des autres, de manière aléatoire à probabilité inégale (proportionnellement au nombre de ménages). Soit s une strate et i un ZD, la probabilité p_i^s d'inclusion de la ZD i dans l'échantillon de la strate s est donnée par la formule suivante :

$$p_i^s = m_s \frac{M_i}{M_s}$$

où m_s est la taille de l'échantillon de la strate s , M_s le nombre de ménages de la strate s et M_i le nombre de ménages de la ZD i .

Au second degré : On tire, après dénombrement de la ZD sélectionnée, de manière systématique 20 ménages à enquêter avec probabilité égale. Soit j_i un ménage de la ZD i de la strate s , la probabilité conditionnelle d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon de la strate s sachant que sa ZD i a été tirée au premier degré est donnée par la formule :

$$p(j_i \in e_s | i \in e_s^1) = \frac{20}{M'_i}$$

Où M'_i est le nombre de ménages dénombrés dans la localité i

Probabilité d'inclusion : Ainsi, la probabilité finale d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon est :

$$p(j_i \in e_s) = p(j_i \in e_s^2 | i \in e_s^1) * p(i \in e_s^1)$$

Soit :

$$p(j_i \in e_s) = \frac{20}{M'_i} * m_s \frac{M_i}{M_s}$$

L'on remarquera que si pour chaque ZD i le nombre de ménages dénombrés (M'_i) est égal au nombre de ménages a priori (M_i), la probabilité d'inclusion est identique pour tous les ménages et dans ce cas, le plan de sondage à deux degrés est équivalent à un sondage aléatoire simple. **Le coefficient d'extrapolation (ou pondération) pour chaque ménage de l'échantillon est l'inverse de sa probabilité d'inclusion dans l'échantillon final.**

7.2. Repondération

La justification de la repondération est que d'une part tous les ménages sélectionnés n'ont pu être interrogés par grappe (que ce soit 2012 ou 2013), d'où un sous-échantillonnage qui minimise les poids. On calcule donc un coefficient de correction : $\text{Coef} = n/n'$, avec

n' = nombre de ménages effectivement enquêtés dans la grappe ;

n = nombre de ménages de la grappe (soit 20)

La pondération, inverse de la probabilité d'inclusion devient donc :

Pondération = pondération initiale x Coef

D'autre part, la base de sondage (RGPH-98) est vieille de plus de 12 ans en 2013. Ainsi, un biais dû à une erreur de couverture s'introduit en 2012 comme en 2013.

Pour retomber sur les perspectives démographiques, on fait un calage sur marge par le calcul d'un coefficient de calage.

- 1) En 2012 ce coefficient de calage a été selon le milieu d'habitat (urbain et rural) en divisant la population projetée par milieu par la population obtenue par extrapolation et selon le milieu, pour disponibilité de la perspective
La pondération définitive est alors obtenue en multipliant la pondération précédente par ce coefficient (de calage)
- 2) En 2013, ce coefficient de calage a été calculé selon la région et le milieu d'habitat (urbain et rural) en divisant la population projetée par milieu par la population obtenue par extrapolation et selon le milieu. Et par soucis de comparaison, nous avons tenu compte de la distribution de la population par région et milieu d'habitat de 2012 (enquête).

La pondération définitive est alors obtenue en multipliant la pondération précédente par ce coefficient (de calage).

Afin d'assurer la comparabilité des résultats tirés des deux enquêtes, la méthode de calage utilisée en 2013 a également été appliquée rétrospectivement à l'enquête 2012. Avec le calcul de coefficients individuels de redressement, cela permet d'obtenir des estimations harmonisées pour 2012 et 2013.

Annexe 8. Contrôle qualité

L'ENSETTE 2013 a fait l'objet d'un contrôle qualité renforcé à travers l'organisation d'une contre-enquête réalisée par l'ENSEA. Cette annexe décrit l'approche méthodologique et les résultats obtenus à travers le contrôle qualité.

8.1. Objectifs

L'objectif du contrôle qualité était d'améliorer la qualité globale des données collectées. De façon spécifique, il s'agissait d'identifier les éléments pouvant permettre d'améliorer le bon déroulement de la collecte et de la qualité des données collectées, en veillant notamment à ce que :

- Le dénombrement se fasse de façon correcte et exhaustive ;
- Les enquêteurs interviewent effectivement dans les ménages échantillonnés en évitant les erreurs ;
- Les contrôles des questionnaires soient rapidement faits par les chefs d'équipe, afin de redresser rapidement les erreurs commises par les agents de collecte.

8.2. Méthodologie

Chacun des douze (12) contrôleurs a fait l'évaluation des opérations de terrain en une visite pour trois équipes à Abidjan et en deux visites pour cinq équipes à l'intérieur du pays. Des missions de suivi ont été effectuées par les superviseurs de l'ENSEA afin de vérifier la bonne exécution du protocole par les contrôleurs, et identifier les difficultés auxquelles ils étaient confrontés et y ont apporté des solutions.

Des questionnaires réduits ont été élaborés pour servir à la contre-enquête. Chaque jour, le contrôleur tirait de façon aléatoire un nombre compris entre 1 et 7, afin de choisir le jeu de questionnaire (ménage et individuel) devant servir à la contre-enquête du jour. Des fiches de reporting étaient aussi être élaborées, à partir desquelles le contrôleur produisait son bilan après l'évaluation du travail d'une équipe. A la fin de la collecte, une fiche récapitulative de progression et de bilan a été renseignée par chaque contrôleur.

8.3. Résultats du contrôle du dénombrement

La première activité de terrain des agents de contrôle était de vérifier la qualité du dénombrement et du tirage de l'échantillon. A cet effet, le contrôleur devait s'assurer que :

- les frontières du DR ont été respectées conformément au dossier cartographique,
- les ilots (entamés) sont dénombrés de façon exhaustive,
- les DR échantillonnés sont dénombrés, de façon exhaustive, sous réserve de l'atteinte d'un nombre supérieur à 250 ménages.

Tableau 1 : Statistiques sur les contrôles du dénombrement et l'échantillonnage

Rubrique	Abidjan	Intérieur (Première visite)	Intérieur (Seconde visite)
DR visités	42	68	61
Ilot visités	128	552	555
Ménages non (ou mal) dénombrés dans les DR visités	42	112	63
Ménages remplacés dans l'échantillon	93	109	103
Remplacement de ménage qui sont présents et n'auraient pas dû être remplacés	9	15	6
Ménages dont les questionnaires existent mais qui n'ont pas été effectivement interviewés (visités par un agent)	7	8	1
Personnes qui auraient dû être enquêtées et qui ne l'ont pas été	334	470	212

Dans un DR, le taux de remplacement évalué n'a jamais excédé les 25%, soit plus de 5 remplacements.

Les enseignements du tableau sont les suivant :

- Les remplacements des ménages se sont faits de moins en moins de façon précipitée par les équipes ;
- Les équipes se sont améliorées dans la méthode de dénombrement au fil du temps, ce qui a permis moins d'oubli des blocs d'ilots ;
- Des efforts ont été faits progressivement pour interviewer un grand nombre d'individus difficilement accessibles ;
- Le bon respect des équipes dans le nombre de remplacement des ménages: moins de cinq remplacements dans un DR.

8.4. Résultats du contrôle de la collecte

Les enseignements de la contre-enquête :

- A Abidjan, dans un cas sur cinq, les questionnaires sont renseignés avec un taux d'erreurs très élevés (supérieur à 10%) ;
- A l'intérieur du pays, plus de 27 % des questionnaires contrôlés n'ont pas été validés avec souvent des modules non renseignés et d'autres erreurs sur des questions clés constatées.

Les enseignements du contrôle des questionnaires :

Qu'on se situe à Abidjan ou à l'intérieur du pays, les équipes quittent le DR sans que leur chef n'ait réalisé les contrôles des questionnaires : Le délai court passé dans un DR induit un nombre très élevé de questionnaires non contrôlés avant le départ de la grappe. Il s'agissait véritablement d'une course contre la montre. Toutefois, dans la majorité des cas, lorsque le temps de séjour le permettait, les équipes ont apporté les corrections nécessaires. Dans un nombre important de cas, les corrections ont été apportées par échanges téléphoniques avec les enquêtés. Toutefois, quelques erreurs sont restées non corrigées, compte tenu des délais signalés. Il n'est cependant pas possible d'estimer le taux véritable de prise en compte des observations.

A Abidjan, beaucoup plus de problèmes dans le remplissage des questionnaires individuels : En moyenne, les agents enquêteurs ont renseigné mal une question sur dix dans le questionnaire individuel et une sur vingt dans le questionnaire ménage.

L'analyse par module a fait ressortir des difficultés de compréhension de certaines questions clés.

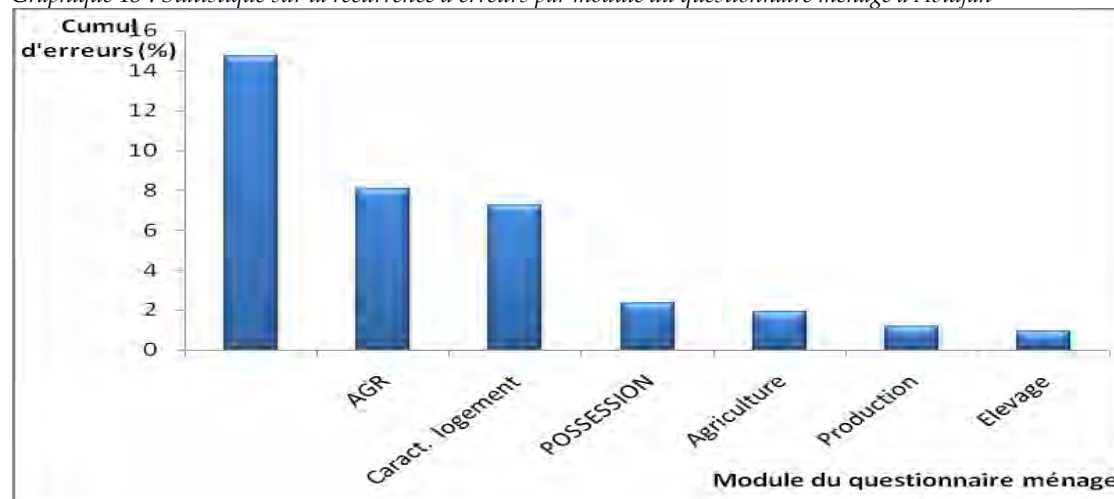
- A l'intérieur, plus d'erreurs ont été relevées dans le remplissage des questionnaires ménages que dans les questionnaires individuels: le passage des contrôleurs a permis de réduire plus de deux fois les erreurs constatées au niveau des questionnaires ménages et une réduction des erreurs de 42,6 % au niveau des questionnaires individuels. L'analyse montre la prise en compte des remarques faites par les contrôleurs par certaines équipes.

Tableau 2 : Statistiques générales sur les contrôles des questionnaires remplis (% du total des questions)

Rubriques	Abidjan Visite de 36 équipes	Intérieur - Première visite des 60 équipes	Intérieur - Deuxième visite des 60 équipes
Questions clés des modules du questionnaire ménage mal renseignées	5,3	11,6	7,6
Questions clés des modules du questionnaire individuel mal renseignées	10,76	8,7	6,1
Questionnaires ménages non vérifiés dans un délai de 2 jours	47	49,3	54,9
Questionnaires individuels non vérifiés dans un délai de 2 jours	46,4	49,8	54,8
Questionnaires ménages non vérifiés dans un délai de 1 jour	-	75,7	80,7
Questionnaires individuels non vérifiés dans un délai de 1 jour	-	87,8	75,2

- A Abidjan, pour le questionnaire ménage : Dans l'ordre, les trois modules pour lesquels les erreurs sont les plus enregistrées sont en 1er la composition et les caractéristiques des membres des ménages enregistrés (15%), en 2nd les AGR et en 3ème les caractéristiques du logement.

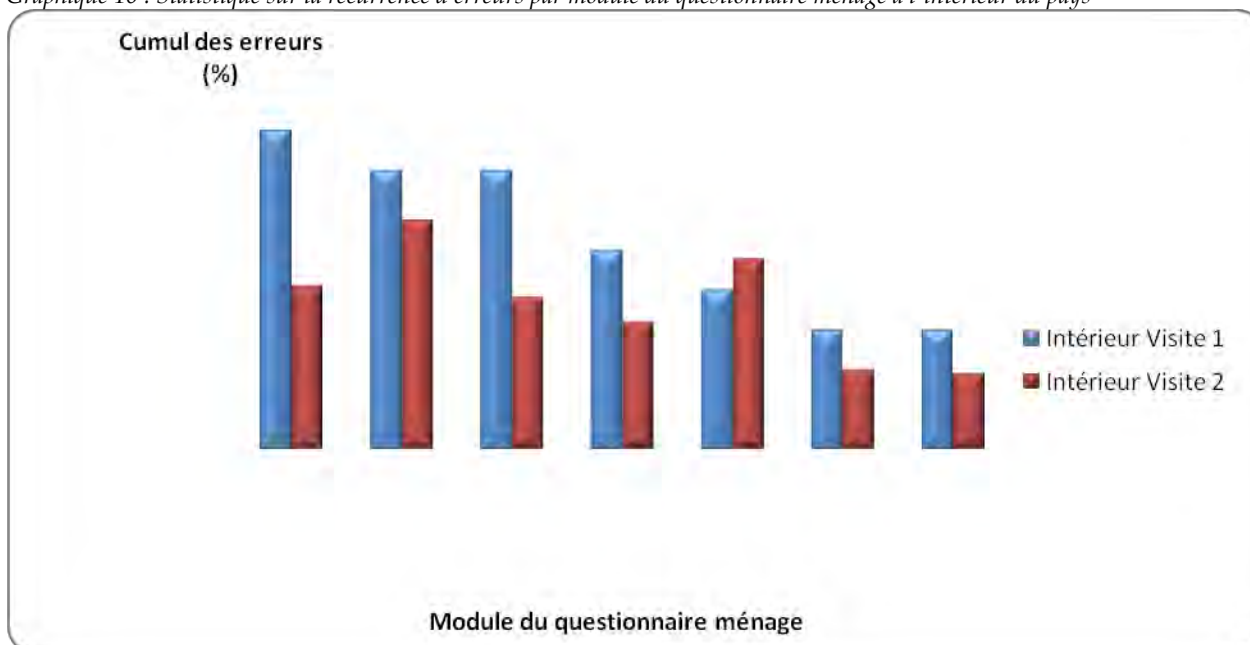
Graphique 15 : Statistique sur la récurrence d'erreurs par module du questionnaire ménage à Abidjan



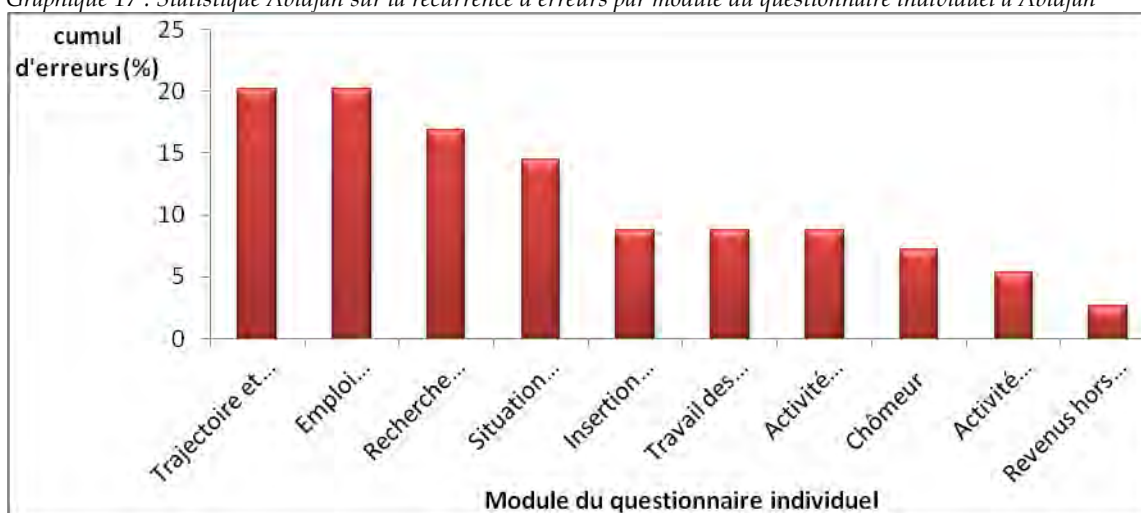
- Pour le questionnaire individuel à Abidjan : au moins 10% d'erreurs dans 7 modules sur 10 :
 - Les modules « trajectoire et perspectives » et « emploi habituel » présentent des taux d'erreurs de 20 % ;

- Les modules sur la « recherche d'emploi » et la « situation d'emploi » présentent au moins 15 % des erreurs.
- Pour le questionnaire ménage (à l'intérieur): Hormis le module production dont les erreurs ont augmenté après le premier passage des contrôleurs, une baisse considérable des erreurs est constatée dans chaque module du questionnaire ménage après la première visite des agents de contre-enquêtes. Dans l'ensemble des deux visites, le constat est que les modules qui nécessitent une attention particulière, c'est -à-dire, ceux dont les agents enquêteurs renseignaient très mal sont AGR, Composition et caractéristique et agriculture.

Graphique 16 : Statistique sur la récurrence d'erreurs par module du questionnaire ménage à l'intérieur du pays

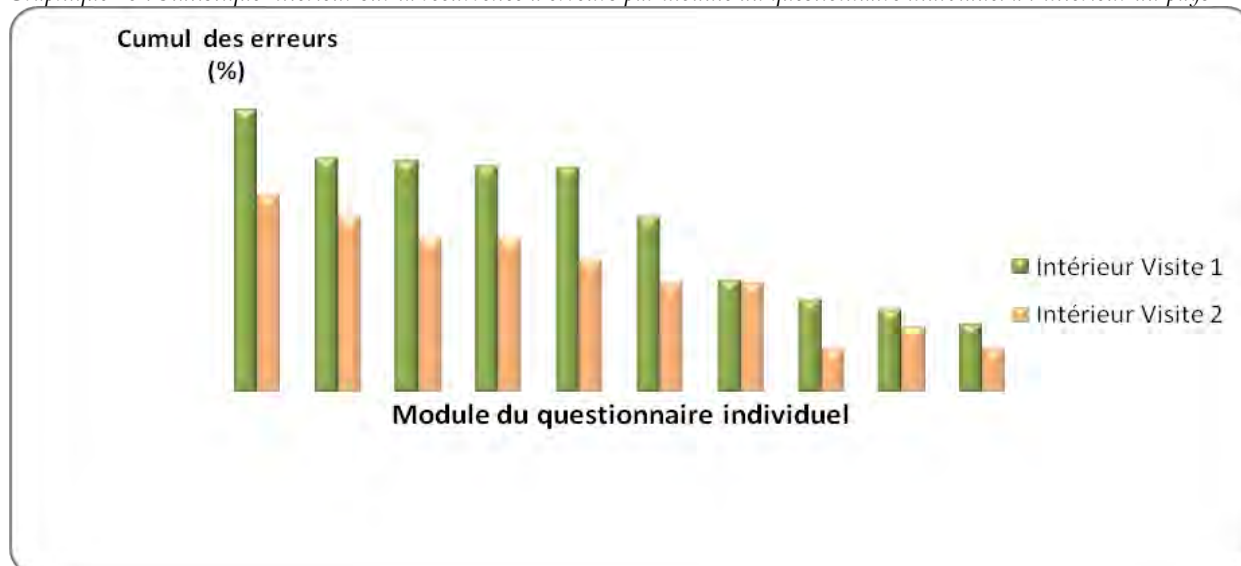


Graphique 17 : Statistique Abidjan sur la récurrence d'erreurs par module du questionnaire individuel à Abidjan



- Pour le questionnaire individu (Intérieur du pays):
 - Par ordre d'importance en terme d'erreur, Les modules « trajectoire et perspectives », « recherche d'emploi », « activité principale » situation d'emploi » et « insertion professionnelle» présentent des taux d'erreurs élevés.;
 - Baisse considérable des erreurs par module dans le remplissage des questionnaires individuels après la première visite des contrôleurs.

Graphique 18 : Statistique Intérieur sur la récurrence d'erreurs par module du questionnaire individuel à l'intérieur du pays



8.4. Les erreurs récurrentes relevées lors du remplissage des questionnaires et du dénombrement chez certaines équipes

Plusieurs erreurs ont été commises par les équipes de l'INS pendant la collecte de données, les fautes graves que les agents de contre-enquêtes ont constatées sur le terrain lors de leurs visites aux équipes sont résumées dans le tableau ci-dessous. Ces erreurs ont été corrigées pour la plupart après l'interpellation du contrôleur aux équipes.

Tableau 3 : Erreurs les plus rencontrées durant la contre-enquête

Dénombrement des ménages	Remplissage des questionnaires
Des dénombrements non exhaustifs et mauvaise reconnaissance des ilots: arrêts du dénombrement d'ilots sous la raison de l'atteinte de la taille maximale d'un DR (250 ménages), etc.	Non-respect de quelques sauts et des filtres
Eclatement des ménages : Décomposition d'un ou plusieurs ménages en plusieurs ménages	Mauvaise compréhension de questions : SE1, SE2, SE3, les questions de TP, TE, AP et RHE; Assez de questions clés sont mal renseignées
Des dénombrements non exhaustifs mineurs (1 à 3 ménages sur plus de 250) : Oublis ou mauvaise séparation de ménages dans une concession	Remplissage incomplet dans la section composition et caractéristique des membres du ménage/ Informations inachevées sur certain membres du ménage
Des problèmes de concordance entre les numéros inscrits sur les ménages, et ceux figurant sur les listes : En cas d'erreurs de numérotations, les équipes effectuent les corrections uniquement sur les fiches, sans retour sur le terrain	Liste des membres incomplète
Mauvaise délimitation de la zone de dénombrement (ZD)	Non contrôle des questionnaires avant de quitter une ZD Modules AGR, agriculture, trajectoire et perspective (TP), travail des enfants (TE),... renseignés partiellement ou pas du tout renseignés Liste non exhaustif de champ et oubli de parcelle dans le module agriculture

8.5. Apports de la contre-enquête

Les gains de la contre-enquête sont nombreux. Elle a permis notamment :

- d'améliorer la compréhension de la mise en œuvre des consignes à propos du dénombrement ;
- d'améliorer l'exhaustivité des dénombrements et la qualité des échantillons ;
- de corriger des erreurs des questionnaires ;
- d'encourager les contrôles des questionnaires par les chefs d'équipe, et surtout ;
- de réduire très fortement les non administrations des questionnaires aux absents ;
- de réduire les remplacements non conformes des ménages ;
- d'améliorer la compréhension des questionnaires, et la qualité des interviews, et donc de réduire les erreurs.

8.6. Résultats atteints

L'ENSEA a pu mener le contrôle qualité selon le protocole validé. Le tableau suivant dresse le bilan de l'atteinte des objectifs. Bien évidemment, les valeurs ne traduisent pas véritablement l'apport sur la qualité, qui a été décrite dans la section précédente.

Tableau 4 : Tableau de synthèse des résultats atteints après la contre-enquête

Résultat	Résultat Atteint ?	Commentaire éventuel
60% des équipes de l'INS sont contrôlées à Abidjan	OUI	
Chaque équipe de l'INS reçoit deux visites après la phase d'Abidjan	OUI	Mieux, certaines équipes ont été suivies 3 fois
Des missions de supervision sont effectuées	OUI	Deux vagues de supervisions ont été organisées, une à Abidjan sur une période de 4 jours et l'autre à l'intérieur du pays sur une période de 9 jours.
Les contrôles des questionnaires soient rapidement faits par les chefs d'équipe, afin de redresser rapidement les erreurs commises par les agents de collecte	NON	Les retards dans la transmission des questionnaires aux chefs d'équipes, et les délais de séjour dans les grappes ont empêché l'atteinte de cet objectif.
L'exhaustivité et la qualité du dénombrement sont évaluées dans le DR d'enquête de l'équipe contrôlé	OUI	
Des interviews sont réalisées dans un ménage enquêté par chacun des trois agents de l'INS, et les erreurs des agents sont identifiées et soumises à correction	OUI	
Des recommandations sont faites aux chefs d'équipes par les contrôleurs	OUI	
Des rapports sont faits oralement et régulièrement au comité technique de l'étude	OUI	Dans l'ensemble 4 rapports hebdomadaires ont été transmis aux membres du comité technique
Un rapport écrit est communiqué au comité technique de l'étude	OUI	